



FOOTBALL

Le Bayern Munich d'Ivica Olic est en finale de la Ligue des champions. >>> **PAGE 19**

Plus de sévérité pour les chauffards

En lançant son initiative «Protection contre les chauffards», la fondation RoadCross veut utiliser le retrait de permis comme effet dissuasif.



>>> **PAGE 26**
KEYSTONE

L'impartial

Journal édité à La Chaux-de-Fonds depuis 1881

Mercredi 28 avril 2010 • www.arcinfo.ch • N° 40487 • CHF 2.50 / € 1.60

CANTON DE NEUCHÂTEL

Fragilité économique



DAVID MARCHON

A l'heure d'accepter les comptes 2009 de l'Etat, les députés du Grand Conseil se sont inquiétés de la baisse des recettes fiscales des personnes physiques. Le canton reste fragile. >>> **PAGE 3**

LA CHAUX-DE-FONDS

Enfants et aînés réunis à la crèche

Financée par la Ville de La Chaux-de-Fonds, la crèche du Chat Telot a été inaugurée hier mais elle accueille des enfants depuis janvier. Elle propose des rencontres entre les générations et un concept éducatif original. >>> **PAGE 8**



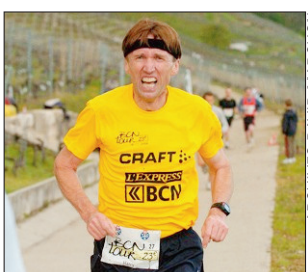
GUILLAUME PÉRET

JURA

Le dernier bastion antifumée va tomber

A partir du samedi 1er mai, il ne sera plus possible de fumer dans les établissements jurassiens. C'était le dernier canton romand où il était encore possible de s'en griller une. Mais la Berne fédérale a tranché. >>> **PAGE 10**

BCN Tour



ARCHIVES DAVID MARCHON

Harry Huber Le chef du service d'orthopédie et de traumatologie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds signe un bouquin de plus de 300 pages pour le 25e anniversaire du Tour du canton. >>> **PAGE 17**

Spectacle

Conférence extravagante Pierre Cleitman sera à La Chaux-de-Fonds demain et vendredi où il entretiendra le public sur l'amour dans les trains et l'énergie de la grogne. >>> **PAGE 13**



SP

Porrentruy mérite le Tour... de France



KEYSTONE

RÉUSSITE Le prologue du Tour de Romandie, disputé à Porrentruy et remporté par l'Italien Marco Pinotti, a été une magnifique réussite. La cité jurassienne a prouvé qu'elle a tout pour accueillir le Tour de France en 2011. >>> **PAGES 23, 24 ET 25**

POLITIQUE AGRICOLE

Pâturages boisés en danger

Pour ne pas perdre de subventions, certains agriculteurs rasant, parfois à grand renfort de gyrobroyeurs, les haies, arbres ou murs de pierres sèches, soit tout ce qui est déduit de la surface agricole utile. Une politique agricole «totalement erronée» pour certains qui dénoncent la méthode de calcul de la Confédération d'après des photos aériennes. >>> **PAGE 7**



RICHARD LEUENBERGER

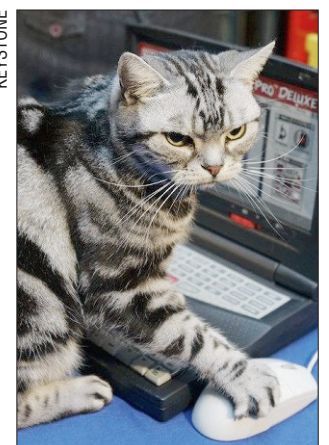
GRAND CONSEIL

Crédit urgent pour le Cnip

Le Centre neuchâtois d'intégration professionnelle, à Couvet, connaît de graves difficultés financières. Les salaires de mars ont été payés grâce à un prêt de 300 000 francs. Ceux d'avril grâce à un crédit de 350 000 francs du Conseil d'Etat. Ce dernier soumet ce matin une demande de crédit de 700 000 francs aux députés du Grand Conseil. Le chef de l'Economie neuchâtoise et le directeur du Cnip s'expriment. >>> **PAGE 5**

SCIENCE

Le cerveau félin, un modèle



KEYSTONE

Les ordinateurs de demain pourraient bien s'inspirer du cerveau des chats. Avec à peine 30 grammes de méninges, il bat aisément un superordinateur.

>>> **PAGE 16**



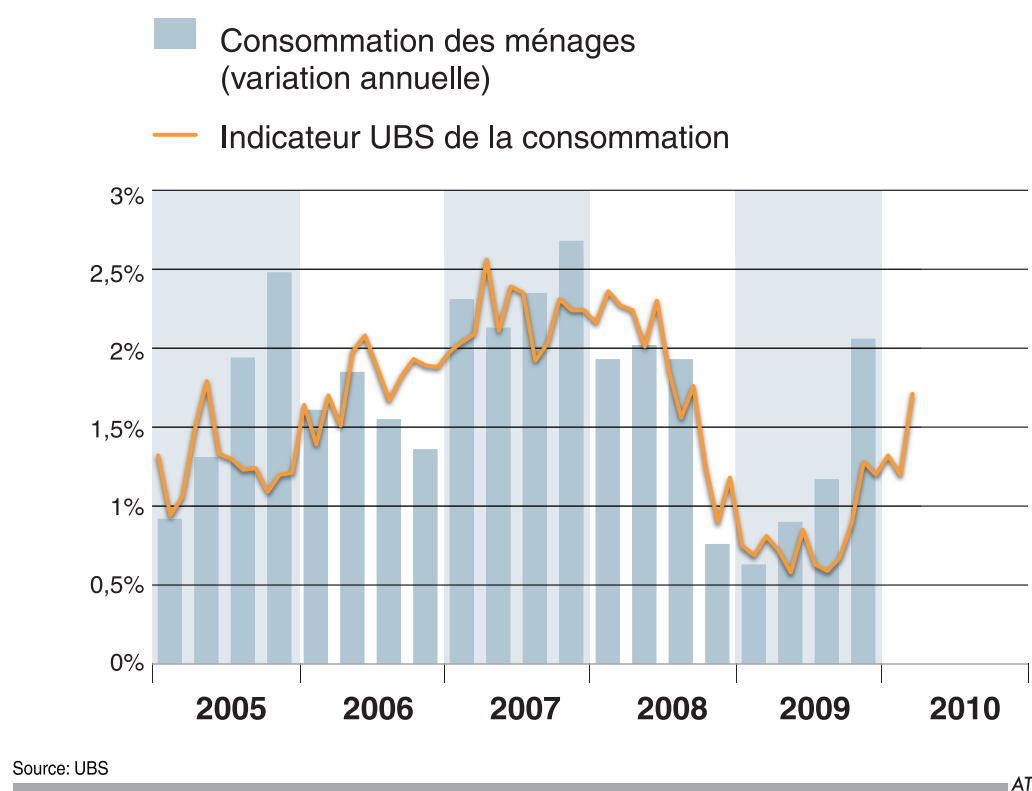


Le clin d'œil du lecteur

Cette poule d'eau s'est perchée sur un galet affleurant la surface du lac des Tailières pour y passer la nuit. Une photo proposée par Fabian Spigariol, de Couvet.

L'infographie du jour

La consommation retrouve des couleurs en Suisse



Niqab, un voile terriblement révélateur

L'affaire de la verbalisation d'une automobiliste portant un niqab, début avril à Nantes, n'en finit pas de rebondir. Alors que la polémique tombe en plein débat sur l'interdiction du voile intégral en France, voici quelques extraits glanés dans la presse des 26 et 27 avril.

LE FIGARO

Une arme inédite

Nul besoin d'attendre le projet de loi sur l'interdiction du voile intégral, qui devrait être examiné en urgence à l'Assemblée nationale. Les policiers disposent déjà d'une arme pour

sanctionner les femmes portant le niqab: le code de la route. Le 2 avril, une Française de 31 ans a reçu une amende de 22 euros pour «circulation dans des conditions non aisées», lors d'un contrôle routier à Nantes. Selon le procès-verbal, le fonctionnaire de police a ainsi estimé que le champ de vision de la jeune femme était réduit par le port du niqab, ce voile intégral qui ne laisse voir que les yeux. [...]

«Le Figaro»

la Croix

Un voile révélateur

Inventé pour cacher, le voile intégral finit par

révéler beaucoup. Notamment des crispations qui frappent aujourd'hui la société française. La gêne qu'il provoque (comme instrument de soumission et comme étendard de passions identitaires) a conduit le gouvernement à annoncer, après le vote d'une loi, son interdiction totale dans l'espace public. Cette décision marque une volonté de fermeté. Mais elle a aussitôt soulevé de nombreuses questions sur la disproportion entre le nombre de personnes concernées par le port du niqab ou de la burqa (2000 disent les uns, moins de 400 disent les autres, mais comment ont-elles été comptées?) et l'ampleur de la riposte législative

annoncée, entre la menace supposée et l'énergie mise en œuvre pour la contenir, entre la place accordée à cette question et celle laissée à des sujets qui pourraient aussi légitimement occuper la société française. Ces interrogations en ont aussi appelé de nouvelles: cette offensive ne fait-elle pas d'abord le bonheur de tous les fondamentalistes – experts en provocations – qui, occupant le devant la scène, se posent désormais en victimes de surenchères? L'application de la loi, telle qu'elle est, aurait peut-être pu suffire pour gérer une situation de toute manière tendue, dans l'arbitrage difficile entre les libertés individuelles et les

contraintes de la vie dans un Etat laïque. Mais encore faudrait-il éviter les interprétations aléatoires des textes. [...] «La Croix»

Le Monde

Au troisième sous-sol

[...] Chez les fidèles, on s'inquiète de «la stigmatisation systématique» de l'islam. «Le niveau du débat en France atteint le troisième sous-sol, commente, éceuré, Aziz, magasinier de 32 ans, marié, deux enfants. Cette histoire, le gouvernement la sort de son chapeau pour

camoufler l'échec de sa politique sociale. C'est une provocation, une attaque de plus qui tombe comme par hasard en plein débat sur l'interdiction du port de la burqa.» [...] «Le Monde»

ouest france

Les urnes parleront

[...] La communauté musulmane montre l'exemple en ne rentrant pas dans la provocation. Elle a l'intelligence de dire: nous ne sommes pas dupes, mais nous réagissons comme des citoyens. Les élections parleront.» [...] Tariq Ramadan interviewé dans «Ouest-France»

COURRIER DES LECTEURS

Enième réaction sur le Cube

Le Cube du Millénaire, toujours lui, fait réagir ce lecteur.

Si, comme ils le prétendent, le CAN [...] et les autorités n'ont pas voulu provoquer, eh bien ce n'est pas réussi, à voir les lecteurs, non pas inspirés, mais inquiets et irrités quant à ce cube.

Le peuple suisse a voté, à tort ou à raison, contre la construction de minarets en Suisse. Et maintenant la ville de Neuchâtel voudrait nous imposer un autre symbole qui a beaucoup plus d'impact que les minarets, de qui se moque-t-on?

Tout d'abord, ce n'est esthétiquement pas plaisant, comme le dit Francesca Della Casa, rédacteur en chef de la revue «Tracés»: les Suisses ont beaucoup développé la forme parallélépipédique en architecture pour avoir une façade lisse...

Si c'est une œuvre d'art pour le CAN, alors pourquoi une copie de la Kaaba serait-



MINARETS La votation du 29 novembre demeure au cœur du débat. (KEYSTONE)

elle la plus importante œuvre des dix dernières années de Gregor Schneider?

Je pense que faire la comparaison de cube «Kaaba» avec le monolithe de l'Expo.02 n'est pas très [...] indiqué, car tout d'abord le monolithe n'était pas noir et n'avait aucun symbole particulier. Pourquoi le CAN, qui proposait une autre aberration sur la place des Halles, ne propose-t-il pas une autre couleur comme il l'avait si bien fait avec un autre cube?

Et que fait-on de la réciprocité? Avez-vous pensé, Monsieur de Pury, ce qui se passerait si on allait mettre une croix sur la place du Port? On n'ose même pas s'imaginer ce qu'il adviendrait au cas ou quelqu'un s'aviserait d'avoir dans son projet pour le 1000e anniversaire d'une de ces villes qui ne laissent pas entrer un bateau suisse arborant le drapeau national, l'exposition d'une réplique de la place Saint-Pierre, qui

serait sans doute plus une œuvre d'art?

Tout fanatisme de quelques bords est à bannir. Mais alors les modérés de tous bords, qui ne demandent qu'à vivre en paix, ne baissent pas les bras, Neuchâtelois en premier...

MARTIAL TUREL
NEUCHÂTEL

La Suisse, islamophobe?

Ce lecteur revient sur la résolution du Conseil des droits de l'homme de l'ONU concernant la votation contre les minarets (édition du 26 mars).

L'OCI (Organisation de la conférence islamique) a obtenu du Conseil des droits de l'homme de l'ONU une résolution sur la «diffamation des religions», taxant indirectement la Suisse d'«islamophobie». Le représentant de l'OCI, Babacar Ba, a indiqué que les pays musulmans visaient clairement le vote du peuple suisse du 29 novembre dernier. Il ajoute, appelant tous ceux qui s'estiment lésés

par ce vote, à faire recours sur le plan juridique: «La Suisse doit redresser la situation». Par ailleurs, l'ambassadeur de France, Baptiste Mattei, a affirmé que «les droits de l'homme protègent des individus, pas des systèmes de croyance». Cette affirmation est tout à fait pertinente et de première importance. En effet, prétendre vouloir protéger les systèmes de croyance sèmerait la confusion et ouvrirait la porte à tous les excès. Cela mènerait à terme à une situation inextricable, ingérable et susceptible éventuellement de menacer la paix. Nous constatons: – que le CDH (Conseil des droits de l'homme) lui-même cède à la confusion au sujet de sa mission, ce qui est inquiétant – une manœuvre pernicieuse de la part du représentant de l'OCI consistant à manipuler une instance telle le CDH dans

le but inavoué et inavouable de passer pour une victime de la Suisse

– que le représentant de l'OCI prétend donner une leçon de bonne conduite à la Suisse et n'hésite pas pour cela à lui donner un ordre (faut-il parler d'ingérence?)

– qu'en Suisse, les musulmans modérés et respectueux de notre Etat de droit peuvent pratiquer librement leur religion.

Mais nous constatons également que, dans certains pays islamiques, l'OCI n'applique pas et ne fait pas appliquer les principes qu'il proclame puisqu'il y est interdit de construire un lieu de culte chrétien, de dire une messe ou de faire du prosélytisme en faveur d'une autre religion que l'islam.

Nous pouvons donc inviter les pays musulmans à mettre eux-mêmes en pratique l'ordre que Monsieur Babacar Ba donne à la Suisse.

FRANCIS STEHLIN
BEVAIX



DAVID MARCHON

Le canton de Neuchâtel compte 29 bénéficiaires de forfaits fiscaux à l'heure actuelle

Neuchâtel n'entend pas supprimer les forfaits fiscaux. Il s'en tient au respect de la législation fédérale qui les autorise, a répondu Jean Studer à une question socialiste. Actuellement, 29 contribuables en bénéficient. Le montant total des impôts encaissés – communal, cantonal et fédéral – se monte à environ 2,9 millions de francs. /dad

Consommation de port sous haute surveillance

«Nous mesurons la consommation de port de chaque service.» C'est ainsi qu'a répondu le conseiller d'Etat Jean Studer à une question d'un député UDC à propos du coût des envois postaux de l'administration. /dad

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les comptes 2010 adoptés sur fond de baisse des recettes fiscales

Le Grand Conseil neuchâtelois a disséqué hier les comptes 2009 de l'Etat. Les députés les ont approuvés (voir encadré). Des comptes qui ont souffert en raison de la crise financière. Notamment les rentrées fiscales des personnes physiques.

DANIEL DROZ

«Inquiétante», c'est ainsi que l'UDC Jean-Charles Legrix qualifie la baisse des recettes fiscales des personnes physiques. C'est une première dans l'histoire de la République et canton de Neuchâtel. En 2009, ce montant a diminué de près de 1 million de francs par rapport à l'année précédente. «La part liée à la diminution de la fortune explique en grande partie cette diminution», a expliqué le conseiller d'Etat Jean Studer en répondant à une question du so-

cialiste Bertrand Nussbaumer. «Certes, on pourra la mettre en relation avec la chute des cours boursiers.» Certains contribuables neuchâtelois ont perdu davantage que des plumes à cause de la crise financière.

Ce n'est pas tout! Avec la mauvaise conjoncture, les corrections de tranches d'impôts ont connu une augmentation substantielle. Les modifications à la hausse n'ont de loin pas compensé les changements à la baisse. Explosion des prestations sociales et du chômage expliquent en partie ce phénomène. Dans ce même contexte, les recettes fiscales des personnes morales ont diminué de 15 millions de francs.

«La lucidité doit quand même conduire à admettre que ce canton reste fragile face à la dégradation économique. Une très grande fragilité qui forcément entraîne une très grande dépendance de l'Etat», estime Jean Studer.

Accusé de faire rougir les comptes – des provisions de 17 millions aggraveraient techniquement le déficit – et de sombrer dans le catastrophisme par la gauche, le Conseil d'Etat se défend. «Alors même que la crise que nous devons affronter depuis octobre 2008 est la pire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous résistons un peu mieux qu'auparavant», tempère le grand argentier.

Neuchâtel n'en reste pas moins «mauvais élève», comme le dit la libérale-radical Violaine Blétry-de Mont-



GRAND CONSEIL. Les comptes 2009 ont été disséqués. La baisse des recettes fiscales des personnes physiques inquiète une grande partie des députés. (DAVID MARCHON)

mollin. Seul Schwytz a aussi des chiffres rouges, ont relevé tous les groupes politiques. «Nos voisins vont beaucoup mieux», souligne l'écologiste Fabien Fivaz.

Le débat prend une tournure plus politique. «Est-ce que les propositions du chargé de mission seront soutenues?», renchérit la présidente du PLR à propos du délégué Francis Randin, qui devra épauler le Conseil d'Etat pour redresser les finances et réformer l'Etat. «La majorité du Grand Conseil envoie des signaux contradictoires.» La gauche n'a pas pipé mot sur ce sujet. /DAD

«La lucidité doit quand même conduire à admettre que ce canton reste fragile face à la dégradation économique»

Jean Studer

LA PHRASE DU JOUR

«Je l'inviterai à un souper et pas à un repas dînatoire.»

Monika Maire-Hefti à Olivier Haussener pour le travail effectué par le vice-président alors que la présidente du Grand Conseil était bloquée au Bénin.

Un amendement aggrave le déficit

Les comptes 2009 de l'Etat de Neuchâtel bouclent finalement sur un déficit de 32,7 millions de francs. Un amendement socialiste, accepté par la gauche, l'a aggravé de 250 000 francs en attribuant cette somme au fonds d'intégration professionnelle. Au final, les députés les ont adoptés par 66 voix contre 4. L'UDC et une partie du PLR se sont abstenues.

Selon les socialistes et popvertssol, la situation de Job Service nécessite cette injection de fonds. «Une majorité n'a pas été trouvée en décembre (ré: à l'occasion du vote sur le budget) parce qu'un rapport a été promis sur l'intégration des jeunes», a rappelé le popiste Denis de la Reussille. Ce dernier n'a pas

été déposé. «Si nous ne prenons pas position, Job Service devra se séparer de la moitié de son personnel.» Le socialiste Daniel Schürch renchérit: «Des promesses ont été faites».

L'argument n'a pas trouvé d'écho au sein de la droite. «Il est logique d'attendre le rapport», dit la libérale-radical Violaine Blétry-de Montmollin, qui estime que celui-ci lèvera «un immense flou». L'UDC n'a pas transigé. Elle avait annoncé lors du débat d'entrée en matière qu'elle s'abstiendrait lors du vote final si l'amendement était accepté. Quant aux arguments de la conseillère d'Etat socialiste Gisèle Ory, ils n'ont pas porté. L'amendement a été accepté par 55 oui contre 42 non. /dad

COUR D'ASSISES

Trafiquants ou dindons de la farce?

La Cour d'assises du canton de Neuchâtel juge depuis hier matin quatre hommes accusés de trafic d'héroïne. Les faits se seraient produits entre fin 2008 et janvier 2009 quand deux ressortissants kosovars, X et Y, auraient réceptionné entre cinq et douze kilos d'héroïne en provenance des Balkans avec l'intention de les écoulés.

C'est une vaste opération de surveillance policière qui a permis, le 6 janvier 2009, d'intercepter un colis contenant 5 kg d'héroïne dans une voiture et d'appréhender le couple chargé de convoier la drogue à Genève. Si les deux personnes arrêtées à ce moment-là auraient été manipulées (l'une d'elles a été mise hors de cause lors de l'audience

avec le juge d'instruction), l'enquête policière débouche finalement sur l'arrestation de deux Kosovars. C'est menottés qu'ils sont apparus, hier matin, dans la salle des Etats du château de Neuchâtel devant la Cour d'assises.

«Je n'ai jamais touché à la drogue. Je n'ai fait que donner quelques conseils à Y», se défend X dans les quelques rares mots qu'il adresse à la cour. L'intéressé, aussi peu bavard que son comparse, prétend avoir réceptionné un colis provenant d'une de ses connaissances. Il l'aurait stocké dans un garage, croyant que quelqu'un devait venir le récupérer. Ne voyant personne venir, il aurait décidé de se débarrasser de la drogue en la convoyant à Genève.



HÉROÏNE. Quatre prévenus comparaissent devant la Cour d'assises pour trafic de drogue. Ils risquent jusqu'à huit ans de prison. (KEYSTONE)

Pour le procureur général Pierre Cornu, il ne s'agit là que «d'une fable pour enfants. Les écoutes téléphoniques démontrent clairement que X a

eu contact avec un passeur à la fin 2008. Des sms échangés parlent de vider une voiture dans son garage.» Le passeur en question, appréhendé par la

police genevoise, a avoué les faits. Il s'agira alors d'établir la culpabilité de X et Y. Ils risquent respectivement huit ans et demi et huit ans de prison ferme. Pourtant, l'avocat du principal accusé demande l'acquiescement pur et simple de son client.

Les deux autres prévenus – l'un, ressortissant du Kosovo, ayant accepté de convoier la drogue à Genève, l'autre, Serbe, accusé d'avoir aidé Y lors d'un transfert de l'héroïne entre La Chaux-de-Fonds et Pesex – risquent des peines de deux ans et demi et douze mois de prison avec sursis.

Le jugement devrait être rendu aujourd'hui dans l'après-midi par le président de la Cour d'assises Niels Sörensen. /jeb

En bref

UNIVERSITÉ Prix prestigieux pour un doctorant en finance

Doctorant à l'Université de Neuchâtel, Laurent Frésard a reçu le prix prestigieux Affi-NYSE-Euronext 2009 pour sa thèse «Three essays on corporate cash holdings», soutenue sous la direction du professeur Michel Dubois. /réd

PUBLICITÉ

Lire, c'est comprendre. Ecrire, c'est être libre

➤➤➤➤➤ Osez apprendre!

Trop d'adultes ont des difficultés à lire et à écrire. Votre rôle est de les informer, le nôtre est de les aider. ASSOCIATION LIRE ET ECRIRE cours de base dispensés dans 26 localités de Romandie



Appelez-nous au 032 914 10 81

RÉNOVEZ VOTRE CHAUFFAGE ET CONSOMMEZ MOINS DE MAZOUT

Une double économie grâce à un nouveau chauffage à mazout

Un nouveau chauffage avec une chaudière à mazout à condensation moderne est une excellente solution de rénovation. Une rénovation qui ferait appel à un autre agent énergétique ne se justifie que très rarement car les investissements sont nettement plus élevés et le changement d'énergie n'apporte aucune baisse de consommation.

La durée de vie des composants d'un chauffage comme le brûleur, la chaudière ou la régulation est située entre 15 à 25 ans. Une rénovation ne devrait être envisagée que dans le cadre d'une amélioration globale du bâtiment et non pas dans l'urgence en cas de panne.

Le chauffage au mazout moderne – des nouveaux équipements performants

Les chaudières à mazout à condensation modernes transforment presque 100% du contenu énergétique du combustible en chaleur, car elles récupèrent une partie de la chaleur contenue dans la vapeur d'eau rejetée avec les fumées. Le remplacement d'une ancienne chaudière par une nouvelle chaudière à condensation permet généralement de réduire d'environ 35% la consommation de combustible.

Le mazout Eco « pauvre en soufre », un nouveau combustible aux nombreux avantages

Les qualités de mazout sont aussi régulièrement améliorées. La combustion du nouveau mazout

Eco « pauvre en soufre » ne produit pratiquement plus aucun résidu permettant à la chambre de combustion de la chaudière de rester propre et de garantir un rendement plus élevé. Cette nouvelle qualité est particulièrement adaptée aux chaudières à mazout à condensation. Avec une teneur en soufre comparable à celle du gaz naturel, à savoir moins de 50 mg/kg (0,005% ou 50 ppm), les émissions de dioxydes de soufre ne sont plus d'actualité.

Un approvisionnement assuré pour le futur

Malgré la hausse des prix, le mazout reste avantageux comparativement aux autres agents énergétiques. Ceci est confirmé par les statistiques publiées par l'Office fédéral de la statistique. L'approvisionnement en mazout est assuré pour de nombreuses décennies encore. En effet, les réserves mondiales sont largement suffisantes pour approvisionner plusieurs générations, malgré la hausse de la demande mondiale.

Rénover son chauffage et assainir le bâtiment

Tout propriétaire confronté à une rénovation de son installation de chauffage envisage souvent de changer d'énergie. Toutefois l'investissement financier pour le changement d'énergie ne se justifie que très rarement car il est en général nettement plus élevé que le seul remplacement de l'ancienne chaudière à mazout. La priorité doit plutôt être de baisser la consommation globale du bâtiment. Ceci ne peut se faire que par l'amélioration de l'isolation extérieure. Le seul remplacement à moindre frais de la chaudière à mazout permettra au propriétaire de dégager des moyens financiers qu'il pourra investir de façon intelligente dans l'assainissement de l'isolation de son bâtiment.

Rénover son chauffage – en quelques jours seulement

Une simple rénovation de chauffage bien planifiée ne dure en général que quelques jours. Le remplacement peut même être entrepris lors de la saison froide car il est généralement possible de remettre le chauffage en service après un jour seulement.



Une chaudière à mazout moderne assure une production économique de chaleur.

Celui qui prépare donc à temps la rénovation de son installation de chauffage peut s'économiser les soucis et le stress de travaux effectués dans l'urgence et avoir la garantie de s'engager dans l'avenir avec une nouvelle installation moderne et économique qui contribuera à protéger l'environnement et le climat.

POUR DES CONSEILS GRATUITS, CONTACTEZ NOTRE BUREAU RÉGIONAL :
Centre Information Mazout
Jean-Pierre Castella
Tél. 0800 84 80 84
castella@petrole.ch

CHAUFFER AU MAZOUT



exceptionnel: Fr 32.—/g or fin
ACHAT VIEIL OR
jeudi 6 et vendredi 7 mai
Léopold-Robert 72, 1er étage,
2300 La Chaux-de-Fonds, 9h à 16h
Achat bijoux, montres, pièces de monnaie or et argent, déchets d'or, argenterie, etc.
Profitez du taux le plus haut
PAIEMENT CASH ET DISCRET
Me déplace à domicile
Contact: Tél. 077 473 63 35

SOS VILLAGES D'ENFANTS

Grâce à votre don, vous donnez un avenir aux enfants du monde entier:
www.sosvillagesdenfants.ch
CP 30-31935-2



insertion gratuite

Vous avez l'air libre...

Vivre SANS FUMER
NEUCHÂTEL

032 724 12 06 • www.vivre-sans-fumer.ch

Pour arrêter de fumer, n'hésitez pas à faire appel à un spécialiste de la santé.

GASTRONOMIE

Restaurant Les Cottards

Chambres d'hôtes

Lac des Taillères - 2406 La Brévine - 032 935 15 55

Réouverture jeudi 29 avril 2010

Sur les rives du lac des Taillères, l'ambiance rêvée pour déguster le brochet à la sauce Neuchâteloise.

Fermé le dimanche dès 17h et le lundi
Réservation souhaitée au 032 935 15 55

AVIS DIVERS

DES CENTAINES DE PSYS AU CHÔMAGE À CAUSE DU RENAULT RELAX LEASING



ZURICH, AVRIL 2010 – La nouvelle est alarmante: la Fédération suisse de psychiatrie annonce que le nombre de patients souffrant de syndromes de stress et de burn-out a considérablement diminué depuis le début de l'année. Son président, le professeur Sigrist, docteur en psychiatrie, évoque un effet relaxant d'une ampleur sans précédent qui frappe tout le pays. Il pointe du doigt le Renault Relax Leasing, unique responsable de cette terrible catastrophe. Pour connaître les avantages de cette offre de leasing exceptionnelle de Renault, lisez ce qui suit. ■

ROULEZ 4 ANS EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Leasing 1.9%

RENAULT relax LEASING

p. ex. Megane Berline est proposée dès Fr. 189.–/mois¹ ou dès Fr. 21 300.–²

- ✓ Pas d'acompte obligatoire
- ✓ Frais d'entretien compris
- ✓ Garantie incluse
- ✓ Garantie mobilité incluse
- ✓ Assurance mensualités incluse

ministres de l'UE... tifs en la matière d'adopter cette a propos. Rappelons née internationale en charge de la la Commission p tamment négocié l'accord Suisse- de bonnes relatio belge de l'UE M suite Paul Magne de l'Energie. La de l'Union Euro mestre 2010. Le des négociations dans le domaine l'orientation futu technologies ér de l'UE doit cor à atteindre les



Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

Renault recommande



Offre réservée aux clients particuliers dans le réseau Renault participant jusqu'au 30.06.10. ¹ Renault Relax Leasing: taux nominal 1,9% (TAEG 1,92%), contrat de 48 mois. Frais d'entretien/Garantie: 48 mois/100 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint). Exemple: Megane Berline Expression 1.6 16V, Fr. 26 900.–, 20% acompte, valeur de reprise Fr. 12 374.–, 10 000 km/an, 48 x Fr. 189.– (TVA incl.) après déduction prime à la casse Fr. 2 000.– et options offertes Fr. 1 600.–. Casco complète oblig. non comprise. Financement par RCI Finance SA (sous réserve d'acceptation). L'octroi d'un crédit est interdit s'il occasionne le surendettement du consommateur. L'offre Renault Relax Leasing n'est pas cumulable avec les primes (sauf avec la prime à la casse et les options offertes sur Megane Berline). La prime à la casse de Fr. 2 000.– est valable pour toute reprise d'un véhicule de plus de 8 ans à l'achat d'un nouveau modèle Renault. L'achat ne peut être effectué que par la même personne que celle indiquée sur le permis de circulation de l'ancien véhicule. ² Calcul de prix: Megane Berline Expression 1.6 16V, prix catalogue Fr. 26 900.– moins prime Fr. 2 000.– moins options offertes Fr. 1 600.– moins prime à la casse Fr. 2 000.– = Fr. 21 300.–.



«Gérance administrative» pour le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle

Outre la demande de crédit urgent de 700 000 francs soumise ce matin au Grand Conseil, le Conseil d'Etat, sans aller jusqu'à une mise sous tutelle, a institué une «gérance administrative» pour accompagner le directeur du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (Cnip) Daniel Huguenin-Dumittan (photo). Un avocat chaux-de-fonnier a été mandaté. /bwe

PROBLÈMES FINANCIERS

Un crédit urgent pour le Cnip demandé au Grand Conseil

Le Conseil d'Etat soumet ce matin un crédit urgent de 700 000 francs au Grand Conseil pour le Cnip. Le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle fait face à de gros problèmes de liquidités et ne peut pas payer les salaires de son personnel...

BASILE WEBER

Deux millions de francs. Le déficit 2009 du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle, à Couvet, est abyssal. Le budget prévoyait un bénéfice de 104 000 francs. Les craintes exprimées dans nos colonnes (18 mars et 12 avril) étaient fondées. Les salaires de mars 2010 ont été payés grâce au prêt d'une fondation (300 000 francs). Ceux d'avril, grâce à un crédit du Conseil d'Etat (350 000 francs). Pour résoudre les problèmes de liquidités du Cnip, le Conseil d'Etat demande un crédit urgent de 700 000 francs au Grand Conseil, ce matin. Si d'aventure les députés refusaient cette subvention? «On devra fermer le Cnip», répond le conseiller d'Etat Frédéric Hainard. Le chef de l'Economie n'ose imaginer une telle issue: «Le Cnip n'est pas en faillite, on ne veut pas fermer! Ni licencier. Nous voulons le maintenir et le maintenir au Val-de-Travers.»

Le Cnip n'a pas été doté d'un capital et n'est pas possesseur de ses installations, insiste le conseiller d'Etat. A la fois chef du Département de l'économie et président du comité du Cnip, Frédéric Hainard parle par ailleurs «d'erreur de gouvernance» pour cette double cas-



CNIP Un crédit urgent de 700 000 francs pour le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle est soumis aujourd'hui aux députés du Grand Conseil.

(ARCHIVES DAVID MARCHON)

quette. Il estime que l'absence de mandat de prestation avec le Conseil d'Etat «n'a pas de lien avec les problèmes du Cnip».

«Nous sommes au fond du trou», concède de son côté le directeur du Cnip Daniel Huguenin-Dumittan. «Nous avons essayé de redresser la barre, mais avons perdu du temps dans l'autonomisation. Le Cnip subit les effets collatéraux de la crise. Il y a une inertie. Nous aurions dû être pleins en période de crise.» Le contraire s'est produit avec une chute des effectifs: 26 000 journées de formation données en 2008 contre 20 000 en 2009... Pour faire face à cette dégringolade, le Cnip a été redimensionné avec 100 places offertes contre 200 prévues, «dans l'attente d'une reprise économique», explique son directeur.

L'institution a dû se séparer de collaborateurs. En 2009, il y a eu trois départs à la retraite non compensés et deux départs «volontaires». En 2010? «Une retraite, un licenciement et un non-renouvellement de contrat», détaille Daniel Huguenin-Dumittan.

Un audit a été demandé au Contrôle cantonal des finances. Un second audit déterminera «quel rôle peut et doit jouer le Cnip à l'avenir», dit Frédéric Hainard. «Nous attendons beaucoup de cet audit», dit le directeur du Cnip. «Il faudra prendre des directions différentes.»

Le Conseil d'Etat veut créer une «Maison de l'insertion». Frédéric Hainard va plus loin: «Est-ce que le Cnip ne devrait pas être une entité du Cifom ou du CPLN?» /BWE

«Nous sommes au fond du trou»

Daniel Huguenin-Dumittan

HÔPITAL

Chef des urgences nommé



DR ANDREAS KÖHNLEIN Chef des urgences de l'Hôpital neuchâtelois dès le 1er septembre. (SP)

La création du département des urgences, décidée par la direction générale de l'Hôpital neuchâtelois pour améliorer l'efficacité du fonctionnement de son établissement multisite, se concrétise avec la nomination d'un médecin-chef de département, le docteur Andreas Köhlein, de La Chaux-de-Fonds. Médecin adjoint responsable des urgences interdisciplinaires de la clinique des Tilleuls, à Bienne, il entrera en fonction le 1er septembre. Les urgences de l'HNé - La Chaux-de-Fonds, Pourtalès et Val-de-Travers - assurent des prestations essentielles pour la population. La prise en charge des urgences exige une organisation efficace et la présence constante de professionnels parfaitement formés. On dénombre 16 000 urgences par an à Pourtalès et 12 000 à La Chaux-de-Fonds. Le Smur du Haut effectue 1,5 sortie par jour, celui de Pourtalès sort trois fois par jour et celui du Val-de-Travers dix fois par mois. /comm-réd

ADMINISTRATION

L'Etat est déterminé

Les cadres de l'administration cantonale neuchâteloise ont rencontré le délégué du Conseil d'Etat Francis Randin lundi soir à Malvilliers pour parler redressement des finances et réforme étatique. Le président du gouvernement Jean Studer a rappelé que l'Etat ne pouvait plus se permettre de payer 43 millions de charges d'intérêt de la dette. «Cela représente 118 000 fr. par jour! Le prix annuel d'une classe de primaire», a-t-il lancé. «La préparation du budget 2011 constitue une étape importante. Elle nous permettra de démontrer notre capacité à présenter des mesures structurelles.» Francis Randin participera à son élaboration. Il rencontrera les chefs de service et participera aux discussions budgétaires. «Ensuite, il réalisera les missions à court terme confiées par le Conseil d'Etat en misant sur un nombre limité de projets pour 2010 et en travaillant à une simplification administrative (engagement du personnel et conduite financière) avec les chefs des services centraux concernés.» Malgré le référendum contre le crédit alloué au redressement des finances et à la réforme de l'Etat, les autorités sont déterminées à aller de l'avant. «Ces 16 millions sont surtout destinés à soutenir l'administration dans ses réflexions et ses travaux», précise le Conseil d'Etat. /comm-réd

ÉCOLOGIE

Le véhicule éolio-solaire de passage à Neuchâtel

Le véhicule éolio-solaire à bord duquel deux reporters feront le tour du monde, était, de passage hier à Neuchâtel. Il a dans un premier temps été présenté aux députés au château. Par la suite, il a effectué une traversée de la ville pour s'arrêter à proximité de la fontaine de la justice. Là, le public a eu l'occasion de contempler ce tricycle pas comme les autres.

Le véhicule en question est constitué d'un Twike, sorte de tricycle écolo, biplaces, et d'une remorque couverte de panneaux solaires. Ces derniers, fourniront environ 70% de l'énergie nécessaire pour parcourir 40 000 km à travers qua-



BIPLACE Le véhicule écologique Icare, hier après-midi, dans la cour du château de Neuchâtel. (DAVID MARCHON)

tre continents. Le reste sera fourni par une éolienne de 2m80 de diamètre placée à l'arrière du véhicule. Doté d'un moteur de 8000 Watts, il est aussi puissant qu'un scooter.

Le passage de ce véhicule, qui est l'élément clé du projet Icare, est une initiative de la section neuchâteloise de Swiss Engineering UTS. «Le but de cette démarche était de sensibiliser le monde politique et le grand public sur la question de la mobilité durable et à la problématique du CO2» indique Jean René Ernst, président de cette association.

Le projet Icare a été initié par un jeune ingénieur vaudois,

Marc Muller. Il consiste à faire le tour du monde à bord du véhicule éolio-solaire. «L'objectif principal de cette boucle qui s'échelonne sur quinze mois est de sensibiliser les gens aux enjeux du développement durable et plus particulièrement aux mécanismes de compensation du CO2» précise Marc Muller.

Pendant la traversée, un duo effectuera quarante reportages sur la lutte contre le réchauffement climatique menée aux quatre coins du monde. Ils seront diffusés sur le site www.projet-icare.ch.

Grand départ le 15 mai à Yverdon. Première étape: Tunis /asm.

PRIX CRAQUANTS

PROFITEZ-EN MAINTENANT! OFFRES VALABLES DU 27.4 AU 3.5.2010 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

40%

2.90

au lieu de 4.90

Ananas
Costa Rica/Panama,
la pièce



50%

4.80

au lieu de 9.60

Ice tea en brique,
emballage de
12 x 1 litre
Classic, Light ou
pêche,
par ex. Ice tea Classic



1e kg

2.30

Courgettes
Espagne/Italie, le kg



40%

6.90

au lieu de 11.50

Cervelas en lot de 5
Suisse,
10 pièces/1 kg



40%

2.15

au lieu de 3.60

Tous les yogourts
M-Classic en lot de 6
par ex. à la vanille,
6 x 180 g



40%

11.85

au lieu de 19.80

Tablettes de chocolat
Lait extrafin ou Noxana
Frey de 200 g en lot de 6
par ex. Noxana, 6 x 200 g



50%

12.35

au lieu de 24.75

Papier hygiénique Hakle
en emballage multiple
par ex. Hakle à la
camomille, FSC,
30 rouleaux



50%

14.95

au lieu de 29.90

Tout l'assortiment de
chaussures pour femme
(excepté SportXX)
par ex. sandales pour
femme, noir et marron,
pointures 36-41



MIGROS

M comme Meilleur.



La biodiversité continue de régresser en Suisse au vu du peu d'efforts entrepris

Malgré l'engagement de la Suisse pris sur le plan international, «la biodiversité continue de régresser en Suisse, car trop peu d'efforts ont été entrepris», constate Forum Biodiversité Suisse après une large étude. «L'Homme pourrait en subir les conséquences», prévient le texte. /syb

L'Assemblée interjurassienne préoccupée par les pâturages

Les cantons de Berne et Neuchâtel ont été les premiers à appliquer la méthode de calcul. Dès 2006, l'Assemblée interjurassienne avait tiré la sonnette d'alarme auprès du Conseil-exécutif bernois et du gouvernement du Jura. /syb

LA CHAUX-DE-FONDS

Les pâturages boisés sacrifiés en raison d'une politique «erronée»

Pour ne pas perdre de subventions, certains agriculteurs rasant, parfois à grand renfort de gyrobroyeurs, les haies, arbres ou murs de pierres sèches, soit tout ce qui est déduit de la surface agricole utile (SAU). Une politique agricole «totalement erronée» pour certains, qui dénoncent la méthode de calcul de la Confédération.

Sylvie Balmer

Haies coupées, arbustes arrachés, murs de pierres sèches détruits... Année de la biodiversité ou pas, nos pâturages boisés ressembleront bientôt à des terrains de football... «Ils rasant beaucoup!», confirme Christian Marchon, agriculteur à La Chaux-de-Fonds. «Ils», se sont les exploitants, poussés par une politique agricole que beaucoup jugent «totalement erronée».

L'attribution des paiements directs se calcule en effet en proportion de la surface agricole utile (SAU). Et celle-ci est, depuis quelques années, déterminée sur la base de photographies aériennes. Arbres, haies, murs, mares... Tout ce qui dépasse est alors déduit de la SAU, et des subventions correspondantes octroyées.

Pour avoir conservé les éléments propres aux pâturages boisés sur son domaine, Christian Marchon a reçu, «l'an dernier, un courrier qui m'informait que, selon leurs calculs, la surface agricole utile (SAU) de mon domaine passait de plus de 17 à 15 hectares seulement. On appelle ça la surface épurée. Résultat, j'ai perdu 10 000 francs de subvention par année. Ils sont remontés jusqu'en 2007 et j'ai donc perdu 30 000 francs de paiements directs. Mes pâturages boisés, mes jeunes arbres, je

les laisse tel quel, pour la faune et la flore et le respect de la nature», confie-t-il.

Ailleurs, chez ses voisins, on sort le gyrobroyeur, dont l'utilisation est soumise à autorisation mais dont certains se passent allégrement. «Ils rasant... Beaucoup! Des murs de pierres sèches finissent en poussière. Les autorités nous poussent à couper le moindre petit arbre. Et pourtant, en Suisse, on a trop de lait, trop de viande... Pourquoi vouloir agrandir son domaine agricole? Le résultat, c'est: plus de travail sans augmentation de main-d'œuvre, un besoin accru de machines et de tracteurs plus puissants et plus lourds, entraînant un tassement supplémentaire du terrain et en prime des fins de mois financièrement souvent difficiles...»

Christian Marchon ne désarme pas. «Je vais replanter des haies pour protéger mes cultures des vents dominants, au risque de me faire déduire encore une part des paiements directs.»

Agriculteur aux Brenets, Gilbert Hirschy confirme que «la méthode de calcul imposée par Berne est pour beaucoup d'exploitants une aberration. Sur ces orthophotos [prises en 2006 et réactualisées tous les six ans], on retient l'ombre projetée par les arbres, alors que sur le terrain, le bétail peut parfaitement brouter sur cette surface. Afin de protéger les pâturages boisés, la Confédération pourrait prendre une mesure assez simple, soit revenir à une épuration raisonnée et ne tenir compte que de l'implantation au sol des arbres, pas de l'ombre projetée. C'est en ce sens qu'allait l'interpellation Favre», rappelle-t-il (réd: lire encadré).

«C'est sûr que la parcelle la plus rentable économiquement, c'est une vaste plaine où il n'y a rien. Heureusement on n'en est



PÂTURAGES BOISÉS Agriculteur aux Reprises, Christian Marchon refuse de détruire la biodiversité de son domaine pour ne pas perdre de subventions. «Marre que tout soit axé sur le fric!» (RICHARD LEUENBERGER)

pas encore là!», explique l'agriculteur qui pointe un «autre phénomène: l'augmentation de la taille des exploitations pour des questions de rentabilité ou de regroupement exigeant, notamment, une mécanisation toujours plus lourde. «Investissements et crédits génèrent, il est vrai, souvent une fuite en avant des exploitants... Mais avec cette logique-là, on va au casse-pipe!». Autre point noir: «On construit aujourd'hui des usines et des lotissements sur les plus belles terres du canton, comme sur le plateau de Bussy à Boudry ou sur le site du Crêt-du-Loche. Les agriculteurs sont relégués là où il y a des roches et des trous. On devrait faire l'inverse mais on a perdu tout sens rationnel...» /SYB

Un agriculteur marginal mais autonome

«Farfelu? Oui, on peut dire ça comme ça...» Agriculteur de souche, né à la ferme, Christian Marchon admet volontiers passer pour un original aux yeux de ses confrères. Son petit domaine de 15 ha fait vivre deux familles. «Preuve que c'est possible avec une petite exploitation. On achète peu de produits, on a beaucoup sur place: nos légumes, nos produits laitiers... (On doit d'ailleurs payer des impôts sur ces légumes qu'on n'achète pas). Je n'achète pas de complément alimentaire pour mon bétail, les engrais, des purins d'orties, je les fais moi-même...» L'agriculteur de la Joux-Perret s'est aussi affranchi des grosses mécaniques en revenant progressivement à la traction animale. «J'espère faire à terme 80% du travail avec les chevaux», dont la brave Comtoise Quorigane, attelée à des

vieux outils des années 1950, dénichés chez un voisin. Les vaches ont définitivement quitté le domaine. «Les races que les éleveurs emploient aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec celles du passé. Production maximale oblige, une vache consomme chaque jour quatre kilos de céréales, auxquels il faut ajouter deux kilos de concentré dont le soja en provenance souvent d'Amérique du Sud... C'est un non-sens!», dénonce cet éleveur, «le seul du canton à s'être lancé dans la brebis laitière». Ajoutez à cela que la famille vend ses produits chaque samedi sur le marché de La Chaux-de-Fonds depuis plus de six ans... «Alors bien sûr, je passe pour un farfelu! J'essaie le plus possible d'être autonome. Ceci dit, je suis heureux de faire ce métier et financièrement, j'arrive à m'en sortir.» /syb

Point mort au niveau fédéral

Président de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, le conseiller national Laurent Favre s'est beaucoup engagé pour que Berne reconnaisse la valeur du pâturage boisé et le travail des paysans pour les entretenir. «La Confédération considère qu'un arbre en pâturage boisé représente 100 m² de surface, au vu de son ombre projetée. Nous souhaitons que cette méthode de calcul soit modifiée. Las, nous n'avons pas eu gain de cause.» Acceptée lors de la session d'hiver par le Conseil national, à 160 voix contre 16, la motion a malheureusement été refusée ensuite par le Conseil des Etats, par 19 voix contre 13. Point mort, donc. «Au niveau fédéral, on a épuisé tous les moyens pour changer la méthodologie. On a juste pu discuter pour que l'ombre projetée soit réduite de 25% et qu'un arbre égale donc 75 m² au lieu de 100 m² de surface... Reste le canton, relativement

pragmatique, qui permet d'atténuer les mauvais effets de cette politique.» Attention, cependant, à ne pas limiter la question de la protection des pâturages boisés à l'utilisation du gyrobroyeur. «Le gyrobroyage a aussi permis la revitalisation des pâturages boisés dans certains secteurs du Jura. Ce n'est ni la machine du bon Dieu ni celle du diable», illustre-t-il. «Le cadre légal de son utilisation est très clair et va être encore durci par le canton.»

Ce que confirme le conseiller d'Etat Claude Nicati. «On est en train d'essayer de revoir l'arrêté du Département du territoire en ce qui concerne le gyrobroyage. Sensible à cette question, l'Etat souhaite intervenir contre les actions sauvages mais c'est un travail de très longue haleine. On ne peut pas faire de la protection de la nature à tous crins et de la protection agricole à tous crins. C'est un savant équilibre entre les deux.» /syb

«Ça fait mal à la biodiversité!»

Président d'Ecoforum, société faîtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois, Frédéric Cuhe rappelle qu'«avec l'épuration des pâturages boisés imposée aux cantons par l'Office fédéral de l'agriculture, ceux-ci ont été sectorisés en trois parties: les prés-champs (surfaces appartenant au pâturage boisé mais quasi dépourvues d'arbres), les pâturages boisés (surfaces où la présence des arbres et buissons caractérise encore bien l'image du pâturage boisé) et les pâturages boisés très arborisés, devenus «forêt» par manque d'entretien. Ecoforum regrette cette sectorisation car on assiste à une intensification de la production dans le secteur pré-champ avec une perte de la biodiversité, et les surfaces devenues forêt perdent également leur richesse en biodiversité par manque d'entretien.»

De manière générale, la flore des pâturages jurassiens s'est appauvrie. Exemple au-dessus du Creux-du-Van où, après les passages de gyrobroyeurs et de traitement aux herbicides, on a remplacé d'importantes surfaces de flore pseudo-alpine par des prairies artificielles... à 1450 mètres d'altitude! «C'est triste, et en dehors de toute logique. Ça fait mal à la biodiversité», regrette-il. Ecoforum plaide pour une meilleure collaboration entre les mondes de l'agriculture, du tourisme et de la protection de la nature, mais «ce n'est pas facile. La société attend beaucoup des plans de gestion intégrée des pâturages boisés.» Ecoforum se dit aussi satisfait du projet cantonal concernant la modification de la législation sur l'utilisation du gyrobroyeur. On espère que la tendance «plus de production, moins de biodiversité» va s'arrêter là.» /syb



LA CHAUX-DE-FONDS

Maison-Monsieur est à vendre

A une question du député Claude Borel, Le conseiller d'Etat Claude Nicati a annoncé hier au Grand Conseil que l'auberge de la Maison-Monsieur, propriété de l'Etat quittée par son locataire Jean-Claude Wenk à l'automne dernier, est bien à vendre. Prix? Entre 700 000 et 800 000 francs. /réd

LA CHAUX-DE-FONDS

La crèche du Chat Telot réunit bambins et aînés

Financée par la Ville de La Chaux-de-Fonds, la crèche du Chat Telot innove avec une collaboration intergénérationnelle et un concept éducatif original. La structure a été inaugurée hier mais elle accueille des enfants depuis le début de l'année.

EDWINA DICHAMP

Des personnes âgées et des bambins vivant ensemble et partageant des activités, c'est le concept de la crèche communale du Chat Telot, située au rez-de-chaussée des maisons de retraite du Châtelot, à La Chaux-de-Fonds. Au total, 45 places d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans sont disponibles mais la capacité d'accueil va passer à 60. Quant à l'encadrement, il est assuré par une douzaine d'éducateurs et une dizaine de stagiaires, apprentis ou étudiants.

Chat Telot a été inaugurée hier mais cette crèche existe depuis le début de l'année. Elle remporte un vif succès. «J'ai une longue liste d'attente», souligne Solange Mantegani, directrice de l'établissement. «Chaque jour, je reçois quatre à cinq demandes.»

La nouvelle structure d'accueil propose une collaboration intergénérationnelle. Depuis le mois de janvier, bambins et grands-parents apprennent à se connaître. «Des personnes âgées ont amené aux enfants des biscuits et bientôt, ils partageront des activités», se réjouit la directrice. «Mais il n'y a aucune obligation, les personnes âgées viennent seulement si elles le désirent.»

Cette cohabitation enchante les parents. «Certains enfants ne voient pas souvent leurs grands-parents. La crèche leur



CRÈCHE Les autorités ont inauguré hier la crèche du Chat Telot, rue du Châtelot 5-7. Cette structure d'accueil propose une collaboration intergénérationnelle unique à La Chaux-de-Fonds.

(GUILLAUME PERRET)

permet d'avoir un lien avec des personnes âgées», explique Solange Mantegani. «Tout le monde est gagnant: les personnes âgées sont heureuses d'avoir ce contact et les enfants apprennent le respect.»

Cet établissement a été financé par la Ville de La Chaux-de-Fonds. «Le Conseil général avait accordé un crédit de 1,5 million de francs pour aménager cet espace et construire deux nouveaux appartements pour les personnes âgées», rappelle Didier Berberat, conseiller communal en charge du dicastère de l'Instruction publique et des Affaires sociales. «Finalement, ce crédit a été plus important que prévu mais le supplément a été compensé par des recettes supplémentaires liées au subventionnement».

«Tout le monde est gagnant: les personnes âgées sont heureuses d'avoir ce contact et les enfants apprennent le respect»

Solange Mantegani

A l'origine, c'est la crèche de Beau-Temps qui devait aménager au Châtelot. «Pour des raisons juridiques et de subventions, nous avons estimé qu'il était plus opportun de développer une crèche novatrice comme Chat Telot et fermer Beau-Temps», précise Didier Berberat. «La collaboration intergénérationnelle proposée est unique à La Chaux-de-Fonds et le concept éducatif est également novateur.»

Des ateliers cuisine, contes, musique ou créativité sont proposés. «Nous voulons développer leur potentiel et leur autonomie tout en suivant leur rythme», explique Solange Mantegani, qui a imaginé ce concept. «En ce sens, nous ne sommes pas une simple garderie.» /EDI

LA SAGNE

Bons comptes, mais eau plus chère

Séance rapide du Conseil général de La Sagne lundi soir. C'est un peu l'habitude. Mais cette fois-ci, en plus, les comptes 2009 soumis au législatif bouclaient avec un bénéfice de 32 528 francs, sans compter un paquet d'amortissements extraordinaires à hauteur de 190 000 francs.

Un point a cependant été mis en évidence. Le compte de l'eau, qui doit s'autofinancer, a tourné dans le rouge avec un déficit de 62 000 fr. couvert par aucune réserve. Il s'explique par des fuites, identifiées mais pas complètement réparées. Résultat: le Conseil communal devra se résoudre à une adaptation du prix (actuellement à 2,15 fr. le m3) cette année déjà. Un rapport suivra.

Les trois autres objets sou-

mis au vote ont passé la rampe sans coup férir: la remise en état de la toiture d'une loge au Mont-Dar (250 000 fr.), la rénovation des installations sanitaires du locatif communal de Rosières 1-3 (62 000 fr.) et l'implantation de neuf conteneurs enterrés pour les ordures ménagères (80 000 fr.).

Le Conseil général a en outre enregistré une démission, ce qui porte à quatre le nombre de sièges vacants (sur 19). Enfin il a nommé à sa tête sa benjamine, Virginie Herrmann, 23 ans. Avec la conseillère communale Martine Nussbaumer qui prend la présidence de l'exécutif, elle forme la deuxième paire de femmes à la tête de La Sagne dans son histoire. /ron

En bref

■ LE LOCLE

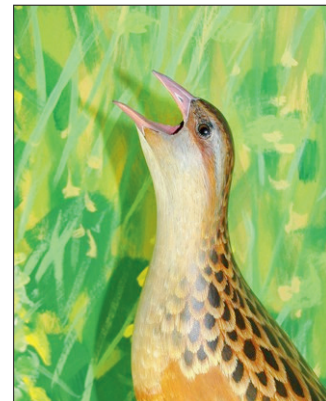
Livres en jeux à la Bibliothèque des jeunes

«Viens jouer, observer, bouger... avec les livres!» C'est l'invitation adressée aux enfants dès trois ans par la Bibliothèque des jeunes du Locle dans le cadre de son 40e anniversaire. Aujourd'hui entre 14h et 18 heures. /comm-réd

■ LA CHAUX-DE-FONDS

Matin de l'oiseau chanteur

A La Chaux-de-Fonds, les amateurs de nature ont rendez-vous dimanche à 5h30 devant le Musée d'histoire naturelle pour aller écouter «Le petit matin de l'oiseau chanteur», au Bois du P'tit ou aux Brenets, sous la conduite d'ornithologues. Au lever du soleil vers 6h15, c'est un véritable concert symphonique, dit-on. Gratuit, mais inscriptions obligatoires au tél 032 967 60 71 (matin) ou par courriel à jean-daniel.blant@ne.ch /réd



ECOLADES
Festival des écoles
romandes & tessinoises
La Chaux-de-Fonds / Le Locle

JOUR
J-9

- **Création, samedi 8 et dimanche 9 mai, à 10h, hall du Cifom-ET** «Joue avec les robots», un spectacle des élèves du Cifom. Couloir de l'effroi, film en quatre dimensions, et bien d'autres choses encore... Etes-vous prêts à jouer avec les robots?
- **Reprise, samedi 8 mai, à 20h30, durée 70 min, salle de musique de L'Heure bleue** «Judas Maccabaeus» (extraits) par les élèves du Collège Rousseau, à Genève. L'un des plus célèbres oratorios de Händel, interprété par 60 choristes, 22 musiciens et 4 solistes.
- **Création, samedi 8 mai, 11h, durée 75 min, Temple-Allemand** «La jeune Fille de Sorrente», par les élèves du Lycée Denis-de-Rougemont, à Neuchâtel. Des compositions musicales inspirées de la toile éponyme de Léopold-Robert, avec projections de toiles contemporaines. /réd

PUBLICITÉ

PLEINS FEUX SUR:

SUISSE vs.
NORVÈGE

Vendredi, 30 avril 2010, 19h45
Patinoire des Mélèzes, La Chaux-de-Fonds

Prévente: www.ticketcorner.com, www.swiss-icehockey.ch,
Secrétariat du HCC La Chaux-de-Fonds, Kiosque Espace La Chaux-de-Fonds

Félicien Du Bois #13

PostFinance
LA POSTE

elco

1004

Škoda

TISSOT
SWISS MADE SINCE 1853

SWISS
ICE HOCKEY



ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

PARABÔLE Fat No Brain et I Am an Elephant à l'affiche

Les punks chauds de Fat No Brain et le groupe neuchâtelois de pop rock I Am an Elephant figureront parmi les artistes qui se produiront lors de la septième édition du Parabôle festival, les 16 et 17 juillet à Bôle. L'entier de la programmation ne sera pas dévoilé avant le mois de mai. /réd

Cinquième bénéficiaire de suite pour les comptes de Fontainemelon

Le Conseil général de Fontainemelon a adopté lundi à l'unanimité les comptes 2009. Malgré la baisse d'un million de fr. de l'impôt des personnes morales, ils enregistrent un excédent de recettes de 100 550 francs. /réd

DÉPRÉDATIONS

A Neuchâtel, un paysagiste traque et taxe les auteurs de vandalisme

Les beaux jours arrivent, et avec eux, la traditionnelle déferlante d'actes de vandalisme. En mars, la Ville de Neuchâtel a subi pour 14 000 francs de dégâts, entre feux de poubelles et massifs de fleurs fracassés. Vingt-huit plaintes ont été déposées. Le nouveau Zorro qui traque et fait payer les casseurs s'appelle Thierry Guillod, paysagiste aux Parcs et Promenades.

VIRGINIE GIROUD

Il s'appelle Thierry Guillod. Il est paysagiste de formation. Particularité: depuis le 29 mars, cet homme est le seul employé des Parcs et Promenades de la Ville de Neuchâtel à être assermenté, donc à être habilité à distribuer des amendes d'ordre.

Sa mission quotidienne: traquer les auteurs d'actes de vandalisme. Soit, dans le détail, photographier les déprédations infligées au domaine public, estimer leur coût, porter plainte contre les auteurs, puis leur envoyer la facture, ou carrément leur proposer des travaux d'intérêt général.

Car depuis 2007, la Ville serre la vis. Elle dénonce systématiquement tous les actes de vandalisme et intente des procédures civiles pour obtenir des dédommagements. De plus, elle inventorie ces actes sur le site www.2000neu.ch, afin de faire prendre conscience au public des coûts assumés par la collectivité.

Au total, près de 500 plaintes ont été déposées par la commune en trois ans concernant des dégâts à hauteur de 600 000 francs. Cette politique de dénonciation porte-t-elle ses fruits? Ces efforts servent-ils vraiment à quelque chose? Interview.

Thierry Guillod, le nombre de déprédations sur le domaine public a-t-il véritablement baissé depuis 2007?

Oui! En 2007, j'avais déposé 159 plaintes pour des dégâts à hauteur de 260 000 francs. En 2008, le montant s'élevait à 189 000 francs, et en 2009, il a baissé à 122 000 francs, pour 107 plaintes déposées. La différence est surtout évidente pour les tags, dont le nombre a diminué de moitié.

Comment expliquer cette baisse du nombre d'actes? La peur de l'amende?

Avant 2007, la Ville ne portait pas plainte systématiquement. Aujourd'hui, elle le fait pour tous les dégâts commis. Et lorsque les auteurs sont identifiés, j'engage une procédure civile pour obtenir des dédommagements. Le montant des factures infligées peut être assez important. Cela se sait. Et ça a un petit effet dissuasif. Pour s'en rendre compte, il faut s'imaginer que des dégâts sur une poubelle coûtent entre 150 et 2000 francs à la commune, donc au contribuable. Et la facture pour effacer un tag sur un mur naturel peut atteindre 5000 francs.



THIERRY GUILLOD Le paysagiste a découvert lundi une croix gamée sur une statue de l'Esplanade du Mont-Blanc. Montant des dégâts: 1000 francs. (DAVID MARCHON)

Combien d'argent la Ville récupère-t-elle en traquant ainsi les vandales?

Depuis 2007, nous avons récupéré environ 65 000 francs, soit en argent, soit en travaux d'intérêt général, sur les 606 000 francs de dégâts commis.

Mais pour faire payer les auteurs, il faut les retrouver...

La police, avec qui la collaboration est excellente, identifie 50% des tagueurs. Car ils laissent une empreinte, une signature. Et dès qu'ils reçoivent une

facture, ils ont cette sympathique tendance à se dénoncer entre eux! Pour les autres auteurs de déprédations, par exemple des gens qui fracassent un massif de fleurs, difficile de mettre la main dessus, sauf en cas de flagrant délit.

Combien de personnes optent pour des travaux d'intérêt général?

Une dizaine par année. Lorsqu'ils reçoivent la facture, ils téléphonent, ils ralentissent, et nous sommes arrangeants. Nous leur proposons du net-

toyage, du désherbage, du balayage. Et je peux vous assurer que ceux qui passent des heures à effacer leur tag se font discrets ensuite. On n'entend plus parler d'eux!

Qui sont ces auteurs d'acte de vandalisme?

Pas forcément ceux que l'on pense! Des fêtards, des pères de famille, de tout.

Que vous apporte le fait d'être, au même titre qu'un policier, assermenté depuis fin mars?

Maintenant, je peux m'ap-

«Le montant des factures infligées peut être assez important. Cela se sait. Et ça a un petit effet dissuasif»

Thierry Guillod

L'association antitags estime que la Ville est laxiste avec les graffeurs. Qu'en pensez-vous?

Ils ne voient pas tout le travail que l'on fait dans l'ombre. La Ville n'est pas responsable de tous les tags réalisés sur les bâtiments privés. Et ils sont les plus nombreux. Sur le domaine public, je vous assure qu'ils ne restent pas longtemps! /VGI

NEUCHÂTEL

Nouvelle balade gourmande lancée

Le Lions club Neuchâtel-Tandem organise le 30 mai une balade gourmande entre Auvernier et Cortaillod. Si ce projet survient quelques mois après la fin des «Balades gourmandes en pays de Neuchâtel», il n'est pourtant pas directement lié à la formule précédente. Le but: récolter des fonds pour SightFirst II, un programme international de lutte contre la cécité.

Les marcheurs aux papilles curieuses parcoureront ainsi un parcours de 5 km environ, avec plusieurs arrêts pour déguster des produits du terroir. Le retour se fera en bateau depuis Cortaillod. «Nous attendons 500 inscriptions», indique Daniele Raffaele, du Lions club.

«On travaillait déjà sur ces promenades avant que l'équipe



CORTAILLOD Les marcheurs gourmets arriveront au port de Cortaillod où ils reprendront le bateau pour revenir à Auvernier. (ARCHIVES DAVID MARCHON)

de la 'Balade gourmande' en pays de Neuchâtel» annonce qu'elle arrêterait», précise Daniele Raffaele. Il ne s'agit donc pas de reprendre le même projet, mais bien d'en créer un nouveau.

Le Lions club a contacté les communes situées le long de l'itinéraire. «Elles se sont toutes montrées très ouvertes», note Daniele Raffaele. Les organisateurs n'ont par contre approché ni Tourisme neuchâtelois

(TN), ni le comité de l'ancienne formule des balades gourmandes.

Tourisme neuchâtelois serait pourtant prêt à soutenir la manifestation sur le plan de la promotion et de la logistique. «Mais il faudrait pour cela que les organisateurs nous approuvent», explique Corinne Stehlin, coordinatrice TN pour le Littoral, qui n'était absolument pas au courant de l'initiative du Lions club.

Même surprise du côté des organisateurs de feu la «Balade gourmande en pays de Neuchâtel». Son fondateur est persuadé que ce type d'événement suscite un engouement important. /nhe

Inscriptions et programme détaillé sur www.lcnet.ch

INDUSTRIE

Oerlikon-Stationär ferme à Boudry

«C'est l'aboutissement du programme de production. Nous entamons maintenant le programme de démantèlement.» Responsable du site de Boudry de l'entreprise Oerlikon-Stationär, qui fabrique des batteries industrielles, Jean-Philippe Petitpierre a confirmé l'information donnée hier par la radio RTN: le site en question sera fermé dès vendredi.

Il n'en a pas dit beaucoup plus, mais RTN a indiqué que «selon le responsable du site», cette fermeture fait disparaître «25 emplois fixes». Mais une quinzaine de personnes supplémentaires pourraient être «concernées», ce qui n'étonne guère Catherine Lausbscher, secrétaire

au syndicat Unia: «Cette entreprise employait de nombreux temporaires.»

A entendre Jean-Philippe Petitpierre, la fermeture du site boudryen ne devrait pas surprendre: «Il y a eu un communiqué le 1er décembre 2009. Mais il n'a guère eu d'échos dans les médias régionaux.» Le groupe américain EnerSys avait alors racheté toute l'activité industrielle du groupe zurichois Accu Oerlikon, dont dépendait le site de Boudry. Or, à cette époque, la concurrence faisait souffrir les deux groupes, selon «L'Agefi».

Selon la radio, un plan social a été mis en place à Boudry sans l'intervention des syndicats. /jmp



SAIGNELÉGIER

Une organiste parisienne sur la touche

Restauré à l'automne 2009, l'orgue monumental de Saignelégier peut désormais susciter une animation culturelle de haut niveau. Ainsi, la titulaire adjointe des orgues historiques de Saint-Sulpice à Paris, Sophie-Véronique Cauchefer-Choplin (photo) y jouera vendredi, à 20h. /gca-réd

FUMÉE PASSIVE

Le Jura contraint de déposer la clope

L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif le 1er mai sonnera le glas du dernier bastion des fumeurs en Suisse romande. Après des années de résistance, le Jura devra se soumettre à l'interdiction de fumer.

STÉPHANE HOFMANN

Dès samedi, il sera donc interdit de fumer à l'intérieur des lieux publics et au travail dans toute la Suisse. Mais la loi prévoit des exceptions. Bars et restaurants peuvent se déclarer établissements fumeurs pour autant que leur surface ne dépasse pas les 80 mètres carrés et qu'ils soient équipés d'une ventilation (lire encadré).

Une autre possibilité est l'installation de fumoirs avec un service assuré par des employés ayant donné leur accord. Dans tous les cas, l'établissement doit être équipé d'une aération et être clairement signalé comme lieu fumeur de l'extérieur. Celui qui ne respecte pas la loi pourra écoper d'une amende d'au maximum 1000 francs. Après trois avertissements, le restaurateur pourrait se faire retirer sa patente.

L'entrée en vigueur de la loi fédérale ne mettra pas un terme à la confusion qui règne en Suisse. Comme les cantons gardent le dernier mot, ceux qui ont instauré un système plus sévère avec par exemple des fumoirs sans service n'auront pas à s'aligner sur la solution fédérale. Neuchâtel, Berne, Genève, Fribourg, Vaud et Valais ont par exemple adopté des législations cantonales plus strictes.

Parmi les irréductibles réfractaires à l'interdiction de fumer figure le canton du Jura, qui abrite la manufacture de cigarettes British American Tobacco (BAT) à Boncourt, ex-Burrus, un très important contribuable qui emploie 500 collaborateurs. D'aucuns estiment que l'Etat devait trouver un équilibre entre santé publique et intérêts économiques. (plus grand employeur privé du canton). Rejetant l'accusation de laxisme, le Jura a voulu privilégier une réglementation prenant en compte les intérêts de chacun. Si elles ont interdit la fumée dans les locaux de l'Etat et les hôpitaux, les autorités n'ont jamais donné de signal clair s'agissant des restaurants.

Les rares velléités en faveur d'une interdiction ont été rejetées. C'est au nom de la liberté et du libre choix des restaurateurs que le Parlement s'était



FUMÉE PASSIVE Le Jura a résisté, mais la Berne fédérale a eu le dernier mot.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

opposé à toute intervention visant à protéger la population contre la fumée passive. «Ce n'est pas parce que d'autres cantons ont légiféré qu'il faut aussi le faire», avait lancé un

député lors du rejet d'une motion en 2009.

Les fumeurs jurassiens ne seront pas les seuls à se soumettre à la nouvelle législation fédérale sur la fumée passive dès

samedi. Ceux des cantons de Schaffhouse, d'Appenzell Rhodes-Intérieures ou encore de Lucerne devront aussi se plier aux nouvelles règles. /SHO-ats-réd

50 000 francs pour une ventilation agréée

Ce n'est de loin pas la ruée pour conserver le statut de restaurant fumeur comme l'autorise la loi. «Nous n'avons reçu que deux demandes d'établissements de moins de 80 mètres carrés qui désirent rester fumeurs», explique Jean Parrat, du Service jurassien des arts et métiers et du travail. S'agissant de l'installation d'un fumoir, le canton ne dispose pas de chiffres car cet aménagement ne nécessite pas d'autorisation. «Il y aura moins de dix fumoirs dans le Jura», estime-t-il. Dans le Jura, quelque 80% des restaurants sont des petits établissements de campagne.

Le coût d'une ventilation agréée pour un établissement fumeur décourage bien des restaurateurs. «L'investissement s'élève autour de 30 000 francs au minimum», relève Jean Parrat. Deux cafetiers de la vallée de Delémont ont fait leurs comptes: la facture approche les 50 000 francs. Sans parler de la facture d'électricité, les systèmes

de ventilation étant très voraces dans ce domaine. A cela s'ajoute l'incertitude que fait planer l'initiative de la Ligue pulmonaire – pour une interdiction sans exception – sur laquelle le peuple devra sans doute se prononcer. Les partisans de l'herbe à Nicot ne baissent pas les bras non plus et ont lancé l'initiative «pour une loi libérale sur l'interdiction de fumer». A noter qu'il n'y aura aucune période transitoire: il s'agira d'être en ordre avec la loi dès le 1er mai ou attendre la pose d'une installation idoine avant de pouvoir à nouveau tolérer la cigarette. Des restaurateurs jurassiens ont tenté de copier certains de leurs homologues bâlois en transformant leur café en «cercle», moyennant une carte de membre payante. Mais l'astuce n'a pas fonctionné. Jean Parrat: «Ce qui est possible à Bâle ne l'est pas dans le Jura. Le canton considère en effet les cercles comme des établissements publics à part entière.» Essayé, pas pu. /ats-gst

Coup de balai sur les sentiers aux abords du Noirmont

Une opération de nettoyage des sentiers et de lutte contre les plantes envahissantes aura lieu samedi 8 mai, au Noirmont. Rendez-vous à 8h devant l'Hôtel-de-Ville. Inscriptions jusqu'au 4 mai au 032 953 11 15. /réd

FRANCHES-MONTAGNES

Marche solidaire pour la Fête-Dieu

Etre solidaires durant la Fête-Dieu. C'est l'objectif de l'Unité pastorale Saint-Jean - La Courtine, qui organise le 3 juin une marche en faveur du projet humanitaire Miya. Lancé en 2006 par des Franches-Montagnards, le projet a déjà donné le jour à une pisciculture au Congo, dans la province du Kasai oriental.

Dix étangs de dix ares ont été creusés par la population locale. Une quarantaine de familles s'occupent de faire tourner la pisciculture de tilapias, des poissons riches en protéines. Pour cette phase, 27 100 fr. ont été rapportés par la Suisse. Il s'agit maintenant de permettre au projet de prendre assez d'ampleur pour voler de ses

propres ailes, avec des cultures maraîchères, des élevages et une formation pour les gens en charge. Le coût de cette dernière phase est estimé à 31 700 francs. «Il nous manque entre 15 000 et 20 000 francs», expliquaient hier Christine Chavanne et Ignace Froidevaux, tenants du projet, qui retourneront au Congo cet été, afin d'évaluer les besoins.

Ils appellent la population à participer à une journée de solidarité le 3 juin, à la loge de la Chaux, au Cernil. Au menu: célébration de la Fête-Dieu (10h), pique-nique (12h) et marche de solidarité (dès 13h15). Les enfants de l'Unité pastorale ont la mission de dénicher des par-rains. /dwi

Une Taignonne aux doigts de fée



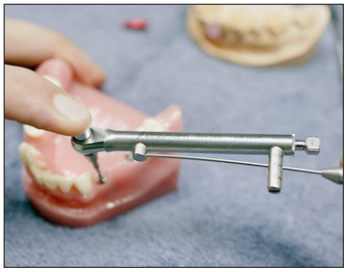
Coiffeuse au Noirmont, Chrystel Biancon a eu l'honneur d'animer un show international réunissant 700 professionnels de la branche, le 19 avril au Luxembourg. C'était la première fois qu'une ambassadrice suisse était demandée sur la scène de la coiffure internationale. Elle a réalisé deux coiffures en commentant ses gestes au micro, lesquels étaient aussi projetés sur un écran géant. Des coiffeurs lui ont demandé de venir prendre des cours en Suisse. «C'était l'euphorie», note Chrystel Biancon membre du groupe H3 (H cube), réunissant 200 ambassadeurs du monde entier, dont trois Suisses. /dwi

En bref

■ **AIJ**
Une soixantaine de personnes à Saignelégier
La séance d'information publique de l'AIJ a réuni environ 60 personnes hier soir à Saignelégier. Lundi soir à Courtelary, une trentaine de personnes se sont déplacées. Les deux dernières présentations du rapport final auront lieu lundi à Moutier et mardi à Delémont. /dwi

■ **SAIGNELÉGIER**
Un cycliste blessé par un véhicule
Le conducteur d'un véhicule a frôlé un cycliste hier, à la sortie de Saignelégier direction Les Cerlatez, en voulant dépasser un groupe de deux-roues. Le cycliste a chuté lourdement sur la chaussée et s'est grièvement blessé. Après avoir été soigné par le personnel ambulancier de l'hôpital du Jura, il a été pris en charge par la Rega avant d'être acheminé à l'hôpital de l'île à Berne. Le conducteur du véhicule en cause ne s'est pas arrêté. /dwi-comm

■ **MUSIQUE**
Claudine et Samy chantent au Noirmont et à Tramelan
En costume de circonstance, le basse-baryton Samuel Hasler et la pianiste Claudine Zwahlen revisitent des chansons de Jean Villard Gilles. A découvrir demain, à 20h, à la salle Roc-Montès de la clinique Le Noirmont, et vendredi, à 15h, au CIP à Tramelan. /réd



KEYSTONE

ÉCONOMIE

Léger mieux pour Straumann

Straumann a légèrement accru ses ventes au premier trimestre 2010. Le fabricant bâlois d'implants dentaires, qui possède une unité de production à Villeret, a dégagé un chiffre d'affaires de 199,2 millions de francs, soit une hausse de 1,5% par rapport à la même période de l'an passé. /ats

CÉRÉMONIE

Les Mérites imériens trustés par les sportifs

Dans le cadre de son assemblée générale, l'Association des sociétés locales de Saint-Imier a remis hier soir les Mérites imériens 2009 à 23 sportifs qui se sont illustrés l'an dernier ainsi qu'à deux groupes (les juniors A du HC Saint-Imier et le Corps de musique).

GILLES BÜRKI

C'est une tradition: chaque année, l'Association des sociétés locales de Saint-Imier remet un petit trophée aux Imériens particulièrement méritants. Hier soir, au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à la salle de spectacles, les Mérites 2009 sont allés à 23 sportifs ainsi qu'à deux groupes. Il s'agit des juniors A du HC Saint-Imier pour avoir terminé premiers de leur groupe et remporté les play-off, et du Corps de musique pour avoir terminé premiers au 1er rang lors du Concours cantonal bernois. Quant aux Mérites individuels, on l'a dit, ils sont revenus cette année uniquement à des sportifs, qui ont été sélectionnés directement par les sociétés auxquelles ils appartiennent. La FSG



MÉRITANTS Les Imériens qui se sont illustrés en 2009 ont été récompensés hier soir par l'Association des sociétés locales.

(STÉPHANE GERBER)

Saint-Imier a proposé 10 noms, le Club des patineurs six, le Ski club quatre et la Société de tir un seul. En outre, comme le permet le règlement, le comité de l'Association des sociétés locales peut lui aussi proposer un ou plusieurs noms. Il a souhaité ré-

compenser la vétériste Naïka Rachter (plusieurs victoires à la Watch Valley Bike Cup, à la Trans Raiffeisen, à la Juralp Cup, etc.) et l'alpiniste-marathonien bien connu Vincent Scheidegger.

Il y a quelques années, le choix des candidats aux Mérites imériens reposait sur des critères assez stricts, comme d'avoir remporté au minimum une troisième place lors d'une compétition. «Ce critère n'était pas adapté au domaine de la culture, si bien que le règlement a été assoupli», explique le président de l'Associa-

tion des sociétés locales, Patrick Picard. /GBU

Ils l'ont reçu!

Club des patineurs: Naomi Tanner, Nicola Todeschini, Charlotte Pilloud, Salomé Tanner, Camille Ruchonnet et Estelle Reymond. **Ski club Saint-Imier:** Tania Broch, David Meyer, Anthony Page et David Pedrosa. **FSG Saint-Imier:** Chloé Theurillat, Carole Zumwald, Dunia Santoro, Mylène Friedli, Lola Defrancesco, Joëlle Docourt, Sonia Vasquez, Chloé Aellig, Justine Kämpf et Cynthia Kämpf. **Société de tir:** Gaëtan Aellen. **Mérites de groupe:** Juniors A du HC Saint-Imier, Corps de musique de Saint-Imier. Proposés par l'Association des sociétés locales: Naïka Rachter (VTT) et Vincent Scheidegger (alpinisme).

Les Mérites individuels sont revenus cette année uniquement à des sportifs

SWISSMETAL

Annualisation du temps de travail

Le personnel de la Boillat, réuni en assemblée hier à Reconvi-lier, a donné son feu vert à une convention portant sur la flexibilisation du temps de travail. Le point principal portait sur l'introduction d'un bonus-malus de plus ou moins 100 heures par an, le nombre d'heures de travail annuel étant fixé à 2080 dans la convention collective. En cas de solde d'heures positif à fin décembre, il est reporté à l'année suivante. Dans le cas contraire, il est perdu. Selon Jean-Pierre Chapuis d'Unia Transjurane, ce vote traduit la volonté du personnel de tourner la page.

Sur les 119 employés sous contrat dans l'usine de Reconvi-

lier, 98 ont pris part au vote. La proposition a été acceptée par 58 oui contre 36 non et quatre votes blancs.

La convention, qui devrait entrer en vigueur d'ici juin prochain, s'appliquera jusqu'à fin 2011 sur les sites de Reconvi-lier et de Dornach. Cet accord souhaité par la direction a été durement négocié depuis décembre dernier. Il limite par exemple à cinq le nombre de samedis qui peuvent être travaillés par trimestre – avec l'aval du collaborateur. Le travail a repris à plein régime depuis environ deux mois à la Boillat, si bien que les employés doivent effectuer nombre d'heures supplémentaires. /pou-réd

En bref

■ **TRAMELAN**
Septante postulations pour un poste de concierge
Michel Maillat, domicilié à Tramelan, sera le nouveau concierge des bâtiments scolaires de La Printanière à partir du 1er août, en remplacement de Joël Clément. Le Conseil municipal tramelot l'a retenu parmi 70 postulants, dont 20 provenaient de la localité. /comm-réd

■ **Trois cabines Swisscom supprimées**
Swisscom souhaite supprimer trois cabines téléphoniques sous-utilisées à Tramelan. Il s'agit de la cabine Près de l'église (15 appels par mois en moyenne), à la rue Haute (10) et celle de la poste aux Reussilles (5). Ces suppressions doivent encore obtenir l'aval de la Commission fédérale de la communication. /comm-réd

■ **Nouveau gardien pour les forêts communales**
La Municipalité de Tramelan va collaborer avec la Division forestière 8 pour l'entretien de ses forêts. A partir du 1er mai, c'est Jean-Marc Friedli, par ailleurs forestier d'Etat, qui s'occupera des forêts communales, en remplacement de Denis Vuilleumier (retraite). /comm-réd

■ **Intégration et monde du travail**
Dans le cadre de l'exposition «L'autre - portraits de migrants vivant en Suisse», le CIP à Tramelan organise demain (19h30) une conférence-débat ayant pour thème l'intégration dans le monde du travail. /réd

■ **LES REUSSILLES**
Motarde hélicoptérée par la Rega
Hier vers 11 heures, une motarde a perdu le contrôle de sa machine non loin de la croisée du Cernil. Grièvement blessée, elle a été prise en charge par un hélicoptère de la Rega. /comm-réd

OTTO'S
Incarom Classic café soluble
2 x 275 g
795 au lieu de **1045**

Vaste choix – étonnamment avantageux!

Visage Nivea
DNAge, crème de jour ou de nuit, le pot de 50 ml
1145 au lieu de **2290**

Paco Rabanne
1 Million homme EdT vapo 50 ml
4990 au lieu de **7390**
Vous économisez 23.10

Amadino
Valencia DO, tinto, rosado ou blanco
6 x 75 cl
20.- au lieu de **2940**

Valsler Classic
gazeuse
6 x 1,5 litre
495 au lieu de **695**

Coral liquide
Optimal Color, Optimal Light Parfum, Black Velvet, White Satin ou Laine & Soie, 3 litres
1290 au lieu de **1990**

X-Tra
XXL PACK
75 cycles de lavage
1895 au lieu de **3590**

Top
t. S-XL, pur coton, div. coloris
12.-

Chemise seersucker
T-shirt 9.90 au lieu de 19.90
1290 au lieu de **2490**

Ensemble de bébé
st. 62-86, pur cotone, div. coloris
1190

T-shirt
st. 92-122, pur coton, rose ou turquoise clair
990

Leggings
st. 92-122, 95% coton, 5% élasthanne, div. coloris
790

Salon
corps similicuir, siège et dossier en tissu, 296/231 x 76 x 96 cm
49.-

Coussins décoratif
en tissu, lot de 2 pièces, 50 x 50 cm

Votre succursale: • Couvet • La Chaux-de-Fonds

OTTO'S Webshop
Plus de 1000 articles de marque à commander exclusivement par Internet. www.ottos.ch

De super marques à prix OTTO'S

Set bar en rotin synthétique
6 tabourets noirs, 1 bar avec plateau de verre, armature en acier, cannaie synthétique, bar 145 x 74 x 110 cm, chaise 34 x 34 x 78 cm
898.- au lieu de **1298.-**

SUDOKU N° 981

Difficulté moyenne

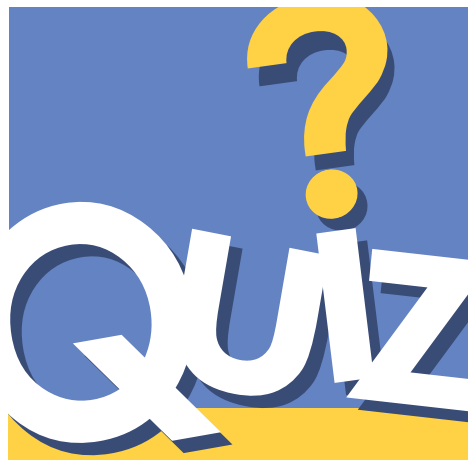
7					2			4	
				1	3			8	
	2		7						1
	5	3		1					
4			5		8				2
				6		5	9		
9					3			1	
	3			5	7				
	4		9						6

La règle du SUDOKU est on ne peut plus simple. Le but est de compléter la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9 et en tenant compte que chaque ligne, colonne et carré contient tous les chiffres une seule fois.

Solution de la grille n° 980

7	9	5	8	4	6	2	1	3
8	6	2	3	7	1	4	5	9
3	1	4	2	9	5	8	7	6
2	4	3	7	8	9	1	6	5
9	5	8	6	1	2	3	4	7
1	7	6	4	5	3	9	2	8
4	2	9	5	6	8	7	3	1
5	3	1	9	2	7	6	8	4
6	8	7	1	3	4	5	9	2

Grilles de fabrication Suisse
WWW.SU-DO-KU.CH



- 1 – Dans quelle ville Madame de Sévigné est-elle décédée ?
A. À Paris B. À Fontenay-sous-Bois
C. À Grignan D. À Blois
- 2 – En quelle année Thaksin Shinawatra est-il nommé Premier ministre de la Thaïlande ?
A. En 1956 B. En 1988 C. En 1999 D. En 2001
- 3 – Où se situe le désert du Lout ?
A. En Iran B. En Irak
C. En Mongolie D. En Lybie

Réponses
1. C. La femme de lettres française, Madame de Sévigné, est décédée à Grignan dans la Drôme. Thaksin Shinawatra a été nommé Premier ministre en 2001 et a été reconduit dans ses fonctions au terme des élections de 2005.
2. D. Thaksin Shinawatra a été nommé Premier ministre en 2001 et a été reconduit dans ses fonctions au terme des élections de 2005.
3. A. Le désert du Lout est un désert iranien.

Le gropinier

Gino Jeanneret – Roman – Edition Mon Village / 86

En tant qu'ancien, André jura de faire le nécessaire auprès des autorités de la Croix-Rouge. Il avait un accès prioritaire à certaines données et comptait en user. Mais il avait dans la gorge une amertume au goût de soufre; que n'avait-il pas écouté plus attentivement les gosses qui lui parlaient quand il était sur le terrain? Il ferait à ce sujet un rapport qui apporterait peut-être quelques fruits, en tout cas, il l'espérait.

Il eut aussi beaucoup de peine à se séparer de Fripon et regrettait que Kaleb ne voulût pas faire le voyage à pied. Le Berbère était devenu un bourgeois qui préférerait les cent cinquante chevaux de sa Jeep à un mulet, même exceptionnel. André pensa qu'aussi différents que soient les peuples, les individus sont les mêmes. Partout le confort et la modernité priment. Les objets deviennent vieux avant de devenir anciens et ne reprennent de la valeur que quand ils acquièrent leurs lettres de Noblesse, au moment où on les classe sous «antiquités».

– Je t'ai préparé deux cadeaux, lui dit Lupin. Le premier le voilà, c'est un livre sur le Toubkal. Je me suis dit que si tu ne parviens pas au sommet, tu pourras au moins le gravir en parcourant les lignes et les photos.

Lupin mit encore la main à sa poche et en retira un paquet très petit.

– Et voilà le deuxième. C'est mon bien le plus précieux, mais tu dois me promettre de ne pas le déballer avant d'avoir quitté ce pays et d'être dans l'avion. Moi, je pars demain voir Hannah. Depuis que je me suis confié, j'ai le cœur moins lourd même si un voile de tristesse l'entoure encore. Mais je te remercie pour tout et je te dis «à bientôt».

Sur ces paroles, la Jeep de Kaleb fit entendre son moteur. André monta, et quand elle démarra André pensa: «A nous deux le Toubkal». Puis il se fit plus petit et demanda dans un filet de voix:

BÉLIER (21.3 - 20.4)

Amour : vous serez énervé, ce qui créera une situation délicate et une brouille possible. **Travail-Argent** : vous obtiendrez les résultats que vous avez escomptés concernant un litige ou une procédure compliquée qui dure depuis longtemps. **Santé** : tension nerveuse.

TAUREAU (21.4 - 21.5)

Amour : vous serez en proie à de fortes émotions que vous ne laisserez pas disparaître. **Travail-Argent** : vous devrez faire preuve d'une grande force de persuasion face à des interlocuteurs qui ne se laisseront pas facilement convaincre. **Santé** : couchez-vous plus tôt.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)

Amour : il suffira d'un peu de bonne volonté pour régler certains problèmes. **Travail-Argent** : vous risquez d'être déstabilisé par des obstacles imprévus. Si vous prenez le temps de la réflexion, vous parviendrez à les surmonter. **Santé** : risque de migraine ophtalmique.

CANCER (22.6 - 22.7)

Amour : vous aurez la tête sur les épaules et les pieds sur terre. Votre partenaire vous trouvera trop matérialiste. **Travail-Argent** : vous n'êtes pas très à l'aise quand il y a des changements. La routine, même pesante, vous sécurise. **Santé** : vous serez plus dynamique.

LION (23.7 - 22.8)

Amour : vous risquez d'être déçu par une personne qui se disait votre amie. Vous saurez dorénavant sur qui vous pouvez compter. **Travail-Argent** : vous venez d'accumuler des points positifs pour votre carrière. Votre réussite risque de déclencher la jalousie de certaines personnes. **Santé** : tonus.

VIERGE (23.8 - 22.9)

Amour : certaines préoccupations vous empêcheront de vous intéresser à votre vie affective. **Travail-Argent** : une période positive, surtout pour ceux qui travaillent dans le domaine de la création, de l'artistique. Ils assisteront à l'éclatement de leur don. **Santé** : tonus.

BALANCE (23.9 - 22.10)

Amour : vous traverserez une journée de grande félicité. Possibilité d'heureuses retrouvailles. **Travail-Argent** : les projets que vous proposez ne seront pas du goût de tous, et on pourrait vous mettre des bâtons dans les roues. **Santé** : trop grande nervosité.

SCORPION (23.10 - 22.11)

Amour : attention, journée explosive. Les relations se vivront de façon passionnelle. Vous serez tantôt exalté tantôt angoissé. **Travail-Argent** : vous avez confiance en vos capacités, c'est bien, mais ne prenez pas de risques inutiles. **Santé** : vous aurez du mal à récupérer.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)

Amour : vous laisserez votre entourage s'exprimer et respecter les différences.

Travail-Argent : vous terminerez votre travail avec un sentiment de satisfaction. Mais les activités de groupe ne sont pas recommandées. **Santé** : vitalité, malgré quelques douleurs articulaires.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)

Amour : petite période de crise dans votre couple. Ne vous affolez pas tout de même, vous saurez rapidement trouver les solutions les plus adaptées. **Travail-Argent** : vérifiez scrupuleusement les dossiers que vous traitez. Vous pourriez faire des erreurs. **Santé** : faites du sport.

VERSEAU (21.1 - 19.2)

Amour : c'est la famille qui sera au premier plan de votre vie affective. Ce sera peut-être l'occasion de remuer certains souvenirs. **Travail-Argent** : vous pourriez être retardé dans la réalisation de vos projets, quelques embûches parsèmeront votre route. **Santé** : bonne.

POISSONS (20.2 - 20.3)

Amour : il n'y aura guère de place pour les sentiments tièdes. Vous vivrez des moments passionnés. **Travail-Argent** : ne vous laissez pas emporter par une frénésie de dépenses, ou la fin du mois pourrait être particulièrement difficile. **Santé** : dynamisme !

HOROSCOPE



www.centre-toyota.ch
Toujours une longueur d'avance Tél. 032 731 20 20

LOTERIES

Tirages du 27 avril 2010



Seule la liste officielle des résultats de la Loterie Romande fait foi.

MOTS CROISÉS N° 1756

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

1. Courent plusieurs lièvres à la fois. 2. Malformation congénitale. Abusé. 3. Maréchal de France. Son maître est de la maison. 4. De l'oseille ou du blé. Sur un faire-part rose. 5. Au départ d'un trou. Halte de caravane. 6. Club chéri de la Bonne Mère. Prénom masculin ou nom de famille. 7. Ville de Bretagne. Cinéaste britannique. 8. Non encore sorties. 9. Contré en scène. Arrose Chartres au passage. Sa plaine est fertile. 10. Soutenir mordicus.

Verticalement

1. Etablissement au grand air. 2. Travail musculaire. 3. Grand filet pour la pêche au fond de la mer. Accord de Yalta. 4. Vers l'Oubangui charrie. Enroulée sur elle-même. 5. Le césium. Adjointes aux mères. 6. Refrain typiquement suisse. A l'origine de la Confédération. 7. La Suisse n'en fait pas partie. Galettes d'origine helvétique. 8. Parfumée comme dans le Midi. 9. Elles sont tenues de façon cavalière. Dévidoir à soie. 10. Petite ville piémontaise. Numéro sans précédent. Blanc en manteau.

Solutions du n° 1755

Horizontalement 1. Recruiter. 2. Océan. Taco. 3. Nordir. Cri. 4. Rut. Vigies. 5. Otite. Asti. 6. Néfertiti. 7. Nuits. Néné. 8. Ere. lfs. Is. 9. Este. Est. 10. Austérité.

Verticalement 1. Ronronnera. 2. Ecouteur. 3. Certifiées. 4. Rad. Têt. St. 5. Université. 6. Ri. Fer. 7. Et. Gains. 8. Raciste. E.T. 9. Créatinisé. 10. Moisi. Est.

PMU On parie que vous allez gagner www.pmur.ch

Aujourd'hui à Agen, 4e étape du GNT

(trot attelé, Réunion I, course 1, 2650 mètres, départ à 13h35)

No	Cheval	Dist.	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1.	Onelia Star	2650	D. Cordeau	D. Cordeau	71/1	4a9a3a
2.	Quymja	2650	S. Ernault	E. Varin	7/1	Da1a3a
3.	Péon For Clara	2650	E. Allard	B. Marie	10/1	4a0a7a
4.	N'Est Ce Pas	2650	JP Treich	JH Treich	19/1	3aDa6a
5.	Pas Sans Toi	2650	D. Cinier	D. Cinier	16/1	3a3a5a
6.	Olympique Chardet	2650	P. Daugeard	P. Daugeard	22/1	7a6a7a
7.	Mighty	2650	E. Audebert	M. Cormy	31/1	Da8a3a
8.	Profilé De Rossi	2650	D. Locqueneux	S. Guarato	13/1	8a6aDa
9.	Quéroan De Jay	2650	A. Lenoir	R. Coueffin	17/1	Da0aDa
10.	Quassia Du Bon Air	2650	B. Marie	B. Marie	8/1	4a3a4a
11.	Queso Manchego	2650	P. Verduysson	JE Dubois	6/1	0a0a5a
12.	Ode Mesloise	2675	M. Criado	A. Cretaz	26/1	Da9aDa
13.	Punchy	2675	J. Boillereau	J. Boillereau	6/1	1a2a2a
14.	Néops Rivellière	2675	C. Petrement	P. Daugeard	91/1	Da0a0a
15.	Nice Gold Du Lys	2675	F. Clozier	S. Michel	61/1	7a0a9a
16.	Master Perrine	2675	S. Olivier	P. Daugeard	71/1	8a1a1a
17.	Orléans Spring	2675	E. Varin	E. Varin	23/1	Da5a5a
18.	Négresco Turgot	2700	RW Dénéchère	RW Dénéchère	36/1	4a5a5a

Notre jeu: 13* - 10* - 2* - 3 - 11 - 8 - 5 - 4 (*Bases)
Coup de poker: 4
Au 2/4: 13 - 10
Au tierscé pour 16 fr.: 13 - X - 10
Le gros lot: 13 - 10 - 9 - 6 - 5 - 4 - 2 - 3
Les rapports
Hier à Chantilly, Prix d'Orry
Tierscé: 4 - 3 - 11
Quarté+: 4 - 3 - 11 - 13
Quinté+: 4 - 3 - 11 - 13 - 2
Rapport pour 1 franc:
Tierscé dans l'ordre: Fr. 257.-
Dans un ordre différent: Fr. 51.40
Quarté+ dans l'ordre: Fr. 774.20
Dans un ordre différent: Fr. 88.90
Trio/Bonus: Fr. 17.80
Rapport pour 2,50 francs:
Quinté+ dans l'ordre: Fr. 20'625.-
Dans un ordre différent: Fr. 412.50
Bonus 4: Fr. 36.75
Bonus 4 sur 5: Fr. 18.35
Bonus 3: Fr. 12.25
Rapport pour 5 francs (2 sur 4): Fr. 16.-

VIVEZ LES COURSES EN DIRECT!
A La Chaux-de-Fonds

Le Cortina | Le Terminus | L'Aéroport www.pmur.ch



MURS DU SON

Musique classique actuelle avec le Boulouris 5tet

Les Murs du son accueille le Boulouris 5tet vendredi à 21h à la Cave du Petit Paris, à La Chaux-de-Fonds. Le groupe s'oriente vers une musique classique actuelle. Stéphanie Joseph (violon), Jean-Samuel Racine (clarinette), Anne Gillot (clarinette basse), Ignacio Lamas (guitare) et Jocelyne Rudasigwa (contrebasse). /réd

La Case à chocs accueillera Soprano vendredi

Le rappeur français Soprano, membre des Psy4 de la rime, se produira vendredi soir à la Case à chocs, à Neuchâtel. Un show d'un peu plus d'une heure dans le cadre de sa tournée «En mode club». Ouverture des portes à 22h. /réd

CONFÉRENCES EXTRAVAGANTES

De l'énergie de la grogne et de l'amour dans les trains

Philosophe, musicien, comédien et conférencier, le Français Pierre Cleitman a inventé l'art des conférences extravagantes. Il sera demain au Club 44 et samedi à l'ABC à La Chaux-de-Fonds. Interview.

CLAUDE GRIMM

Vous excellez dans l'art de mêler fantaisie et sérieux. Pourquoi ce choix?

La fantaisie et le sérieux sont pour moi une manière de respirer. Je me suis rendu compte que les choses qui se présentaient avec sérieux ne le sont souvent pas et d'autres qui semblaient drôles se révèlent sérieuses. Je ne prends pas le sérieux affiché pour argent comptant. Au départ j'étais musicien et suis arrivé au théâtre plus tard. C'est grâce à une pièce, «Le lumbago chez Baudelaire», que j'ai coécrite et où j'interprète un conférencier qui fait tout capoter, que j'ai trouvé ma vocation de conférencier. Comme il s'agit d'un genre qui n'a pas de loi préétablie, j'ai une grande liberté. J'aime mêler ce côté logique à un autre plus anecdotique et personnel. On pourrait appeler cela un one man show philosophico-humoristique.

Peut-on être pris au sérieux lorsqu'on utilise la dérision comme moyen de réflexion?

Non, je ne le pense pas. Les gens sont persuadés que j'invente des histoires alors que tout est réel et a fait l'objet de recherches fouillées. Mais j'aime cette ambiguïté. Je cher-

che à faire rire sans prendre les gens pour plus bêtes qu'ils ne sont. J'aime concentrer en distrayant et distraire en concentrant. Mes spectacles, car il s'agit bien de spectacles, alternent des phases ardues et plus drôles.

Comment vous situez-vous par rapport à un certain establishment intellectuel?

Je me considère comme un philosophe indépendant ou amateur, pas comme un professionnel. Je me situe en marge et en suis très content. Comme je viens de la musique et que j'ai étudié la philosophie, j'aime la rhétorique quand elle est justifiée. Mais le côté donneur de leçon de certains philosophes, à qui on tend un peu trop le micro, me répugne.

Selon vous, l'énergie du mécontentement étant inépuisable, elle devrait être utilisée dans une perspective de développement durable...

Le développement durable est aujourd'hui omniprésent. J'ai donc décidé de jouer avec cette obligation et d'analyser le mécontentement dans cette perspective. La conférence a une logique très forte, un peu comme une intrigue policière, que je ne peux révéler, mais j'y aborde bien le développement durable en rapport avec le réchauffement climatique et le mécontentement.

Pour vous le train est un lieu propice à l'amour platonique...

Oui, c'est un constat. Et par-



PIERRE CLEITMAN Ses conférences extravagantes mélangent réflexions sérieuses et divagations délirantes. (SP)

tant de là j'essaye de situer ce phénomène dans l'histoire des chemins de fer ainsi que dans la mythologie grecque. Certaines personnes sont déçues car elles s'attendaient à ce que je révèle des anecdotes personnelles croustillantes, alors que je me situe dans une démarche purement théorique. Je traite de manière très sérieuse un sujet qui ne l'est pas. /CGR

La Chaux-de-Fonds, Club 44, demain à 20h, «L'amour platonique dans les trains ou la douce euphorie des transports en commun»; Théâtre ABC, vendredi à 20h30, «La place du mécontentement dans les énergies renouvelables»

L'art du gai savoir

Né en 1948 à Paris, Pierre Cleitman étudie la philosophie à la Sorbonne et découvre le théâtre et la musique. Devenu depuis accordéoniste, comédien bilingue et conférencier, ce Français de Bâle excelle dans son interprétation du professeur doué d'un sens de l'humour indissociable des connaissances qu'il partage dans son exposé. Il invente un nouveau genre, la conférence extravagante, mélange de réflexions ultrasérieuses et de divagations superdélirantes. Présenté en 2004 au théâtre du Rond-Point à Paris, «L'amour platonique dans les trains» évoque la douce euphorie des transports en commun, propices aux confidences. Ainsi le voyage en train offrirait le temps de rêver et de s'aimer. Dans «La place du mécontentement dans les énergies renouvelables», Pierre Cleitman constate qu'une énergie inépuisable, également répartie sur terre, facilement disponible et gratuite s'offre à nous: l'énergie du mécontentement! /cgr

L'HEURE BLEUE

Max Aub confessé et dansé



«EPILOGOS» Une danse-lecture proposée par la Cie Toujours après minuit et basée sur «Crimes exemplaires» de Max Aub. (SP)

A l'origine d'«Epilogos», présentée demain à L'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds, se trouve «Crimes exemplaires» de Max Aub: une centaine d'assassinats racontés simplement, une centaine de mobiles graves, absurdes, étranges ou drôles, une centaine de confessions qui pourraient bien être les nôtres...

Cette danse-lecture proposée par la Compagnie Toujours après minuit est l'occasion de rencontrer Max Aub, exilé de partout et habitant d'ailleurs.

Avec deux exemplaires du livre «Crimes exemplaires», une table et un lecteur CD, deux comédiennes-danseuses s'emparent du texte de Max Aub et de sa litanie d'assassinats confessés.

Dans cette lecture dansée, les artistes tentent de se laisser aller à l'épanouissement, notent les organisateurs. «De laisser surgir le magma né de la rencontre de la danse et du texte.» /comm-réd

La Chaux-de-Fonds, L'Heure bleue, jeudi 29 avril à 20h30

AGENDA

espace = réduction de Fr. 5.- sur présentation de la carte Club espace

NEUCHÂTEL

>Spectacle/concert/conférence

- «On n'est pas là pour disparaître» Théâtre du Pommier. Par la Cie La Bocca della Luna. D'après un roman d'Olivia Rosenthal. Mise en scène et adaptation, Muriel Imbach. Avec Jean-Luc Borgeat, Matthieu Guénégo, Aurélien Patouillard et Selvi Purro. Me 28.04, 20h.
- Sonar Ensemble Bar King. Me 28.04, 21h.
- Ateliers du mercredi Musée d'histoire naturelle. «Les machines de Léonard de Vinci». Pour les enfants de 4 à 5 ans. Me 28.04, 14h-15h30. Pour les enfants de 6 à 7 ans. Me 28.04, 16h-17h30.
- «Détecer, comprendre et gérer le stress au quotidien» Aula des Jeunes-Rives. Conférence par le Pr Roger Darioli. Je 29.04, 20h.
- Mr Dame Bar King. Céline Vuillaume, chant melodica, Laurent Jaquet, metalophone,

- batterie, Marco De Freitas, contrebasse, chant, Gabriel Tejedor, chant, guitare. Je 29.04, 21h.
- Ambiance Jazz Galerie Quint-Essences. Nathalie de Montmolin, chanteuse et Laurent Verguet, piano. Je 29.04, 20h-22h.
- Cheur de l'Université de Neuchâtel Temple du Bas. Messe en si mineur de J. S. Bach. Avec Solange Platz-Erad, soprano, Sylvia Giepmans, alto, Bernard Richter, ténor, Sylvain Muster, basse. Direction, Sylvain Muster. Orchestre Ad hoc. Ve 30.04, 20h.
- Concert du vendredi Collégiale. Rudolf Meyer, orgue. Oeuvres de Schubert, Boëly, Schumann, Widor et Ritter. Ve 30.04, 18h30.
- C.A.B.A.R.T Bar King. Bernt Frenkel, chant et guitare, Gaëlle Cléménçon, piano et claviers, Marc-Antoine Strahm, basse et accordéon, Lionel Rollier, batterie et percussions. Ve 30.04, 21h30.
- Musique folk La Case à chocs. Pierre omer, Arabelle & The gallows birds + DJ. Ve 30.04, 22h.

LA CHAUX-DE-FONDS

>Spectacle/concert/conférence

- «La Maison de Bernarda Alba» L'Heure bleue, théâtre. Un castelet où s'agitent les sept figurines humaines qui évoquent Goya ou Velasquez. Me 28.04, je 29.04, 19h.
- «L'amour platonique dans les trains, ou la douce euphorie des transports en commun» Club 44. Conférence de Pierre Cleitman. Je 29.04, 20h.
- «La place du mécontentement dans les énergies renouvelables» Théâtre ABC. Conférence de Pierre Cleitman. Ve 30.04, 20h30.
- Oddatee, Ben sharp, R. Zatz Bikini Test. Ve 30.04, 22h-4h.
- Cirque Starlight Place des Forains. Du ve 30.04 au di 02.05, 15h, 20h.
- Sabato fait son show Zap Théâtre. De et par Nathalie Sabato. Ve 30.04, sa 01.05, 20h30.
- >Visite guidée à pied «Urbanisme horloger»

- En ville. Découverte de l'histoire horlogère et des petites histoires qui ont façonné La Chaux-de-Fonds au fil des siècles. Durée, 2h. F/A. Départ de l'Espèce urbanisme horloger (ancienne halle aux enchères). Di 14h. Jusqu'au 30.11.
- >Animaux Bois du Petit-Château Parc zoologique: 8h-18h (hiver 17h). Vivarium 9-12h et 14-18h (hiver 17h).
- LE LOCLE >Concert Free'son Maison de paroisse. «La Belle Province». 55 choristes, 7 musiciens. Ve 30.04, sa 01.05, ma 04.05, me 05.05, ve 07.05, 20h30. Sa 08.05, 17h.
- Polar Café-Théâtre la Grange. «French Songs». Ve 30.04, 20h30.
- >Visite guidée à pied «Urbanisme horloger» En ville. Découverte de l'histoire horlogère et des petites histoires

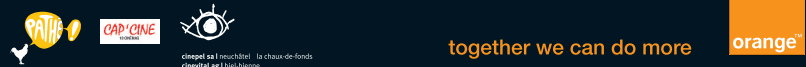
- qui ont façonné Le Locle au fil des siècles. Durée, 2h. F/A. Départ de l'Hôtel de ville. Sa 10h. Jusqu'au 30.11.
- BEVAIX >Concert «Rythmo» Grange du Plan Jacot. Comédie musicale d'Eric Bonny-Hurni. Mise en scène et chorégraphies, Marie-Claude Gignac. Direction musicale, Gil Thomas et Anne-Vanessa Contesse. Ve-sa 20h30. Di 17h. Du ve 30.04 au di 30.05.
- BOUDRY >Concert Stevie Cochran La Passade. Guitariste et chanteur rock. Je 29.04, 20h.
- MALVILLIERS >Astronomie Soirée d'observation publique Hôtel de la Croisée. Uniquement par beau temps. Ve 30.04, 21 h.

- LA NEUVEVILLE >Concert Nicolas Peyrac Café-Théâtre Tour de Rive. Avec Case départ. Ve 30.04, 20h30.
- SAINT-IMIER >Spectacle «L'île au trésor» Relais Culturel d'Erquêt. Par le Théâtre de la Poudrière. Me 28.04, 16h.
- TAVANNES >Spectacle Cirque Starlight Place du Collège. Me 28.04, 14h, 20h.
- TRAMELAN >Concert Claudine et Samy chantent Gilles Auditorium CIP. Ve 30.04, 15h.

veux-tu être mon Capitaine Kirk mardi?

Orange CineDay: 2 billets de cinéma pour le prix d'1
Pour plus d'information, allez sur orange.ch/cineday

Pour les abonnés Orange Mobile



together we can do more



Simply Clever

PETIT PRIX, GRANDES PERFORMANCES. LE PLAISIR SANS DÉTOUR.

Garage de l'Avenir
Rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
032 913 10 77, www.garage-avenir.ch

Profitez de notre Action leasing à 3,9%

132-224697 Skoda. Made for Switzerland.

CinéREGION

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1, 2, 3** (032 710 10 33)
Camping 2
Me-ma 15h15, 17h30, 20h15. Ve-sa 22h45. 7 ans. De F. Onteniente
Green zone
Me-ma 20h30. 14 ans. De P. Greengrass
Alice au pays des merveilles
Me-ma 15h. 7 ans. De T. Burton
L'autre Dumas
Me-ma 18h. 7 ans. De S. Nebbou
Le choc des titans - 3D
Ve-sa 23h. 12 ans. De L. Leterrier
Chaque jour est une fête
Me-ma 16h, 18h15, 20h30. VO. 16 ans. De D. El-Horr
Kick-Ass
Me-sa 22h30. 16 ans. De M. Vaughn
- ARCADES** (032 710 10 44)
Iron man 2
Me-ma 17h30, 20h15. Ve-sa 23h. 12 ans. De J. Favreau
Comment dresser votre dragon - 3D
Me-ma 15h. Pour tous. De P. Hastigs
- BIO** (032 710 10 55)
A single man
Me-lu 18h, 20h15. Je-ve/lu-ma 15h30. VO. 12 ans. De T. Ford
Nanny McPhee
Me, sa-di 15h15. 7 ans. De S. White
- REX** (032 710 10 77)
L'immortel
Me-ma 15h, 20h15. Ve-sa 22h45. 16 ans. De R. Berry

- Chloé
Me-ma 18h15. VO. 16 ans. De A. Egoyan
- STUDIO** (032 710 10 88)
Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec
Me-ma 15h15, 20h30. 7 ans. De L. Besson
L'armacoeur
Me-ma 18h. 10 ans. De P. Chaumeil
Le chasseur de primes
Ve-sa 23h. 7 ans. De A. Tennant

LES BREULEUX

- LUX** (032) 954 12 26
Invictus
Ve 20h30. Di 20h. VO. 7 ans. De C. Eastwood
Journée du cinéAlimentation
Sa dès 14h

LE NOIRMONT

- CINELUCARNE** (032 953 11 84)
Gainsbourg (vie héroïque)
Je-ve 20h30. Di 20h30. 12 ans. De J. Star
Dragons
Sa 17h, 20h45. Di 17h. 7 ans. De C. Sanders

SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR** (032 941 35 35)
Eastern Promises
Je-sa 20h. Di 17h, 20h. VO. 16 ans. De D. Cronenberg

TRAMELAN

- CINÉMATOGRAPHE** (032 487 45 61)
Camping 2
Me-je 20h. Ve 20h30. Sa 18h, 21h. Di 17h. 7 ans. De F. Onteniente
Ajami
Di 20h, Lu 20h, VO. 16 ans. De S. Copli et Y. Shani
Tous les jours la nuit
Ma 20h. Pour tous. De J.-C. Wicky

TAVANNES

- CINÉMA ROYAL** (032 481 43 29)
Une éducation
Ma 20h. 7 ans. De L. Scherfig
The Ghost writer
Me 20h. Ve 20h30. Sa 17h, 21h. Di 17h. 12 ans. De R. Polanski
Les chats persans
Je 20h. Di 20h30. Ma 20h. 16 ans. De B. Ghobadi

MALLERAY

- PALACE** (032 492 25 48)
Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec
Me-je 20h. Ve-sa 20h30. Di 16h, 20h30. De L. Besson

GOUVET

- LE COLISÉE** (032 863 16 66)
Complices
Ve 20h30. Di 17h. 16 ans. De F. Mermoud
Le choc des titans
Sa 16h, 20h. Di 20h. 12 ans. De L. Leterrier

PUBLICITÉ

SAMBIAGIO Style S.A.
Le grand spectacle de l'eau et du feu

POÊLES, CHEMINÉES & SPAS

2523 Lignièrès - Tél. 032 751 28 56 - www.sambiagio-style.ch

Exposition permanente sur rendez-vous

CinéLA CHAUX-DE-FONDS

CORSO

- GREEN ZONE** 3e semaine - 14/14
Acteurs: Matt Damon, Amy Ryan.
Réalisateur: Paul Greengrass.
Pendant l'occupation américaine de Bagdad en 2003, l'adjudant-chef Roy Miller et ses hommes ont pour mission de trouver des armes de destruction massive censées être stockées dans le désert iraquien.
DERNIERS JOURS! VF ME au MA 18h, 20h30

NANNY MCPHEE ET LE BIG BAND

- 4e semaine - 7/7
Acteurs: Emma Thompson, Maggie Gyllenhaal.
Réalisateur: Susanna White.
Nanny McPhee protège des enfants pendant la Seconde Guerre mondiale...
DERNIÈRES SÉANCES! VF SA et DI 15h30

EDEN

- CAMPING 2** 2e semaine - 7/10
Acteurs: Franck Dubosc, Richard Anconina, Mathilde Seigner. Réalisateur: Fabien Onteniente.
Arcachon. Mois d'août. Jean-Pierre Savelli, employé aux Mutuelles d'Assurances de Clermont Ferrand, apprend que Valérie, sa fiancée, veut faire un break. Pour se ressourcer et retrouver calme et sérénité, il décide de changer de destination de vacances...
VF ME au MA 15h15, 17h45, 20h30. VE et SA 22h45

PLAZA

- IRON MAN 2** 1re semaine - 12/14
Acteurs: Don Cheadle, Robert Downey Jr., Gwyneth Paltrow. Réalisateur: John Favreau.
PREMIÈRE SUISSE! Le monde sait désormais que l'inventeur milliardaire Tony Stark (alias Robert Downey Jr.) est le super-héros Iron Man.
VF ME au MA 17h30, 20h15. VE et SA 23h

COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON

- 6e semaine - Pour tous/7
Réalisateur: Peter Hastigs.
DIGITAL 3D - «Comment dresser votre dragon» est une comédie d'aventures située dans un monde mythique peuplé de vigoureux Vikings et de dragons sauvages.
VF JE au MA 15h

SCALA 1

- LE CHOC DES TITANS** 4e semaine - 12/12
Acteurs: Liam Neeson. Réalisateur: Louis Leterrier.
DIGITAL 3D! La dernière bataille pour le pouvoir met en scène des hommes contre des rois et des rois contre des dieux.
DERNIERS JOURS! VF ME au MA 20h15

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

- 7e semaine - 7/10
Acteurs: Johnny Depp, Helena Bonham Carter, Anne Hathaway. Réalisateur: Tim Burton.
DIGITAL 3D! Jeune fille curieuse, aimable mais dissipée, Alice est prête à tout pour sortir de son quotidien mortellement ennuyeux. Même à suivre un étrange lapin blanc...
DERNIERS JOURS! VF ME au MA 15h

PIÈCE MONTÉE

- 1re semaine - 7/14
Acteurs: Jean-Pierre Marielle, Jérémie Rénier, Danielle Darrieux. Réalisateur: Denys Granier-Deferre.
EN PREMIÈRE VISION! Bérengère et Vincent se marient dans le respect des grandes traditions bourgeoises et mondaines.
VF ME au MA 18h

SCALA 2

- CHAQUE JOUR EST UNE FÊTE** 1re sem. - 16/16
Acteurs: Hiam Abbass, Manal Khader, Raia Haidar.
Réalisateur: Dima El-Horr.
PASSION CINÉMA! PREMIÈRE SUISSE! Beyrouth, de nos jours. Trois femmes qui ne se connaissent pas prennent le même bus pour aller à la prison des hommes, dans l'arrière-pays libanais.
VO s-t fr/all ME au MA 16h, 18h15, 20h30

SCALA 3

- KICK-ASS** 2e semaine - 16/16
Acteurs: Nicolas Cage, Aaron Johnson.
Réalisateur: Matthew Vaughn.
L'histoire suit un lycéen que personne ne remarque nommé Dave Lizewski. Il décide de devenir un super-héros alors qu'il ne dispose d'aucune aptitude physique particulière.
VF ME au MA 20h15

LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADELE BLANC-SEC

- 3e semaine - 7/10
Acteurs: Louise Bourgoin, Mathieu Amalric, Jean-Paul Rouve. Réalisateur: Luc Besson.
En cette année 1912, Adèle Blanc-Sec, jeune journaliste intrépide, est prête à tout pour arriver à ses fins, y compris débarquer en Egypte et se retrouver aux prises avec des momies en tout genre. Au même moment à Paris, c'est la panique!
DERNIERS JOURS! VF ME au MA 15h15, 17h45

ABC

- LES CHATS PERSANS** 16/16
Réalisateur: Bahman Ghobadi.
A leur sortie de prison, une jeune femme et un jeune homme musiciens décident de monter un groupe. Ils parcourent Téhéran à la rencontre d'autres musiciens underground et tentent de les convaincre de quitter l'Iran.
VO s-t fr/all ME au VE 18h15. SA et DI 16h

THE SOUND OF INSECTS

- 16/16
Réalisateur: Peter Liechti.
Peter Liechti est l'architecte inspiré de cet espace méditatif et halluciné que construit le film. Il veut croire avec nous que le cinéma peut être le lien magnifique, magique, entre les vivants et les morts.
VO s-t fr ME au VE, LU et MA 20h45. SA 18h15

COURGEMÉTRAGE ON TOUR 2010

- 14/14
Réalisateurs: worthless pictures, loonatic films, artaban et al.
Le centre de culture ABC accueille l'avant-dernière étape de la tournée romande du Festival de Courgemétrage. A cette occasion, chacun est invité à venir découvrir gratuitement une sélection de 20 courts métrages réalisés dans le cadre de la quatrième édition de ce festival original.
VO fr SA 20h45

EL LABERINTO DEL FAUNO

- 16/16
Réalisateur: Guillermo del Toro.
Ofélia découvre un mystérieux labyrinthe. Pan, le gardien des lieux, une étrange créature magique et démoniaque, va lui révéler qu'elle n'est autre que la princesse disparue d'un royaume enchanté.
VO s-t fr/all DI 18h15



«CHLOÉ» Un mari dont la femme a décidé de tester la fidélité en le soumettant à quelques tentations. (SP)

PUBLICITÉ

Skoda Yeti 4x4

VOTRE NOUVEAU MEILLEUR AMI
dès CHF 29'990.-* (net)

SENN Automobiles SA

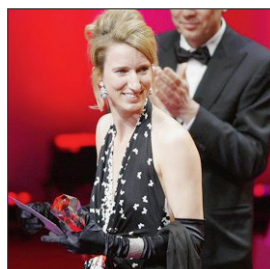
Concessionnaire
Yverdon-les-Bains, Rte de Grandson
024 447 44 88

Neuchâtel, Pierre-à-Mazel 25
032 723 97 97

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90
032 925 92 92

Skoda. Made for Switzerland.

FESTIVAL



KEYSTONE

«CŒUR ANIMAL»

Le film de Séverine Cornamusaz primé en Autriche

Lauréate du Quartz 2010 du meilleur film de fiction pour «Cœur animal», Séverine Cornamusaz (photo) a remporté le prix du public, doté de quelque 7000 francs, au 7e Crossing Europa Festival de Linz. Selon Swiss Films, la manifestation autrichienne est particulièrement attentive aux jeunes talents romands. /ats

«IRON MAN 2»

Le retour du super héros bling-bling

Super héros dont le caractère narcissique tranche sur les vertus de ses prédécesseurs, Iron Man est de retour. Artisan tape à l'œil de la paix dans le monde, il a toujours fort à faire pour garder le secret de son invincibilité. D'autant plus plaisant que les méchants sont très savoureux.

VINCENT ADATTE

Créé en 1963 par Stan Lee, directeur inspiré des éditions Marvel, «Iron Man» a été porté une première fois à l'écran en 2008, déjà par l'habile Jon Favreau qui n'était pas né à l'époque où ce super héros gambadait dans ses premières cases. Avec une intelligence effilée, Favreau force le trait sur les éléments qui rendent Tony Stark, alias «Iron Man», très différent de ses confrères super héroïques, tout d'abord en confiant le rôle-titre à l'acteur Robert Downey Junior, aussi connu pour son talent que ses problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme qui lui ont valu moult arrestations.

Très loin des crises de puberté affectant son jeune collègue Spider-Man ou des nœuds œdipiens incitant les Batman et autre Superman à mener une double vie frustrante d'humilité, Iron Man assume au grand jour sa condition particulière, en tire matière à une surmédiatisation qui flatte son ego. Inventeur génial, héritier d'un empire industriel que lui a légué son père, Tony Stark (R. Downey Jr.) a consolidé sa fortune grâce au commerce de l'armement. Suite à une excursion en Afghanistan, où il découvre le mauvais usage que certains font de ses joujoux, le «golden boy» prend conscience de son ignominie et se voue avec une ardeur (plus tempérée



ROBERT DOWNEY JR. Dans la peau de «Iron Man», un super héros qui n'a pas de pouvoir particulier, sinon l'invincibilité que lui confère une armure rouge de son invention. (UIP)

dans la bande dessinée d'origine) à la défense de la paix universelle. Contrairement à ses pairs paranormaux, Stark n'a pas de pouvoir particulier, sinon l'invincibilité que lui confère une armure rouge de son invention, laquelle possède son «calon d'Achille», un électroaimant implanté à la hauteur du cœur, qui constitue un signe distinctif très bling-bling!

Au début du numéro 2, Tony Stark révèle sa double identité à la commission sénatoriale de la Défense qui cherche à percer le secret de son armure. Pour éviter que des esprits malintentionnés ne s'emparent de son secret, le milliardaire désinvolte fait donc son «acting-out» de super héros. Oui, il est bien «Iron Man» et il va le rester, mais uniquement au service de la paix. Cette confession a bien sûr le don d'aiguiser la malveillance alentours... On n'en dira pas

Iron Man assume au grand jour sa condition particulière, en tire matière à une surmédiatisation qui flatte son ego

plus, pour garder intacte la teinte de ce «sequel» qui, certes, se borne à astiquer les facettes contradictoires du personnage, dont certains traits font irrésistiblement penser à quelques bienfaiteurs très argentés de l'humanité. Outre Robert Downey Jr. qui cabotine son rôle avec un plaisir contagieux, Scarlett Johansson et Mickey Rourke composent les méchants de service en jubilant, avec une mention spéciale pour le second nommé, impayable en hercule de foire surgi de sa Sibérie natale, en plein grand Prix de Monaco! /VAD

Réalisateur: John Favreau
Genre: action, aventure
Durée: 2h07
Age: 12 ans, suggéré 14
Avec: Don Cheadle, Robert Downey Jr., Gwyneth Paltrow
Cinéma: Arcades, Neuchâtel; Plaza, La Chaux-de-Fonds

«IMMORTEL»

Un polar très périssable



JACKY IMBERT Le parrain marseillais, incarné par Jean Reno, survit à vingt-deux balles. (PATHÉ)

Acteur estimable, spécialement à l'époque où il était dirigé par la regrettée Christine Pascal, Richard Berry coiffe de temps à autre la casquette de réalisateur avec, à la clef, des résultats contrastés. Sorti en 2000, «L'art (délicat) de la séduction», son premier long métrage, présentait quelques accents touchants dans sa description d'un désarroi très masculin. Son film suivant, le caustique «Moi César, 10 ans 1/2, 1,39m» (2003), a surpris son monde par sa manière attendue d'assaisonner de vacheries bien senties une comédie familiale faussement consensuelle. Hélas, on ne peut en dire autant de sa troisième incursion derrière la caméra, «La boîte noire» (2005), thriller psychologique sombrant rapidement dans des effets de style superflus, malgré la présence survoltée de José Garcia.

Après avoir observé une pause de cinq ans, Berri revient à la mise en scène avec «L'Immortel», un polar vengeur produit sous les «bons» auspices de Luc Besson, tiré du livre éponyme du journaliste Franz-Olivier Giesbert, qui y romance l'existence mouvementée de Jacky Imbert, figure historique du milieu, considéré comme le dernier parrain de Marseille. Mais le cinéaste en retranche la majeure partie en faisant débiter son film par la tentative d'as-

sassinat dont est victime le truand le 1er février 1977, à Cassis. Ce jour-là, Imbert, rebaptisé Matteï pour l'occasion, est laissé pour mort, avec vingt-deux balles dans la peau. Miraculé, le caïd soupçonne son ex-partenaire d'être à l'origine de cette véritable exécution. Inapte au pardon, Matteï, qui avait pourtant pris sa retraite, se métamorphose en un ange exterminateur très peu joueuse...

Même s'il singe volontiers Scorsese, Berri ne se laisse guère gagner par l'ambiguïté. Résultat, il reste plutôt emprunté, partagé qu'il est entre la fascination pour la violence et sa condamnation au nom de la morale. Pleutre ou malin, le réalisateur choisit alors de jouer sur les deux tableaux: s'enivrant de la fureur meurtrière de son protagoniste, il s'en dédouane en glissant au moment opportun quelques dialogues sentencieux. Et ce piètre numéro de Tartuffe dure plus de deux heures! Seule consolation, Jean Reno prête ses traits fatigués au «justicier» de la Canebière... /vad

Réalisateur: Richard Berry
Genre: policier
Durée: 1h58
Age: 16 ans
Avec: Jean Reno, Kad Merad, Jean-Pierre Daroussin
Cinéma: Rex, Neuchâtel

PUBLICITÉ

NOUVEAUTÉS

PLAZA
032 913 1355
Age légal 12 ans, sug. 14 ans

Chaque jour à 17h30 et 20h15
Noct ve et sa à 23h00

1ère suisse

SCALA1
032 916 1366
Age légal 7 ans, sug. 14 ans

Chaque jour à 18h00

1ère vision

SCALA2
032 916 1366
Age légal 16 ans, sug. 16 ans

V.O it st fr Chaque jour à 16h00, 18h15 et 20h30
Cycle Passion Cinéma « Com » ci « com » ça

1ère suisse



KEYSTONE

CINÉMATHÈQUE

Une nouvelle salle de projection en perspective

Le Capitole, à Lausanne, pourrait devenir une salle de projection de la Cinémathèque suisse. Avec ses 867 places, cette salle classée de 1928 est le plus grand cinéma de Suisse encore en activité. Le projet «est en très bonne voie», a expliqué hier la municipale Silvia Zamora, accompagnée du directeur de la Cinémathèque suisse Frédéric Maire. Les études et des évaluations sont en cours pour déterminer le coût et les possibilités d'aménagements. /ats

SCIENCE

Les neurones de minou au service des ordinateurs

Les superordinateurs sont de beaux outils, mais ils ont leurs limites. Toutefois, l'informatique de demain serait déjà à l'œuvre par minou...

JEAN-LUC RENCK

Le cinéma, nous baignant de «techno-mythologie», nous laisse croire à deux espèces d'ordinateurs: d'une part les serveurs opiniâtres, capricieux parfois, de nos foyers, bureaux et labos. Et d'autre part, crépitant dans des sous-sols top secret, les supermachines d'ingénieurs Frankenstein...

Or, tempère le professeur Wei Lu, de l'Université du Michigan, «si un gros ordinateur conventionnel peut réussir une tâche du genre «déterminer le plus court chemin d'une porte d'entrée à un sofa dans un intérieur encombré», moyennant un schéma du meuble, sa tâche deviendra irréalisable dans un délai utile si le sofa est déplacé».

Lu travaille à ce problème pour l'armée américaine, mais la localisation de sofas reste son inspiration, sachant qu'un certain «micro-ordinateur» existant a déjà fait ses preuves sur cette question: un chat, avec 30 grammes à peine de méninges, en traitant une foule d'infos, retrouve vite son mol coussin favori où qu'on ait eu le front de le déplacer!

Et l'ingénieur Lu d'enfoncer le clou: un chat reconnaît un visage mieux et plus vite que les superordinateurs les plus performants, qui certes «approchent dans certaines tâches ce dont est capable un cerveau de chat mais 83 fois plus lente-



CERVEAU FÉLIN Selon le professeur Wei Lu, les superordinateurs les plus puissants «approchent dans certaines tâches ce dont est capable un cerveau de chat, mais 83 fois plus lentement».

(KEYSTONE)

ment». Malgré 140 000 processeurs dont la consommation énergétique excède largement les calories d'une pâtée au poulet!

Le cerveau félin, «plus simple que l'humain, mais difficile déjà à reproduire en termes de complexité et d'efficacité», est donc pour Lu le modèle à imiter pour une génération nouvelle d'ordinateurs. De fait, c'est surtout le niveau de performance qui s'inspire du chat car, techniquement, il s'agit d'imiter les propriétés des cellules nerveuses – on pourrait donc imiter la souris, mais celle-ci a eu déjà son lot de gloire informatique.

Ebauchant un ordinateur «comme la nature construit un cerveau», Lu a conçu le «memristor», un transistor qui,

comme un neurone, garde mémoire des signaux électriques qui le traversent, un processus d'apprentissage donc. Un système expérimental modeste – deux circuits conventionnels reliés par un memristor – a effectivement appris: la quantité et le rythme des signaux qui ont transité par le memristor ont déterminé ultérieurement la rapidité – ou la résistance – de celui-ci à traiter de nouveaux signaux.

«Il s'agirait de parvenir aux performances d'un superordinateur dans un volume de deux litres», précise Lu. D'ici quelques années. Dans ce match «chat versus superordinateur», le second prendra donc encore un temps la pâtée. Et n'est pas prêt d'envahir nos canapés... /JLR

«Parvenir aux performances d'un superordinateur dans un volume de deux litres»

professeur Wei Lu

The big petite différence

Dans un système nerveux, les neurones (cellules nerveuses) sont interconnectés par d'innombrables ramifications qui terminent des points de contact appelés synapses. Les synapses savent moduler subtilement, via des signaux chimiques, les signaux électriques qui leur parviennent. Et chaque synapse se souvient de l'intensité et de la durée des stimulations. Aussi, dans l'infinité de chemins ouverts aux signaux électriques parmi l'enchevêtrement des neurones, certains deviennent privilégiés selon l'intensité, la répétition des stimuli. L'entretien de ce bout de «mémoire» dépend donc de nouvelles stimulations comparables.

Dans un ordinateur conventionnel, chaque unité traitant des signaux n'est reliée qu'à un petit nombre d'autres, et le traitement de l'information et la mémorisation dépendent de composants différents, d'où, explique le professeur Wei Lu, «un fonctionnement plutôt linéaire, pour des tâches relativement simples avec un nombre de variables limité, alors qu'un cerveau réalise vite de nombreuses opérations simultanément, en parallèle, à un coût énergétique bien moindre». /Jlr

ALPINISME

Record féminin contesté



HIMALAYA L'Annapurna, vaincu hier par la Sud-Coréenne Oh Eun-Sun pourrait ne pas être son 14e sommet. (KEYSTONE)

Une Sud-coréenne de 44 ans qui a vaincu hier l'Annapurna affirme être la première femme à avoir gravi les 14 plus hauts sommets du monde. Mais sa place dans l'histoire de l'alpinisme est mise en doute par une polémique concernant l'une de ses ascensions précédentes. Oh Eun-Sun estime avoir remporté le «grand chelem» des 14 sommets de plus de 8000 mètres devant ses deux rivales, l'Espagnole Edurne Pasaban et l'Autrichienne Gerlinde Kaltenbrunner.

Devant les caméras de la chaîne de télévision sud-coréenne KBS, l'alpiniste a planté un drapeau sud-coréen dans la neige sur l'Annapurna (8091 m), le dernier pic qu'il lui restait à affronter. Mais un doute pourrait jeter une ombre sur sa victoire finale. Oh Eun-Sun est en effet soupçonnée par certains experts de ne pas avoir vraiment atteint en mai 2009 le sommet du Kanchenjunga (8586 m), 3e plus haute cime de la planète, comme elle l'a toujours affirmé.

Elizabeth Hawley, qui gère à Katmandou une base de données recensant les exploits des alpinistes dans l'Himalaya, a indiqué que l'ascension du Kanchenjunga par la Sud-Coréenne y figurait toujours, mais qu'elle serait dorénavant décrite comme étant contestée. /ats-afp-Reuters

En bref

■ SUISSE Dialectes alémaniques en question

L'ancien présentateur du «Téléjournal» de la TSR José Ribeaud s'inquiète de la montée en puissance des dialectes alémaniques. Il vient de publier un livre sur le sujet: «La Suisse plurilingue se déglingue». Selon lui, l'erreur revient d'abord au pouvoir politique qui a introduit l'anglais comme première langue étrangère à l'école. Pour José Ribeaud, qui a vécu 40 ans à Zurich, ce retour en force des dialectes traduit un «repli sur soi», une «quête d'identité» ou «peut-être une forme de nationalisme chauvin ou de snobisme...». Si José Ribeaud n'est pas réfractaire aux dialectes, il estime que ceux-ci doivent rester dans la sphère privée. /ats

ANALYSE

La SSR devra vivre une révolution culturelle

Les résultats 2009 des groupes de média, que ce soit Tamedia, Ringier ou Edipresse sont tous dans la même ligne: soit des pertes sèches, soit un effondrement du bénéfice.

A la SSR, on annonce un déficit de 46,7 millions de francs, après un autre de 79 millions en 2008 et en attendant des comptes 2010 qui devraient aussi être dans le rouge. Des mesures d'économie sont-elles donc prévues? Pas du tout! La direction affirme qu'elle ne peut pas faire mieux que ce qu'elle a fait ces dernières années. Et

comme la SSR est une entreprise para-publique, elle demande donc au Conseil fédéral de lui donner plus de sous.

Le citoyen-payeur de redevance radio-TV – une des plus élevées d'Europe – est donc invité à passer à la caisse. Et si le gouvernement n'accepte pas cette nouvelle ponction, qu'il se débrouille pour trouver de nouvelles recettes, lance la direction générale SSR. Comme par exemple autoriser la publicité sur les sites internet de la SSR. Ce qui constituerait une véritable provocation pour les édi-

teurs de presse écrite qui s'opposent fermement à ce qu'ils considèrent comme une concurrence déloyale.

Autre solution imaginée par les stratèges de la SSR: une subvention financière directe de la Confédération pour compenser les exonérations sociales dans l'assujettissement à la redevance. Là aussi, la presse écrite qui voit l'aide fédérale à la distribution postale s'effriter année après année, ne peut que s'opposer à une telle mesure.

Mais la SSR ne se contente pas de réclamer des sous. Elle

menace aussi de supprimer des pans entiers de son programme si elle n'obtient pas satisfaction. Ainsi, la très populaire chaîne «Option musique» pourrait passer à la trappe.

Osons cependant quelques propositions. Tout en insistant sur l'importance de maintenir un service public de qualité. Quoi qu'elle en dise, la SSR a encore un potentiel d'économies. Et avant de toucher au contenu de ses programmes, attelle vraiment exploré toutes les pistes au niveau de ses structures hypertrophiées et de

son fonctionnement d'une lourdeur quasi soviétique?

Dans sa situation financière, pourquoi n'a-t-elle pas le courage de reconnaître que le rapprochement RSR-SSR peut aussi permettre des économies? Pas sur le dos des auditeurs et des téléspectateurs, mais au niveau de l'organisation.

C'est certes une révolution culturelle que devra vivre la SSR. Celle-ci ne pourra cependant pas en faire l'économie!

Nicolas Willemain

Réagissez sur blog.lexpress.ch/redencher



Harry Huber est le chef du service d'orthopédie et de traumatologie à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds

Né de parents suisses-allemands au Locle, où il a passé les six premières années de sa vie, Harry Huber a quitté la région avant de revenir s'installer à La Chaux-de-Fonds en 1992 lorsqu'il a été nommé chef du service d'orthopédie et de traumatologie à l'hôpital. «J'aurais aimé partir à l'étranger, mais c'était compliqué. Les diplômes n'étaient pas reconnus.» /ptu

L'ouvrage est offert par la BCN aux participants du Tour 2010

Le livre d'Harry Huber est offert par la BCN aux coureurs du Tour 2010. Pour le recevoir à la maison, chacun doit cependant remplir le coupon reçu dans le cornet des sponsors et le glisser dans l'urne lors d'une étape. /ptu

BCN TOUR

L'inspecteur Harry

Harry Huber signe un remarquable bouquin pour le 25e anniversaire du Tour du canton. Plus de 300 pages dictées par l'enthousiasme d'un chirurgien orthopédique chaux-de-fonnier mordu de course à pied. Deuxième étape ce soir (19h) aux Ponts-de-Martel.

PATRICK TURUVANI

Derrière le chirurgien Huber se cachait donc l'inspecteur Harry, en clin d'œil au célèbre personnage joué au cinéma par Clint Eastwood... Pendant près de deux ans, Harry Huber a mené l'enquête dans le milieu, fouillé dans les archives des quotidiens neuchâtelois et conduit une bonne quarantaine d'interrogatoires pour livrer un verdict sans appel: le Tour du canton de Neuchâtel est coupable de gros succès populaire, avec circonstance aggravante: cela fait 25 ans que ça dure! Toutes les preuves accablantes figurent dans son rapport de 310 pages, intitulé «Le pied géant».

«L'histoire du Tour du canton est passionnante et unique», s'extasie le Chaux-de-Fonnier, qui a disputé «une ou deux étapes» dès la 10e édition en 1995, avant de courir les six dernières en entier. Il reste d'ailleurs sur quatre succès consécutifs au général en vétérans I (50-60 ans). Et il s'en excuse presque. «Avec des catégories de 10 ans en 10 ans, il y a toujours une fois où on a la chance de faire partie des plus jeunes et d'être devant!»

Chef du service d'orthopédie et de traumatologie depuis 1992 à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, Harry Huber cultive un intérêt professionnel pour le sport. «Ma spécialité s'occupe de l'appareil locomoteur et de ses lésions (fractures, déchirures, usures, surcharges). Mais c'est le mordu de course à pied et du Tour qui s'est lancé dans ce livre, pas le chirurgien!» Un mordu qui est aussi traceur d'étape: quatre au total, dont deux cette année au Locle et à

La Chaux-de-Fonds. «La 150e du 12 mai, en ligne comme à l'époque, avec voyage en train et départ depuis Les Hauts-Geneveys, c'est mon idée!»

Il y a trois ans, Alice Huber, sa fille, a consacré son travail de maturité au Tour du canton à travers une enquête sur les participants (que l'on retrouve dans le bouquin). Le papa s'est alors dit «que l'on pouvait aller plus loin». Il n'imaginait pas un pavé de 300 pages, mais l'enthousiasme aidant...

Ce qui frappe Harry Huber, c'est la capacité du Tour à rebondir. «Malgré les difficultés et les changements d'organisations, il a réussi à survivre et à évoluer. Le succès fut immédiat (333 classés lors de la première étape en 1986) et n'a jamais cessé de se confirmer. Avec les ordinateurs portables, les natels et les puces électroniques, tout paraît facile aujourd'hui. Mais il y a 25 ans, il n'y avait rien! Michel Huguenin avait eu l'idée de profiter des succursales de la BCN pour sortir les différents classements. Pour chaque problème, il a fallu inventer une solution.»

Le secret du Tour est connu: «C'est le mélange d'une activité sportive populaire avec un événement convivial. Moins de 100 coureurs ne viennent que pour la compétition. Les autres sont là pour l'ambiance, le bien-être après l'effort, retrouver les copains...» Outre quelques améliorations «toujours possibles ici ou là», Harry Huber a débusqué un écueil. Le Tour du canton doit réussir à ne pas être victime de son succès (plus de 3400 participants en 2009). «Seuls quelques sites sont encore capables de l'accueillir. Malgré les efforts des organisateurs, le risque de monotonie est bien présent. L'idée de Christophe Otz serait de transporter une infrastructure mobile (tente, douches, vestiaires...) sur des camions, comme pour un cirque. Cela permettrait d'aller à nouveau partout. A mes yeux, c'est le seul pas en avant que le Tour peut encore faire.»

Oui, mais à quel prix? /PTU



SOUS LA LOUPE Harry Huber s'est plongé dans les 24 premiers Tours du canton (ici en 2009 au Landeron).

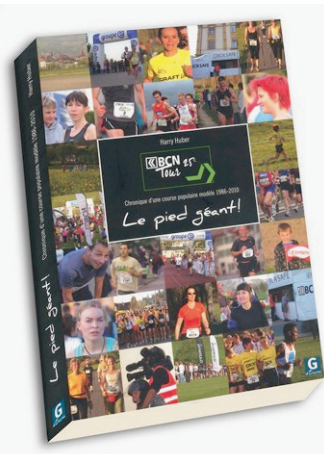
(ARCHIVES DAVID MARCHON)

310 pages à dévorer

A l'occasion de cette 25e édition du Tour du canton, Harry Huber signe un gros bouquin de 310 pages intitulé «Le pied géant, chronique d'une course populaire modèle 1986-2010», en vente au prix de 25 francs dans toutes les librairies.

On y trouve la genèse de l'épreuve, son évolution, les coulisses, divers témoignages, un résumé étape par étape et des statistiques. «Je n'ai pas encore reçu beaucoup d'échos, je suis curieux de voir comment ce livre sera accueilli», souffle le chirurgien chaux-de-fonnier.

Ces deux dernières années, Harry Huber a passé en moyenne – et bénévolement – une heure par jour ainsi que trois semaines de vacances (!) pour réunir la matière première de l'ouvrage, y compris les photos. Le texte brut a été remis à Michel-Henri Krebs – «Il a transformé ma collecte de données en quelque chose de rédigé et de lisible!» – à des fins de relecture et de corrections. La BCN a ensuite confié la «finition» du livre aux éditions G d'Encre, au Locle. /ptu

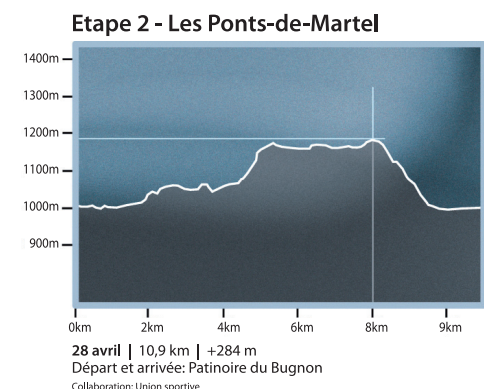


«Ces coureurs se sont trompés, point!»

Un incident de course s'est produit lors de la première étape à Colombier, mercredi dernier. Une poignée de coureurs se sont trompés de chemin à environ 4 km de l'arrivée et ont perdu pas mal de temps. Ce groupe pointant aux alentours du 10e rang lors de sa mésaventure, certains espoirs de bon classement au général se sont ainsi envolés. Des voix se sont élevées: «S'il faut un GPS et une boussole pour faire le Tour du canton, où va-t-on?!»

Organisateur de l'épreuve, Christophe Otz se montre catégorique: «On n'entre pas en matière pour un éventuel reclassement. C'est moi qui débale et je peux vous dire que le balisage était 100% en ordre. Le chemin qu'ils ont pris n'était pas fermé, mais on ne pouvait pas louer le balisage. Ces coureurs se sont trompés, point! Un concurrent juste derrière eux a crié pour les avertir, mais ils n'ont pas réagi. Cela concerne cinq ou six coureurs sur plus de 2000. Si on a fait une faute, il faut qu'on m'explique!»

La deuxième étape aura lieu ce soir (19h) aux Ponts-de-Martel (Kid's Tour dès 16h30). Le départ sera donné au-dessus de la patinoire du Bugnon. Le peloton commencera par 1,7 km de



plat goudronné, avant de se «farcir» le terrible sentier des ânes – une montée «casse-pattes» d'environ 600 m avec 70 m de dénivellation – qui l'amènera à Rocheta-Dessous. Les coureurs sillonneront ensuite la crête jusqu'à la Grande Joux, avant de revenir au Bugnon après une ultime boucle dans les marais.

Le parage des voitures (toujours difficile aux Ponts) devrait être facilité par la météo. «C'est sec et ils vont pouvoir utiliser les prés», espère Christophe Otz. /ptu

CLASSEMENTS

Messieurs

Après la première étape. Toutes catégories: 1. Ermias Mehreteab (Neuchâtel) à 37'10". 2. Jean-Michel Aubry (Cortailod) à 0'45". 3. Vincent Feuz (Les Brenets) à 1'04". 4. Alexandre Rognon (Le Cerneux-Péguignot) à 1'20". 5. Pascal Schneider (La Brévine) à 1'21". 6. Frédéric Reichen (Les Brenets) à 3'34". 7. Antoine Marchand (Colombier) à 3'38". 8. Nicolas Pfund (Bevaix) à 3'40". 9. Raphaël Dubail (Saignelégier) à 3'43". 10. Fabrice Pellaton (La Brévine) à 3'51". 11. Steve Rauss (Le Locle) à 3'53". 12. Fabio Maini (Corcelles) à 3'55". 13. Pierre-Philippe Enrico (Colombier) à 3'59". 14. Tony Marchand (Saint-Imier) à 4'03". 15. Loïc Arbez (F-Pontarlier) à 4'07".

Dames

Toutes catégories: 1. Angéline Flückiger (Travers) à 41'28". 2. Laurence Yerly (Dombresson) à 1'07". 3. Pauline Pürro (La Chaux-de-Fonds) à 4'53". 4. Sirine Gontara (F-Pontarlier) à 5'08". 5. Anne-Caroline Graber (La Neuveville) à 5'14". 6. Géraldine Bach (Bevaix) à 5'48". 7. Anouk Matthey (Cortailod) à 6'23". 8. Nathalie Fahrni (Rochefort) à 6'57". 9. Crystal Matthey (Cortailod) à 7'01". 10. Stéphanie Gaillard (Yverdon) à 7'49". 11. Karin Siegenthaler (Coffrane) à 7'55". 12. Christelle Jouille (Brenets) à 8'00". 13. Magaly Neuenschwander (Cudrefin) à 8'27". 14. Marianne Froidevaux (Les Breuleux) à 8'41". 15. Roxane Woodtli (Chézard-Saint-Martin) à 8'46".

Testé et recommandé par **FUST**

Excellent lave-linge de marque!

seul. **1799.-**
avant 1999.-

Rabais fête
des Mères
200.-



Plus de ménage-
ment grâce au
tambour VariOSOFT
de 7 kg.

BOSCH

WAS 28490

• Capacité 7 kg

• Programmes spéciaux
pour jeans, taches, pour
faciliter le repassage,
pour vêtements de sport
etc. No art. 131160

**Programme court:
seulement 15 min!**

Résultat
**Tres
bien**

Exclusivité
FUST

A+

A

B

Rabais écologique
de fr. **200.-**
sur tous les con-
gélateurs **A++**

A++ à petit prix!



avec rabais eco
seul. **999.-**
au lieu de 1199.-
Economisez
200.-

Achetez maintenant
chez **FUST**
et gagnez
1'000'000.-

Du 22 mars au 21 juin 2010

www.fust-tiraubutmillionnaire.ch

powered by **free-bwin.com**

Les congélateurs **A++**
consommant jusqu'à
50% moins d'énergie,
par rapport aux
congélateurs A!

BOSCH
GSP 32A31
• Contenance 262 litres
No art. 134257

Service de réparations toutes marques quel que soit le lieu d'achat! 0848 559 111 (tarif local), www.fust.ch

FUST - ET ÇA FONCTIONNE:
• Garantie de prix bas de 5 jours*
• Avec droit d'échange de 30 jours*

Commandez sous
www.fust.ch
*Détails www.fust.ch

Payez quand vous
voulez: carte
gratuite chez Fust.

Bienne, Route Central 36, 032 328 73 40 • Bienne, Fust Supercenter, Route de Soleure 122, 032 344 16 00 • Courrendlin, Centre Magro, Route de Delémont 46, 032 436 15 60 • Delémont, Av. de la Gare 40, 032 421 48 10 • La Chaux-de-Fonds, Bvd des Eplatures 44, 032 924 54 24 • La Chaux-de-Fonds, Centre Lemuria (Ex Carrefour), 032 601 20 80 • Marin, Marin-Centre, rue Fleur-de-Lys 26, 032 756 92 40 • Neuchâtel, Multimedia Factory-Fust-Supercenter, chez Globus, 032 727 71 30 • Neuchâtel, Centre Maisière, 032 720 08 50 • Porrentruy, Inno les galeries (ex Innovation), 032 465 96 35 • Réparations et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 (Tarif local) • Possibilité de commande par fax 071 955 52 44 • Emplacement de nos 160 succursales: 0848 559 111 (Tarif local) ou www.fust.ch

À LOUER

La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 146

Surfaces commerciales

de 815 m², de plain-pied,
avec vitrines

- Subdivisibles
- Parking couvert contigu
- Excellente situation
- Disponibilité à convenir

032 913 45 75 - www.fidimmobil.ch

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms

FIDIMMOBIL

Av. Léopold-Robert 56b, 2300 La Chaux-de-Fonds

Votre appartement
mis en location ici:
8 000 candidats.

Source: MACH Basic 2008-2

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs
s'intéressant au marché du logement qui liront
votre annonce. Les médias - notre métier.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50, T 032 910 20 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

SOLS - PARQUETS - TAPIS

La base du confort

SOL & LIT

R. Esteno
La Chaux-de-Fonds Rue du Parc 94
Tél. 032 913 63 23 Fax 032 913 63 27

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, RIDEAUX
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES 132-228368

ENSEIGNEMENT

Profilez votre carrière!

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- Formation de Masseur de bien-être et de santé
- Formation de Massage classique

Séances d'information, de 19h00 à 21h00 :

Ecole-club La Chaux-de-Fonds, le 06.05.2010

Ecole-club Neuchâtel, le 01.07.2010

Pour tout renseignement :

La Chaux-de-Fonds • 058 568 84 00 ou Neuchâtel • 058 568 83 50

Par e-mail : sabine.burri@gmnefr.migros.ch

ecole-club

business

MIGROS

www.ecole-club.ch/business

L'Impartial

arc
PRESSE

Editeur:
Jacques Matthey

Rédacteur en chef (resp.):
Nicolas Willemin

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 17 h 00.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@limpartial.ch
Tarifs pour la Suisse

3 mois Fr. 97.- 12 mois Fr. 349.-
Y compris TVA 2,4%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:
Publicitas SA - 14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 50
Fax 032 910 20 59

Ouverture: du lundi au jeudi 7 h 45 -
12 h et 13 h 45 - 17 h 30, vendredi
jusqu'à 17 h.

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

Du lundi au vendredi, les avis
sumentionnés sont à remettre à la
réception de Publicitas. En dehors des heures
d'ouverture (jusqu'à 19 h) ainsi que
les dimanches et jours fériés, (de 16h30
à 19 h), ils doivent être communiqués par
téléphone au **032 723 53 97**, par fax
au **032 723 53 09** ou par e-mail
à l'adresse carnet@limpartial.ch.

OFFRES D'EMPLOI

Pour la création d'un salon de coiffure à La Chaux-de-Fonds nous recherchons :

Un gérant ou une gérante

pour diriger une équipe de 4 à 5 coiffeuses.

Références et expériences exigées.

Envoyer dossier complet à: E 132-231919, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1



Home médicalisé
Rue de la Clé 36
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 47 17
www.leslauriers.ch

recherche de suite ou pour date à convenir

Aide-soignant(e) Auxiliaire de santé

à temps complet ou partiel, de jour ou de nuit

Postulations par écrit à l'attention de
Mme Anne-Valérie Perrelet

Le droit d'auteur. Le violer, c'est voler!

www.presseromande.ch

DIMIER

1738

Manufacture de Haute Horlogerie Artisanale

Nous sommes une filiale de BOVET 1822, Maison horlogère et membre fondateur de la Certification Qualité Fleurier.

En notre Manufacture de Tramelan, nous développons et manufacturons des mouvements et garde-temps à complications de haute horlogerie, à savoir des tourbillons. Nous sommes activement à la recherche de personnalités dynamiques, autonomes et souhaitant s'engager pour le long terme pour les postes suivants :

HORLOGER QUALIFIÉ EN COMPLICATIONS (H/F)

- titulaire d'un CFC d'horloger-rhabilleur
- bénéficiant d'une solide expérience dans l'assemblage de mouvements à complications, de préférence tourbillon

Tâche principale :

- Assemblage de mouvements tourbillons

CONTRÔLEUR QUALITÉ (H/F)

- titulaire d'un CFC d'horloger-rhabilleur
- bénéficiant d'une solide expérience dans le contrôle qualité
- maîtrisant les appareils de mesure usuels

Tâche principale :

- Contrôle dimensionnel, esthétique et fonctionnel

ANGLEUR (H/F)

- bénéficiant d'une solide expérience dans l'anglage et le polissage
- maîtrisant l'anglage au touret, au micro-moteur ainsi qu'à la lime

Tâche principale :

- Anglage de composants horlogers

C'est avec plaisir que nous réceptionnerons votre postulation à l'adresse suivante :
DIMIER 1738, rue Champ-Fleuri 27, CH-2720 Tramelan - Discretion assurée



Annick Monod

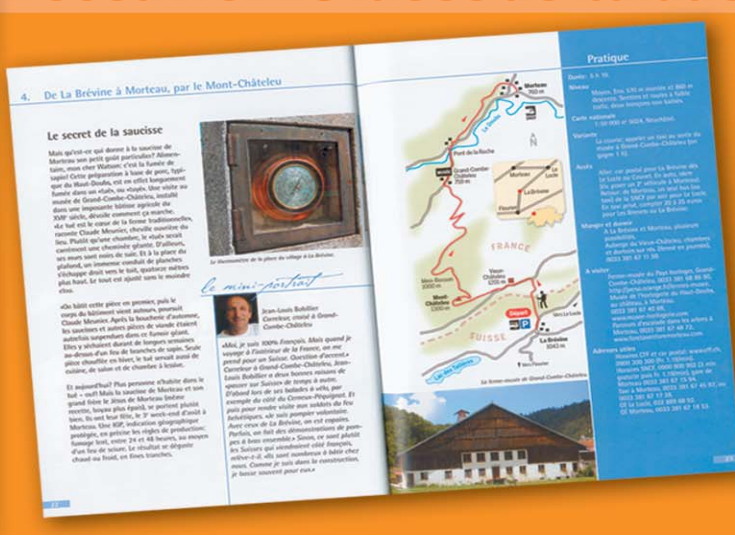
Randonnées à saute-frontière

25 idées pour partir vers l'étranger, à pied,
le temps d'un week-end



L'Impartial
L'EXPRESS

Découvrez 25 idées de balades pour partir le temps d'un week-end



COUPON DE SOUSCRIPTION

Randonnées à saute-frontière

Je souhaite commander _____ exemplaire(s) du recueil au prix de Fr. 21.- pièce.
Je suis abonné(e) à L'Express ou L'Impartial et bénéficie d'un rabais de Fr 5.- pièce.

Mon No d'abonné : _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA / localité: _____

Téléphone: _____

Portable: _____

E-mail: _____

Date: _____

Signature: _____

Coupon à retourner à: **SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, Service de Marketing, Pierre-Mazel 39, 2001 Neuchâtel**

Souscription également possible sous: www.arcinfo.ch/randonnees

En vente jusqu'à épuisement du stock



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Ariella Kaeslin ambitieuse aux Européens

Championne d'Europe du saut l'an dernier à Milan, Ariella Kaeslin dispute avec de grandes ambitions les Européens de Birmingham qui commencent aujourd'hui. La Lucernoise fait office de locomotive de l'équipe de Suisse, composée également de Linda Stämpfli, Jessica Diacci, Jennifer Senn et Giulia Steingruber. /si

FOOTBALL

Le Bayern va en finale avec la manière

Déjà vainqueur à l'aller, le Bayern Munich s'est imposé 3-0 à Lyon en demi-finale de la Ligue des champions, grâce à un triplé d'Olic. Les Bavarois affronteront l'Inter ou Barcelone le 22 mai en finale à Madrid.

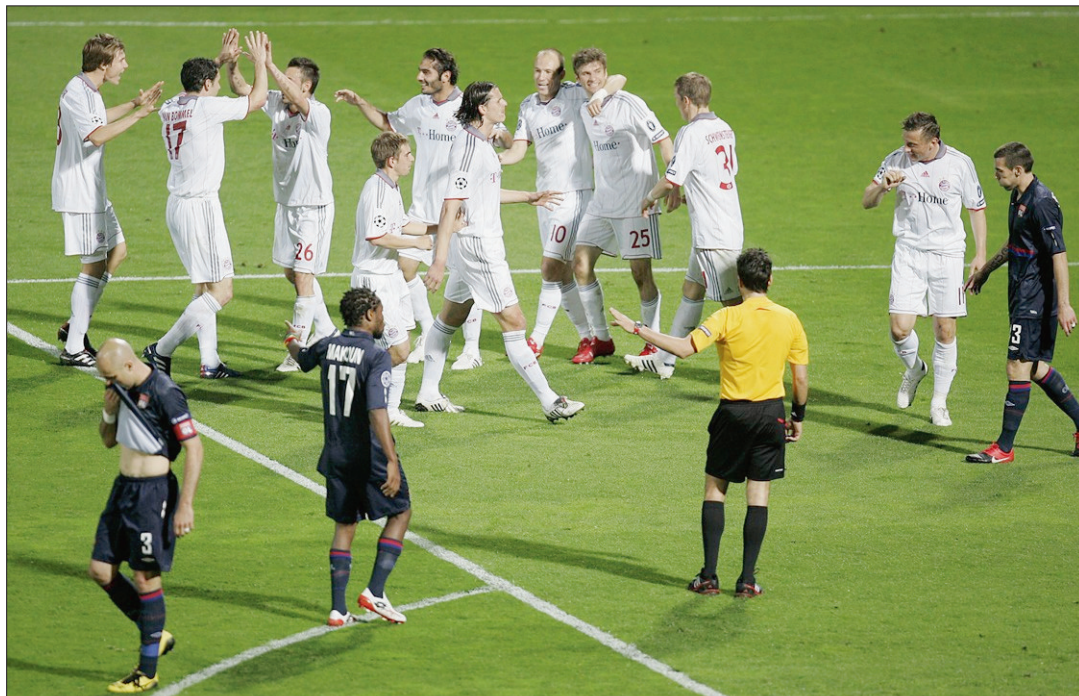
Le Bayern Munich retrouvera la finale de la Ligue des champions pour la première fois depuis 2001. Le club bavarois s'est qualifié avec la manière en s'imposant 3-0 à Lyon après avoir déjà gagné le match aller 1-0. Olic a concrétisé la nette domination des Allemands en signant un parfait hat trick (26e /67e /78e).

Supérieur dans tous les compartiments du jeu, le Bayern a confirmé sa grande aisance en déplacement cette saison en Europe, déjà observée notamment contre la Juventus et Manchester United. L'équipe de Van Gaal reste plus que jamais en course pour un fantastique triplé puisqu'elle occupe la tête de la Bundesliga et disputera aussi la finale de la Coupe d'Allemagne.

Hier soir à Lyon, l'incertitude n'a pas eu le temps de s'installer, tant le Bayern a imposé sa suprématie implacable contre un Lyon inoffensif, privé de crocs.

Au coup d'envoi, l'OL présentait une équipe largement modifiée par rapport au match aller, avec quatre changements. En comparaison, le onze initial du Bayern ne comptait que deux modifications.

Lyon semblait craintif, émoussé, comme paralysé par l'enjeu. Les joueurs ne parvenaient pas à assurer leurs passes



CONTRASTE Les Lyonnais baissent la tête pendant que les Bavarois laissent éclater leur joie.

(KEYSTONE)

et à évoluer dans le camp allemand. La maîtrise appartenait aux visiteurs, plus tranchants dans les duels et cohérents dans leurs actions.

Cette supériorité manifeste finissait par payer: après un relais avec Robben, Müller trouvait Olic et le Croate enfumait Cissokho avant de battre Lloris (26e). La défense lyonnaise subissait un véritable supplice face à Olic, à l'abattage phénoménal. Les Français rejoignaient les vestiaires la tête basse, conscients d'avoir besoin d'un miracle pour inverser la tendance.

Le scénario ne changeait guère après le repos, malgré l'entrée de Gomis en soutien théorique de Lisandro côté lyonnais. Les Allemands res-

taient dangereux, comme sur des essais de Schweinsteiger (53e) puis Robben (57e). Les minces espoirs français s'évanouissaient pour de bon à la 59e quand Cris écopait de deux cartons jaunes en l'espace de quelques secondes et laissait son équipe finir à dix.

En toute logique, les Bavarois enfonçaient le clou. Sur un service d'Altintop, Olic doublait la

mise. Intenable, l'international croate y allait ensuite de son hat trick après un service parfait de Lahm.

Le Bayern Munich disputera donc le 22 mai à Madrid la 8e finale de Ligue des champions de sa prestigieuse histoire. Le club bavarois a inscrit son nom au palmarès en 1974, 1975, 1976 et 2001, perdant en finale en 1982, 1987 et 1999. /si

LYON - BAYERN MUNICH 0-3 (0-1)

GERLAND: 39 414 spectateurs (guichets fermés).

ARBITRE: Busacca (Suisse)

BUTS: 26e Olic 0-1. 67e Olic 0-2. 78e Olic 0-3.

LYON: Lloris; Réveillère, Cris, Boumsong, Cissokho (46e Gomis); Gonalons, Makoun; Govou, Delgado (67e Pjanic), Bastos; Lisandro (79e Ederson).

BAYERN MUNICH: Butt; Lahm, Van Buyten (46e Demichelis), Badstuber, Contento; Robben (76e Klose), Schweinsteiger (78e Alaba), Van Bommel, Altintop; Müller, Olic.

NOTES: Lyon sans Toulalan (suspendu), Bodmer et Clerc (blessés). Bayern Munich sans Tymoshchuk (malade), Ribéry et Pranjic (suspendus). 59e, expulsion de Cris (2e avertissement). Avertissements: 23e Gonalons (suspendu au prochain match), 24e Altintop, 59e Cris

LIGUE DES CHAMPIONS

Barcelone dos au mur face à l'Inter

Barcelone se retrouve le dos au mur avant de recevoir l'Inter Milan en demi-finale retour de la Ligue des champions. La défaite subie à San Siro (1-3) ne laisse aucun joker aux Catalans, qui ambitionnent de devenir la première équipe depuis vingt ans à remporter deux fois de suite le prestigieux trophée.

Lionel Messi tient peut-être les clés du match. Le Ballon d'Or 2009 sera-t-il sublime, comme lors des deux tours précédents au Camp Nou? Apparaîtra-t-il dans le droit-fil d'une saison jalonnée de 40 buts toutes compétitions confondues? Ou son génie demeurera-t-il subliminal, d'un mutisme criant, comme à l'aller en Italie? La méthode Mourinho avait payé, avec un bloc compact et l'essuie-glace joué par Cambiasso et Thiago Motta, coupant les ouvertures de Xavi.

Mais les données changent, comme pour radicaliser l'opposition de styles: le fluide Barça est privé de son guerrier, le capitaine Puyol (suspendu), et l'âpre Inter espère que



IBRAHIMOVIC-MESSI Le salut du Barça pourrait passer par leurs pieds.

(KEYSTONE)

son artiste Sneijder, blessé à la cuisse gauche samedi sera remis à 100%.

Mais il reste Milito. Diego, le buteur intériste, avait survolé le match aller (deux passes décisives et un but); il devrait cette fois se frotter à son frère Gabriel, sans doute titularisé aux côtés de l'impeccable Piqué en charnière centrale. Celui-ci a exhorté les supporters à peser sur la partie: «Un Camp Nou comme on ne l'a jamais vu», a réclamé Piqué, «qu'il n'y ait pas une chaise de libre et qu'au moment où les joueurs de l'Inter Milan entrent sur la pelouse, ils se mettent à haïr leur profession de footballeur pendant 90 minutes».

Et à la croisée de ces joueurs et de ce stade, il y a Eto'o. L'ex-attaquant barcelonais a dit qu'il ne célébrerait pas un but éventuel dans son ancien jardin. La perspective de son duel à distance avec Ibrahimovic, contre lequel il a été échangé (à une moindre valeur), vaudra le détour. /si

TENNIS

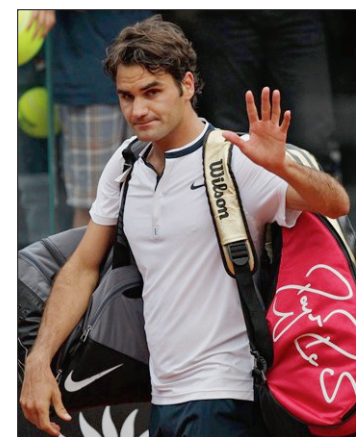
Federer battu d'entrée à Rome

Roger Federer (no 1) a mal entamé sa saison sur terre battue. Le Bâlois a été sorti dès le 2e tour du Masters 1000 de Rome, s'inclinant 2-6 6-1 7-5 face à Ernests Gulbis (ATP 40). Stanislas Wawrinka (ATP 26) s'est en revanche aisément qualifié pour le 2e tour, écrasant Jürgen Melzer (ATP 27) 6-1 6-2.

«J'espère que je parviendrai à me relever après cette défaite. C'est ce que j'arrive à faire d'habitude», relevait un Roger Federer pas trop déçu. «Parfois, tu as besoin d'une défaite pour te réveiller et changer ta façon d'aborder les tournois suivants. Quand tu gagnes tout le temps, tu oublies à quel point il est difficile de t'imposer. C'est pour cela que je ne suis pas trop inquiet après ce revers. Mon jeu n'était pas en place. Mon service ne fonctionnait même pas du tout», poursuivait Roger Federer, qui passait simplement 52% de ses premières balles (71% pour Gulbis).

C'est la première fois de l'année - en cinq tournois - que Roger Federer s'incline dès son entrée en lice. Le Bâlois, qui n'avait pas joué depuis le 30 mars et une défaite concédée en 8e de finale à Miami face à Tomas Berdych, a pourtant bénéficié de la crispation de son adversaire dans une fin de match complètement folle. Ernests Gulbis (22 ans) gâchait en effet six balles de match.

Roger Federer n'a donc pas réglé ses comptes avec un tournoi qu'il n'est pas encore parvenu à remporter. Le Bâlois poursuivra sa préparation en vue de Roland-Garros à Estoril la semaine prochaine puis à Madrid la suivante. Il est toutefois encore en lice en double au Foro Italico, aux côtés d'Yves Allegro. «Le double m'offre la possibilité d'oublier cette défaite et d'aller de l'avant», concluait-il.



TRISTESSE Adieux prématurés de Roger Federer à Rome. (KEYSTONE)

En grande forme depuis le début de la saison sur terre battue - titré à Casablanca et huitième de finaliste au Masters 1000 de Monte Carlo -, Stanislas Wawrinka a rapidement posé les jalons de son septième succès sur ses huit dernières rencontres. Il a réalisé un cavalier seul face à Jürgen Melzer, qui avait écrasé le Vaudois 6-4 6-0 au 2e tour du tournoi olympique en 2008 à Pékin pour leur seul précédent duel.

Le prochain tour aura valeur de test pour le droitier de Saint-Barthélemy. Il est pour l'instant mené 4-2 dans ses confrontations avec Tomas Berdych (no 10). Mais si le Tchèque a remporté ses deux derniers matches contre le Vaudois, il a néanmoins perdu leur seule partie sur terre battue, en 2005 à... Rome.

Schnyder passe à Fès

Par ailleurs, Patty Schnyder (WTA 47) a souffert au 1er tour du tournoi WTA de Fès. La Bâloise a dû recourir à un troisième set (4-6 7-5 6-1) pour prendre la mesure de la qualifiée hongroise Greta Arn (WTA 241) sur la terre battue marocaine. Elle se mesurera à la Roumaine Ioana Raluca Olaru (WTA 80) en 8es de finale. /si

EN VRAC

Football

Ligue des Champions

DEMI-FINALES RETOUR

	Aller
Lyon - Bayern Munich	0-3
Ce soir	
20h45 Barcelone - Inter Milan	1-3
Finale: le 22 mai à Madrid	

France

Grenoble - Paris Saint-Germain	4-0
Monaco - Le Mans	1-1

Classement: 1. Marseille 34/71. 2. Auxerre 34/66. 3. Lille 34/61. 4. Montpellier 34/60. 5. Lyon 33/59. 6. Bordeaux 33/57. Puis: 9. Monaco 34/50. 10. Paris St-Germain 35/46. 18. Le Mans 35/29. 20. Grenoble 38 35/19.

Portugal

Guimaraes - Belenenses	2-0
Classement (28 matches): 1. Benfica 73. 2. Braga 67. 3. Porto 62. 4. Sporting du Portugal 45. 5. Guimaraes 40. Puis: 16. Belenenses 17.	

Basketball

LNA messieurs

Play-off. Quart de finale (au meilleur des cinq matches) Nyon - Starwings Bâle ap 88-90 Bâle remporte la série 3-1

NBA

Play-off. 8es de finale (au meilleur des sept matches). Conférence est: Charlotte Bobcats - Orlando Magic 90-99; série 0-4. Milwaukee Bucks - Atlanta

Hawks 111-104; série 2-2. Conférence ouest: Phoenix Suns - Portland Trail Blazers 107-88; série 3-2.

Hockey sur glace

NHL

Play-off. 8es de finale (best of 7). Conférence est: Canadiens de Montréal (8) - Washington Capitals (1) 4-1; série 3-3. Boston Bruins (6) - Buffalo Sabres (3) 4-3; série 2-4. Conférence ouest: Nashville Predators (7) - Chicago Blackhawks (2) 3-5; série 2-4.

Tennis

Tournoi de Rome

ATP Masters 1000 (2,75 millions d'euros, terre battue). 1er tour: Stanislas Wawrinka bat Jürgen Melzer (Aut) 6-1 6-2. Lleyton Hewitt (Aus) bat Mikhail Youzhny (Rus/9) 6-4 4-6 6-3. Ivan Ljubicic (Cro/11) bat Paul-Henri Mathieu (Fr) 7-5 6-7 (1/7) 6-0. Filippo Volandri (It) bat Peter Luczak (Aus) 6-4 6-3. Feliciano Lopez (Esp) bat Benjamin Becker (All) 6-4 6-3. Simone Bolelli (It) bat Simon Greul (All) 6-4 6-1. Au prochain tour: Wawrinka - Tomas Berdych (Tch/10). 2e tour: Ernests Gulbis (Let) bat Roger Federer (S/1) 2-6 6-1 7-5. Novak Djokovic (Ser/2) bat Jérôme Chardy (Fr) 6-1 6-1. Victor Hanescu (Rou) bat Juan Monaco (Arg/16) 7-6 (7/4) 6-4. Double. 1er tour: John Isner/Sam Querrey (EU) battent Jo-Wilfried Tsonga/Stanislas Wawrinka (Fr/S) 4-6 6-2 10/7.

Tournoi de Fès

Tournoi WTA (220 000 dollars/terre battue). 1er tour: Patty Schnyder (S/2) bat Greta Arn (All) 4-6 7-5 6-1.

Plâtrerie - Peinture
Plafonds suspendus
Chapes liquides

TERRINI

Rue du Foyer 14 - 2400 Le Locle
Tél/Fax: 032 932 18 28 - terrini-peinture@terrini.ch
Patrick: 078 726 64 36 - Stéphane: 079 213 00 61

Q Claude-Alain Christen
Médailles d'or produit du terroir
Boucherie Centrale

La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 2
D.-Jeanrichard 22

Le Locle
Rue du Pont 4

«Nous pensons à
Karine Mischler-Kronenberg
co-fondatrice du home
disparue trop tôt,
il y a 20 ans»

VnV
COMPUTER
Votre partenaire informatique

Place du marché
2400 Le Locle
032 / 931 31 01
www.vnv.ch

VOLLERT ERIK
REVÊTEMENTS
DE SOLS

Showroom: Envers 55
Dépot: Col 45
2400 Le Locle
T 032 931 36 71
F 032 931 06 29
M 079 447 46 71
@ evollert@bluewin.ch

AS Ascenseurs

AS Ascenseurs SA
En Budron A9
1052 Mont-sur-Lausanne
Téléphone 021 654 76 76
Téléfax 021 654 76 90
email as-lau@lift.ch
www.lift.ch

La Gentilhommière
Home médicalisé
Cours et longs séjours

Rue de France 18 - 2400 Le Locle - Tél. 032 933 99 20

Ford **PEUGEOT**

2 grandes marques
1 seule adresse

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds
032 926 81 81
Le Locle
032 931 24 31

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE **VIGILIS S.A.**

Administrateurs : J.-F. Wehrli - D. Boillat

Allée du Quartz 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 924 00 24
Fax 032 924 00 34

www.vigilis.ch

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

20 ans ça se fête!

**INVITATION AUX JOURNÉES
PORTES OUVERTES**

Vendredi 30 avril 2010 dès 17h
(Apéritif officiel)

Du samedi 1^{er} mai au mercredi 5 mai
de 11h à 18h (ouvert à la population)

Le but de La Gentilhommière est d'apporter toujours plus de confort à ses résidents (20 chambres individuelles), un vrai lieu de vie où l'on ne s'ennuie pas.

Au plaisir de vous rencontrer...

Apéritif et grillades vous seront offerts

Francis Bandi
Plâtrerie-Peinture

Rue Girardet 26,
2400 Le Locle
Tél.: 032.931.8542
Portable: 079.679.9887

SCHIESS
Electricité - Téléphone S.A.

■ ÉLECTRICITÉ COURANT FORT ■ TÉLÉCOMMUNICATIONS
■ ÉLECTRICITÉ COURANT FAIBLE ■ DÉPANNAGES
■ RÉSEAUX INFORMATIQUES ■ PARATONNERRES

TÉL. 032 931 67 67 - 13, RUE DE L'AVENIR - 2400 LE LOCLE

NOTARI 2400 Le Locle

Bâtiment - Travaux Publics

Tél. 032 931 14 48
Fax 032 931 40 60

Etudes techniques
Conseils
Réalisation
Entretien

rfo
CHAUFFAGE

Gare 10 Temple 10
2400 Le Locle 2416 Les Brenets

032 931 41 51 032 932 10 87

Imprimerie **Jean-Pierre Chapuis**

rapidoffset

Rue du Pont 8
2400 LE LOCLE
Tél. 032 931 40 25
Fax 032 931 86 78

Produits - Machines

Mecal S.A.

Hygiène et propreté

2400 LE LOCLE
032 931 19 20

H & S ASSURANCES Sarl
LA GESTION INTÉGRÉE

Assurances - Finance
Gestion de fortune
Formations supérieures

1999 10 ans 2009

TH. STÄMPFLI

Ferblanterie Couverture

Tubage de cheminées Sanitaire

Rue des Envers 23 2400 Le Locle
Natel 079 353 70 30

MANIFESTATIONS

Noiraigue Salle des spectacles

Vendredi 30 avril 2010 à 20h15

SUPER MATCH AU LOTO
Contrôlé par "Lototronic"

Abonnement: 27 tours
Fr. 10.— la carte/Fr. 40.— les 5 cartes

Organisé par la Société de Tir

Hors abonnements:
1^{er} tour gratuit ainsi que 2 royales pour
Fr. 2.— la carte/Fr. 5.— les trois

Une annonce pour une soirée. 5000 personnes attendent d'y aller. Source: MACH Basic 2008-2

Tel est le nombre de lectrices et de lecteurs de moins de 30 ans qui liront votre annonce. **Les médias - notre métier.**

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
Rue Neuve 14, 2302 La Chaux-de-Fonds
T 032 910 20 50, F 032 910 20 59
lachaux-de-fonds@publicitas.ch
www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas

AVIS DE TIR LES PRADIÈRES

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 232

Jour	Heures	Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes barrées)
MAI 2010		
Ma 04	0730-1800	ESO inf 3-3
Je 06	0730-1800	
Lu 17	1300-2300	ESO inf 3-1
Ma 18	0730-2300	
Me 19	0730-1800	
Je 20	0730-2300	
Ve 21	0730-1200	
Ma 25	1300-2300	ESO inf 3-1
Me 26	0730-1800	
Je 27	0730-2300	
Ve 28	0730-1200	
Lu 31	1300-2300	
JUIN 2010		
Ma 01	0730-2300	ESO inf 3-1
Me 02	0730-2300	
Je 03	0730-2300	
Ve 04	0730-1200	
Lu 14	1300-2300	ESO inf 3-1
Ma 15	0730-2300	
Me 16	0730-1800	
Je 17	0730-2300	
Ve 18	0730-1200	

Le libre passage par les itinéraires - - - - est assuré; de brèves interruptions sont possibles.
Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

Armes: Pistolet, F ass, L gren add 40 mm97;
F TE 04 8,6mm; gren à main; explosifs;
PzF 7,5 mm, mitr 12,7 mm, mitr légère 2005.

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de la topographie.

INÉGALITÉS SOCIALES

CARITAS
Nous sommes solidaires.

Avec 100 francs, vous permettez à un enfant pauvre de Suisse de participer aux éclaireurs. **La pauvreté ne disparaît pas d'elle-même.** www.caritas.ch

Mise en garde
Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés

Ne jamais toucher Marquer Annoncer

117

Informations concernant les tirs: jusqu'au 18.06.2010, tél. 032 843 42 63; dès le 16.04.2010, tél. 032 843 42 63. Lieu et date: 2013 Colombier, 16.04.10. Le commandement: Place d'armes de Colombier.



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

HOCKEY SUR GLACE

Grégory Christen devra se faire opérer

Grégory Christen, examiné à Genève, se fera opérer, sans doute le 2 juin, de sa blessure aux attaches des adducteurs latéraux. Le Valaisan espère reprendre l'entraînement début août et disputer quelques matches de préparation. «Pour moi, c'est clair, je jouerai avec le HCC la saison prochaine», glisse l'attaquant. /jce

SportRégion

Automobilisme

Rallye sur terre

Le pilote neuchâtelois Laurent Reuche a pris la deuxième place du rallye sur terre d'Auxerre. «Ma mise en action a été un peu difficile puisque j'ai lâché neuf secondes d'entrée de jeu. Ensuite, j'ai gardé le contact avec les plus rapides pour terminer en deuxième position», déclarait le Neuchâtelois. /psp

Porsche Carrera Cup France

A Lédénon, Jonathan Hirschi a dû abandonner lors de la première manche suite à des problèmes d'embrayage. Le pilote neuchâtelois a pris la quatrième place de la seconde, à 3 secondes du podium, pour se classer cinquième du général. /jhi

Basketball

Elite 8

UNION NEUCHÂTEL II - RAPID BIENNE 62-73 (27-36)

Maladière: 70 spectateurs.

Union Neuchâtel II: von Dach (10), Santos (20), Duvat (4), Duporte (2), Ceresa (10); puis Berthoud, Jovanovic (4), Gracin (7), Rebetez (5). /réd.

Course d'orientation

Course régionale

Huttwil. Dames. DAL: 12. Janine Messerli (Chenau) 1h09'01". **DB:** 10. Anne-Brigitte Junod (Chenau) 59'13". **D18:** 1. Anaïs Cattin (ANCO) 1h05'50". 4. Sophie Gnaegi (ANCO) 1h23'19". **D16:** 4. Kerria Challenges (ANCO) 53'31". **D50:** 18. Alexandra Wilhelm (ANCO) 88'15". **Messieurs. HE:** 4. Marc Lauenstein (ANCO) 1h25'39". 6. Baptiste Rollier (Chenau) 1h26'25". 13. Thomas Hodel (Chenau) 1h32'06". **HAL:** 3. Stefan Lauenstein (Chenau) 1h11'08". 9. Julien Guyot (ANCO) 1h21'08". 20. Alexandre Lebet (ANCO) 1h31'52". **HAM:** 8. Markus Messerli (Chenau) 1h21'23". **H14:** 23. Paul Flüchiger (ANCO) 57'45". **H12:** 19. Michael Junod (ANCO) 53'20". **H50:** 12. Alain Junod (Chenau) 1h05'40". **H60:** 12. Jean-Claude Guyot (ANCO) 1h12'17". **H65:** 26. Olivier Attinger (ANCO). **H70:** 18. Jean-Claude Schoerr (ANCO) 1h24'52". /réd.

Dressage

Concours des Fourches

Saint-Blaise. Epreuve 1: 1. Martina Gloor (Jonen), «Levantos MG», 64,81% points. 2. Jenny Stettler (Häutligen), «Nino v.Kappensand», 64,63%. 3. Mirjam Degiorgi (Thielle-Wavre), «Nina XX CH», 62,59%. 4. Britta Neininger (Häutligen), «Hakiro CH», 60,19%. 5. Amandine Mottet (Orvin), «Liscam CH», 59,07%. **Epreuve 2:** 1. Martina Gloor (Jonen), «Jeannin CH», 65%. 2. Hildegard Marro (Tentlingen), «Nena II CH», 63,57%. 3. Amandine Mottet (Orvin), «Leonard IV CH», 63,55%. 4. Jenny Stettler (Häutligen), «Nick», 62,32%. 5. Daniela Hirsig (Mühlethurnen), «Queen II CH», 61,96%.

Epreuve 3: 1. Martina Gloor (Jonen), «Levantos MG», 67,04%. 2. Jenny Stettler (Häutligen), «Nino v.Kappensand», 60,37%. 3. Mirjam Degiorgi (Thielle-Wavre), «Nina XX CH», 59,26%. 4. Britta Neininger (Häutligen), «Hakiro CH», 57,59%. 5. Rosmarie Pillier (Giffers), «Mey», 56,48%.

Epreuve 4: 1. Jenny Stettler (Häutligen), «Nick» et Martina Gloor (Jonen), «Jeannin CH», 63,06%. 3. Sabine Schmid (Aegerten), «Escot II CH», 61,13%. 4. Daniela Hirsig (Mühlethurnen), «Quenn II CH», 59,84%. 5. Hildegard Marro (Tentlingen), «Nena II CH», 59,03%.

Epreuve 5. Degré M: 1. Hansueli Stöckli (Hondrich), «Zita», 189,1/9'32. 2. André Stähli (Lengnau BE), «Harry», 180/8'24. 3. Rudolf Messer (Schwadernau), «Fee», 159,4/13'27. 4. André Waeber (Treyvaux), «Valence», 130/15'. **Degré L:** 1. André Stähli (Lengnau), «Lewis», 184,4/7'6. 2. Rudolf Messer (Schwadernau), «Enrica», 179,8/9'. 3. Rebecca Hodel (Cortébert), «Florina», 173,7/14'6. 4. André Waeber (Treyvaux),



JONATHAN HIRSCHI Le pilote neuchâtelois n'a terminé qu'à trois secondes du podium au volant de sa Porsche lors de la seconde manche de l'épreuve de Lédénon. (SP)

«Majorotte», 164,7/11'3. 5. Kurt Hostettler (Schwarzenburg), «Halvaro», 115/15".

Epreuve 6: 1. Mirjam Degiorgi (Thielle-Wavre), «Black Beauty VI», 60,65%. 2. Héloïse Lauener (Colombier), «Tadina», 59,19%. 3. Stefanie Casutt (Gerolfingen), «Asterix XIX», 57,74%. 4. Katia Szabo (Corcelles), «Tejo», 56,45%. 5. Nicole Ramseier (Diemerswil), «Eclair de la Gitte CH», 56,13%.

Epreuve 7: 1. Carol Maibach (Neuchâtel), «Vaujany», 67,10%. 2. Marianne Wicki (Savagnier), «Chenoc», 66,94%. 3. Barbara Christinet (Neuchâtel), «Attilla VI CH», 65,65%. 4. Madeleine Aeschlimann (Saint-Blaise), «L'Ami Abel CH», 65,16%. 5. Yoann Chiquet (Chépard-Saint-Martin), «Kilton de la Forge CH», 64,68%.

Epreuve 8: 1. Barbara Christinet (Neuchâtel), «Attilla VI CH», 68,06%. 2. Carol Maibach (Neuchâtel), «Vaujany», 67,26%. 3. Sylvie Staehlin (Heitenried), «Corona VI CH», 66,94%. 4. Marianne Wicki (Savagnier), «Chenoc», 66,61%. 5. Yoan Chiquet (Chépard-Saint-Martin), «Otium du Fresquet», 65,16%. /réd.

Fléchettes

Ligue neuchâteloise

18e journée: Peseux - Locle Ness 9-1. Nomades I - Drakkar I 3-7. Toons I - Toons II 4-6. Pas Possible - Nomades II 3-7.

Classement final (16 matches): 1. Peseux 30 points. 2. Nomades I 24. 3. Drakkar I 23. 4. Toons II 18. 5. Toons I 17. 6. Nomades II 16. 7. Pas Possible 7. 8. Drakkar II 6. 9. Locle Ness 3. /Inf

Full contact

Open de France A Challes-les-Eaux (F), le combattant du Full-contact club de La Chaux-de-Fonds, Léonard Tafur, a remporté la catégorie juniors -75 kg.

Grâce à son jeu de jambes et à sa puissance de frappe, Tafur a surclassé son adversaire, le Français Rosco. /smi

Golf

Neuchâtel. Coupe du Pro-Shop. Dames O-36: 1. Myriam Méralat 35. 2. Renate Zapf 34. 3. Francine Jacot 33.

Les seniors reçoivent les seniors des Bois. Nets: 1. Gérard Ulrich 40. 2. Martial Gremand (Les Bois) 38. 3. Roland Frêne 37. **Brut:** 1. Pierre Kaeser 27.

Banque Privée Edmond de Rothschild. Scramble à 2. Nets: 1. Pierre Briner et Karim Willemin 49. 2. René Balmelli et Katia Sandoz 55. 3. Philippe Jucker et Michel Volery 58. /gcn.

Gym. artistique

Journée vaudoise

Morges. Filles. Initiation: 1. Shanez Buser (La Chaux-de-Fonds) 41,50. **PP:** 1. Maë Losey (Serrières) 52,250. 3. Julie Shea (Serrières) 49,750. 5. Hanaé Chapuis (Serrières) 48,500. 6. Noémie Romano (Serrières) 47,600. **P1:** 4. Emilie Dubail (Serrières) 50,850. **P2:** 3. Renée Girardin (Serrières) 43,050. **P3:** 1. Eva Kübler (Serrières) 49,625. **P4:** 6. Samantha Durussel (Serrières) 42,350. 7. Nikita Matthey (Serrières) 41,500. 12. Bénédicte Monnier (Serrières) 40,100. **P6:** 5. Maë Dardel (Serrières) 41,650. 10. Virginie Honsberger (Serrières) 39,150.

Garçons. PP: 1. Josias Heubi (Peseux) 58,65. **P1:** 3. Joey Perdriza (Serrières) 63,40. 4. Matteo Di Marco (Serrières) 62,80. 5. Antoine Amez-Droz (Serrières) 61,45. 11. Timoté Gacond (Serrières) 58,25. 12. Yani Buser (La Chaux-de-Fonds) 57,55. 15. Vasco Gilardi 56,50. 17. Ylan Dardel (Serrières) 55,15. 18. Corentin Joos (Serrières) 54,60. **P2:** 2. Davide Mazzola (Serrières) 63,50. 5. Jonathan Haenni (Serrières) 59,35. 6. Lucas Romano (Serrières) 58,50. 7. Franck Geiser (Serrières) 56,75. **P3:** 4. Maxime Lautenbacher (Serrières) 48,00. 5. Loric Salvi (Serrières) 47,70. **P5:** 2. Nathan Bösiger (Serrières) 70,75. /réd.

Gym. aux agrès

Championnat de l'Oberland

Spiez (BE). Filles. Catégorie 5. Individuel: 3. Gwenaëlle Delacour (Val-de-Ruz) 36,95. 6. Chloé Choffat (Val-de-Ruz) 36,65. 14. Lena Chanson (Val-de-Ruz) 36,20. 48. Alison Christinat (Val-de-Ruz) 35,20. **Par équipes:** 1. Val-de-Ruz (Gwenaëlle Delacour, Chloé Choffat, Lena Chanson, Alison Christinat) 109,80.

Catégorie 6. Individuel: 5. Marie-Noëlle Jeckelmann (Val-de-Ruz) 36,70. 9. Fanny Jeannerat (Val-de-Ruz) 36,30. 20. Shandi Dubois (Val-de-Ruz) 35,60. 22. Vania Sandoz (Val-de-Ruz) 35,50. 36. Coralie Flüchiger (Val-de-Ruz) 34,70. **Par équipes:** 2. Val-de-Ruz (Maude Sester, Mélanie Tornare et Océane Evard) 109,65. **Finale reek:** 1. Océane Evard (Val-de-Ruz) 9,80. /réd.

Handball

Deuxième ligue

LA CHAUX-DE-FONDS - SERVETTE 13-22 (3-12)

La Chaux-de-Fonds: Surdez, Voirol, Cattin (3), Erard (3), Macri, Moreira, Perret (1), Stauffer (1), Surdez, Bovet (3), Leccabue (1), Perrenoud. /asu

Troisième ligue

Tour de promotion/rélegation 2e/3e ligue. Troisième tour: Neuchâtel - Bodeli 17-21 (7-9).

Neuchâtel: Aubry, Boillat (1), Dénervaud (10), Donzé (2), Foehr (1), Obrist, Perriraz (1), Plun (2), Quinn et Schubiger. **Classement final (3 matches):** 1. Bodeli 4 (+2). 2. Emme 4 (-1). 3. Thoune III 2 (+5). 4. Neuchâtel 2 (-6). /cfo

Hippisme

CSI International

Neuendorf. Grand-Prix juniors: 2. Bryan Balsiger (Corcelles), «Troveur». 3. Bryan Balsiger (Corcelles), «Steffi Kaf». 7. Bryan Balsiger (Corcelles), «Trudov». /pba

Judo

Tournoi international

Niort. Elites dames. -70kg: 7. Désirée Gabriel (JC Cortailod). /nta

Karaté

SwissLeague

Kata. Dames M18: 1. Daniela Räfte (Neuchâtel Karaté-Do). **Garçons. M18:** 3. Oomsin Chee-Va-Aree (Neuchâtel Karaté-Do). **13 ans:** 3. Ronny Schaffroth (Neuchâtel Karaté-Do). **11 ans:** 1. Ewan Golfier (Neuchâtel Karaté-Do).

Kumité. Messieurs. Elites -75kg: 3. Fabrizio Gelsomino (Neuchâtel Karaté-Do). **M21 -78kg:** 1. Jonas Martin (Neuchâtel Karaté-Do). **M18 -68kg:** 3. Oomsin Chee-Va-Aree et Vito Pellizzani (Neuchâtel Karaté-Do). **-76:** Sean Pisino (Neuchâtel Karaté-Do). **M14:** 3. Florent Droz (Neuchâtel Karaté-Do). **M12:** 3. Ewan Golfier (Neuchâtel Karaté-Do).

Dames. Elites. -50kg: 2. Marilena Volante (Neuchâtel Karaté-Do). **-68kg:** 3. Anne Kybourg (Neuchâtel Karaté-Do). **+68kg:** 1. Jessica Cargill (Neuchâtel Karaté-Do). 2. Helen Maeder (Neuchâtel Karaté-Do). **M21 +60kg:** 1. Helen Maeder (Neuchâtel Karaté-Do). **M18 -59kg:** 2. Daniela Räfte (Neuchâtel Karaté-Do). **M16 -54kg:** 3. Rina Sadiku (Neuchâtel Karaté-Do). **M12:** 3. Kosovare Sadiku et Floriana Stanca (Neuchâtel Karaté-Do). /fra

Minigolf

Tournoi de Lausanne

Messieurs. Juniors: 2. Kevin Meng (La Tène). 4. Jaleel Di lesli (La Tène). **Seniors**

Les finalistes des play-off demain à La Chaux-de-Fonds

Les finalistes des play-off de LNA convoqués par Sean Simpson rejoindront l'équipe de Suisse demain à La Chaux-de-Fonds. Avec un changement: Morris Trachsler (GE Servette) remplace Philippe Furrer (Berne, blessé). /si

VTT

Rock acrobatique

Tournoi Gd-Saconnex

Catégorie C: 3. Ophélie Petracca et Thierry Cordey. 5. Laura Chappuis et Alexandre Pais. 7. Manuelle Da Silva et Dimitri Glanzmann (tous de Cernier). **Juniors A:** 3. Elogy Bastos et Maxime Jeannerat (Cernier).

Juniors B: 8. Letizia Holzer et Joé Chapatte (Cernier). /oba

Rugby

LNB

NEUCHÂTEL - SAINT-GALL 77-12

Neuchâtel: Steyner, Arizzi, Thomet (Garcia), Meigniez (Lietta), Jeanneret (Egger), Delorme (Van Balmoos), Guichard (Vuille), Prébandler (Kübler), Calmettes, Quillet, Assad, Josset, Da Mota, Didiot, Dutasta (Parente).

Evolution du score: 12 essais (4 x Da Mota, 2 x Josset, Parente, Didiot, Dutasta, Guichard, Arizzi et Calmettes), 7 transformations (Dutasta, Josset et Didiot) et une pénalité (Dutasta) pour le NSRC; 2 essais et une transformation pour Saint-Gall.

Neuchâtel qualifié pour les demi-finales des play-off pour la troisième année consécutive. /vpr

Ski alpinisme

Patrouille des glaciers

Zermatt-Verbier. A1. Scratch militaires: 6. Compagnie grenadiers de chars 31 (avec Pietro Pozzo du Landeron) 10h27'03". **Militaires H2:** 8. Compagnie Cycliste (avec Nicolas Calame de Neuchâtel) 11h19'24". **Militaires H3:** 1. Compagnie grenadiers de chars 31 (avec Pietro Pozzo du Landeron) 10'27'03".

A2. Scratch militaires: 6. De Pury/De Pury/Court (Hervé De Pury de La Chaux-de-Fonds, Renaud De Pury et Christian Court d'Orbe) 8h25'06". **Militaires H2:** 3. De Pury/De Pury/Court (Hervé De Pury de La Chaux-de-Fonds, Renaud De Pury et Christian Court d'Orbe) 8h25'06".

Militaires H3: 9. Etat-major du régiment infanterie 8 (Jean-François Junod de Boudry, Jean-Claude Marguet et Jean-Manuel Robert de La Chaux-de-Fonds) 11h27'29". **Dames:** 8. Wiget/Hoffmann/Proserpi (avec Lucie Wiget Mitchell de Corcelles) 11h42'53".

Arolla-Verbier. B2. Scratch militaires: 3. Poggiali/ Maréchal/Buthey (Bernard Maréchal de Neuchâtel, Alexandre Poggiali et Alexandre Buthey de Saint-Blaise) 4h10'27". **Militaires H3:** 1. Poggiali/ Maréchal/Buthey (Bernard Maréchal de Neuchâtel, Alexandre Poggiali et Alexandre Buthey de Saint-Blaise) 4h10'27".

Messieurs H2: 6. Team Siberia Sport La Brévine (Pascal Schneider de La Brévine, Gérard Gauthier et Laurent Fort du Cerneux-Péquignot) 4h47'45". **Dames:** 4. Team Nordic Arc Jura (avec Anna Fattou de Dombresson) 4h47'57". 5. CAS Sommarlet Le Locle (Catherine Schultness de La Sagne, Laurence Yerly et Evelyn Gaze-Stauffacher de Dombresson) 5h05'46". /réd.

Tir à l'arc

Concours 3D

Bévilard. Arc à poulie: 4. Stéphane Dumuid (Les Geneveys-sur-Coffrane) 663. **Longbow cadets:** 2. Eliot Dumuid (Les Geneveys-sur-Coffrane) 292. **Bowhunter recurve:** 4. Edouard Von Arx (Les Geneveys-sur-Coffrane) 495. 11. Jean Messerli (Les Geneveys-sur-Coffrane) 425. 29. Francys Bonardo (Les Geneveys-sur-Coffrane) 269. /eva

Unihockey

Juniors B

Gorgier. Finales groupe 2: Nuglar - Bevaix 11-7. Marly - Bevaix a.p. 7-6. Bevaix - Heimenschwand 10-7. **Classement:** 1. Nuglar. 2. Marly. 3. Bevaix. /ndu

Voile

Ouverture de saison

Nid-du-Crê. Laser standard: 1. Ph. Jacot. 2. Florian Stauffer. **Laser radial:** 1. Titouan Marc-Martin. /yds

VTT

Roc du Littoral

Hauterive. Deuxième manche de la Wind Romandie Bike Cup. Messieurs. Scratch: 1. Bryan Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 1h13'22". 2. Frédéric Frech (F-Bergheim) à 27"83. 3. Adrien Buntschu (La Tour-de-Trême) à 44"17. 4. Christophe Geiser (Dombresson) à 1'00"46. 5. Olof Jonsson (Bulle) à 1'32"35. 6. Nicolas Lüthi (Le Landeron) à 1'53"20. 7. Guillaume Payot (Onnens) à 2'00"15. 8. Benoît Grelier (La Tour-de-Trême) à 2'01"10. 9. Lucien Besancon (Safenwil) à 2'14"09. 10. Xavier Daffion (Avry-sur-Matran) à 2'17"63. **Messieurs:** 1. Bryan Falaschi (La Chaux-de-Fonds) 1h13'22". 2. Adrien Buntschu (La Tour-de-Trême) à 44"17. 3. Christophe Geiser (Dombresson) à 1'00"46. 4. Olof Jonsson (Bulle) à 1'32"35. 5. Nicolas Lüthi (Le Landeron) à 1'53"20. 6. Guillaume Payot (Onnens) à 2'00"15. 7. Lucien Besancon (Safenwil) à 2'14"09. 8. Xavier Daffion (Avry-sur-Matran) à 2'17"63. 9. Yves Corminboeuf (Menières) à 3'17"00. 10. Yannick Sarret (Hauterive) à 3'28"06.

Masters I: 1. Frédéric Frech (F-Bergheim) 1h13'50"49. 2. Benoît Grelier (La Tour-de-Trême) à 1'33"26. 3. Kurt Gross (Plasselb) à 3'40"11. 4. Michael Montandon (Bevaix) à 3'49"73. 5. Tristan Blanchard (Bienne) à 5'55"24. **Masters II:** 1. Thierry Salomon (Neuchâtel) 1h16'54"38. 2. Martin Bannwart (Hauterive) à 1'11"11. 3. François Breitter (Sainte-Croix) à 2'55"22. 4. Daniel Habegger (Roches) à 7'17"82. 5. Marco Carrer (Hasle-Ruegsau) à 8'47"94.

Seniors: 1. Georges Lüthi (Marin) 1h22'03"80. 2. Adolf Steiner (Linden) à 7'19"88. 3. Yann Engel (Saint-Blaise) à 7'24"80. **Populaires:** 1. Gwenn Malarde (Thonon) 1h14'34"94. 2. Jean-Michel Haas (Cheneux) à 2'22"74. 3. Christophe Rubin (Saint-Julien-en-Genoëves) à 5'14"56. 4. Luc Ummel (Cormoret) à 5'43"02. 5. Giuseppe Masciocco (Colombier) à 6'37"15. **Juniors:** 1. Patrick Lüthi (Marin) 1h16'31"94. 2. Sylvain Engelmann (Reconvilier) à 1'03"67. 3. Lucas Redois (Macon) à 1'08"03. 4. Jan Gafner (Faulensee) à 3'25"85. 5. Dylan Page (Aigle) à 4'19"84. **Cadets:** 1. Isak Jonsson (Bulle) 38'29"22. 2. Romain Bannwart (Hauterive) à 8'60. 3. Ismaël Müller (Bevilard) à 1'34"85. 4. Antoine Ebel (Marin) à 2'00"63. 5. Manuel Rudaz (Conthey) à 3'21"32. **Mega:** 1. Clément Ebel (Marin) 40'00"81. 2. Rémy Dénervaud (Les Sciemes d'Albeuve) à 1'12"86. 3. Maximo Manes (Le Locle) à 2'25"18. 4. Sandro Trevisani (Colombier) à 3'19"21. 5. Loïc Guinchard (Champéry) à 4'27"33. **Rock:** 1. Maxime Barbarin (Amberieu-en-Bugey) 20'09"14. Puis: 4. Sylvain Ebel (Marin) à 1'40"61. **Cross:** 1. Alexandre Balmer (La Chaux-de-Fonds) 12'38"74. **Soft:** 1. Silas Amstutz (Tavannes) 8'22"77. 2. Quentin Marchand (La Chaux-de-Fonds) à 20'99. **Poussins:** 1. Quentin Studer (Perrefitte) 54"303.

Dames. Scratch: 1. Anita Steiner (Einsiedeln) 1h11'57"25. 2. Lorraine Truong (Môtiers) à 9'57. 3. Vania Schumacher (La Chaux-de-Fonds) à 2'24"83. 4. Marine Groccia (Moutier) à 2'41"36. 5. Marianne Dubey (Vesin) à 3'42"70. 6. Mélanie Gay (Bevaix) à 3'52"87. 7. Nadia Walker (Altendorf) à 7'28"44. 8. Valérie Hofstetter (Suchy) à 7'48"46. 9. Eva Carrer (Hasle-Ruegsau) à 8'14"38. 10. Manon Parisot (Besancon) à 9'13"58. Puis: 11. Caroline Scheffel-Barth (La Chaux-de-Fonds) à 9'13"64. 19. Barbara Gerber (Mont-Tramelan) à 21'58"64. **Dames I:** 1. Lorraine Truong (Môtiers) 1h12'06"83. 2. Marine Groccia (Moutier) à 2'31"79. 3. Mélanie Gay (Bevaix) à 3'43"29. Puis: 8. Caroline Scheffel-Barth (La Chaux-de-Fonds) à 9'04"06. **Dames II:** 1. Anita Steiner (Einsiedeln) 1h11'57"25. 2. Yolande Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 31'04"51. **Populaires:** 1. Ruth Racheter (Mont-Soleil) 56'07"72. Puis: 3. Dorothee Marchand (La Chaux-de-Fonds) à 12'35"71. **Juniors:** 1. Vania Schumacher (La Chaux-de-Fonds) 1h14'22"09. **Cadettes:** 1. Mallory Barth (Eschert) 44'23"71. Puis: 4. Joanna Ryter (Colombier) à 5'12"39. **Mega:** 1. Clivia Gobat (Noiraigue) 44'49"45. **Rock:** 1. Tatiana Pellegrianni (Arzier) 23'40"88. **Cross:** 1. Naika Racheter (Mont-Soleil) 13'38"90. 2. Marion Bourquin (Corcelles) à 1'02"59. 3. Lisa Baumann (Montalchez) à 1'06"42. **Soft:** 1. Cléa Bourquin (Corcelles) 10'27"08. **Poussins:** 1. Ines Chiffelle (Lignières) 47"73.

Immobilier à vendre

CHAMPEX, 2 chalets de 5 appartements, appartements de 2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, dès CHF 398 000.—. Renseignements et visites au Tél. 027 720 46 66, au Tél. 079 249 65 83 et au Tél. 079 205 32 17. 036-561132

LE LOCLE - Profitez des taux d'intérêts exceptionnellement bas! Achetez notre dernier 6 1/2 pièces, 160 m². Participez à sa rénovation (choix des matériaux, etc...). Appartement traversant, 3^e étage, ascenseur. Ensoleillé, vue dégagée. Bel espace verdure derrière l'immeuble, jardin potager. Fr. 360 000.—. Pour visiter: tél. 032 753 12 52. www.lebeau.ch 022-035006

MAYENS DE CHAMOSON, chalets de 4 1/2 pièces, poêle/cuisine agencée, chauffage à pompe à chaleur, place de parc, disponible printemps 2010. Renseignements et visites au Tél. 027 720 46 66, au Tél. 079 249 65 83. 036-561121

VOUS DESIREZ VENDRE un bien immobilier? Pour votre habitation, littoral et régional, Damien Jakob 079 428 95 02, sans aucun frais jusqu'à la vente, discrétion assurée. Informations: www.pourvotre.ch 012-717412

Immobilier à louer

CERNIER, appartement 5 pièces au rez-de-chaussée, env. 110 m², cuisine agencée ouverte sur hall habitable, salle d'eau avec douche, WC séparé avec lavabo, cave, accès à jardin. Libre dès 15 mai / 1^{er} juin. Loyer: Fr. 1 750.— charges comprises. Tél. 079 376 10 79. 028-655426

CHAUX-DE-FONDS, Paix 3, 3 1/2 pièces, 4^e, tout confort, parquet, moulures, ensoleillé, vue, calme. Fr. 1100.— charges comprises. Libre 1^{er} juin. Tél. 079 671 66 17 heures repas. 132-231892

LA CHAUX-DE-FONDS, à louer de suite, joli appartement de 3 1/2 pièces, quartier des Forges. Fr. 780.— charges comprises. Tél. 032 926 20 03 / 078 835 47 06. 132-231915

LA CHAUX-DE-FONDS, Chemin Perdu, beau 4 1/2, 2 salles de bains, grande cuisine équipée, terrasse, vue superbe, tranquillité. Fr. 1560.— charges comprises. Date d'entrée à convenir. Tél. 076 449 41 23 dès 19h. 132-231669

HAUTS-GENEVEYS, 2 pièces dans ferme, 2^e étage, cuisine habitable agencée, vue. Fr. 630.— charges comprises. Tél. 032 731 78 26. 028-655203

LA CHAUX-DE-FONDS, 1^{er} juillet, appartement de 3 pièces, entièrement remis à neuf. Pour tous renseignements: Tél. 032 725 32 29. 028-655441

LA CHAUX-DE-FONDS, appartement 4 pièces (Paix 147), entièrement rénové, cuisine agencée, proche des commodités. Loyer Fr. 1350.— charges comprises. Libre de suite. Tél. 078 659 54 85. 132-231798

LE LOCLE, 6 pièces mansardé au 3^e, cachet rustique. Cuisine agencée habitable, WC séparé. Fr. 1060.— + charges. Jardin en commun. Garage Fr. 120.—. Rue du Progrès. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 00 78. 132-231918

LE LOCLE, APPARTEMENT TERRASSE, 2 1/2 pièces, neuf. Cave, buanderie. Fr. 920.— + charges. 079 666 65 62. 012-721433

ACHAT D'OR A DOMICILE AU PLUS HAUT PRIX

Pour tous bijoux, or pour la fonte, pièces en or et tous déchets d'or, toute argenterie. Toutes montres-bracelets même en mauvais état, montres de marque. Spécialisés dans l'horlogerie. **Paiement cash.** Tél. 079 769 43 66

LE LOCLE, vous êtes à la recherche d'un appartement? Téléphonnez-nous au 032 931 16 16 ou visiter notre site www.peruccio.ch 132-231810

NEUCHÂTEL, 2 1/2 pièces, chambres lumineuses. Fr. 835.— charges comprises. 076 542 71 25. 028-655295

NEUCHÂTEL, Fbg du Lac 43, magnifique 4 1/2 pièces 120 m², grand salon, de suite ou à convenir. Fr. 2350.— charges comprises. Tél. 032 724 53 27 ou 079 216 96 39. 028-654894

ST-AUBIN, Rafour 3, libre de suite ou pour date à convenir, appartement de 2 pièces, cuisine agencée, salle de bains/WC, loyer Fr. 650.— + charges. Tél. 032 729 09 57. 028-655302

Immobilier demandes de location

ENTRE NEUCHÂTEL ET LA CHAUX-DE-FONDS, dans la nature, cherche 3 ou 4 pièces. De suite ou à convenir. Récompense. Tél. 078 724 06 32. 028-655396

Animaux

CANICHES NAINS, À VENDRE, toys ou mini-toys. Tél. 026 660 12 93 ou 079 401 65 10. 022-034425

CANICHES NAINS À VENDRE. Toys ou mini toys. Tél. 026 660 12 93 ou 079 401 65 10. 022-035064

Cherche à acheter

ACHATS ET DÉBARRAS d'appartements complets ou partiels. Achète meubles anciens, bibelots, vaisselle, etc. Tél. 032 935 14 33. 132-228350

Erotique

CHX-DE-FDS. Adriana très belle Hongroise 21 ans, Progrès 89a, 2^e. Tél. 078 325 50 75 132-231909

CHX-DE-FDS. Jolie Espagnole, blonde, douce, seins XXXL, tous plaisirs. 7/7. 078 815 28 58. 132-231900

LA CHAUX-DE-FONDS. Belle, sexy, seins XXXL, rasée, tous fantasmes. 7/7. Tél. 076 433 39 34. 132-231826

CHX-DE-FDS. Blonde, mûre, seins XXL, embrasse, rapport complet. Tél. 078 826 80 08. 132-231901

CHX-DE-FDS. Julia, belle étoile rousse (28), mince, très douce. Tél. 078 864 49 29. 132-231866

NE. Gabriella, poupée Hongroise, pas pressée, tous fantasmes. Ecluse 60. Tél. 078 696 75 45. 132-231910

NEUCHÂTEL, MARTHA. Massages érotiques. Discret. Tél. 079 574 44 79. 022-035409

NEUCHÂTEL, femme âge mûr, coquine, embrasse, rapport complet. Tél. 079 467 64 15. 028-655303

NE: Belle brune des Caraïbes, douce, gentille, discrète, sexy. 7/7, 24/24. Tél. 076 774 46 92. 028-655407

Vacances

VALAIS, ÉTÉ 2010, HÔTEL À LOUER avec ou sans cuisine, 60 personnes (sociétés bienvenues). Prix intéressant. tél. 027 306 16 37. 036-563477

Offres d'emploi

CHERCHE ÉDUCATRICE ENFANCE ou ASE ou autre titre reconnu pour remplacement maternité. Garderie d'enfants, à Auvernier, de suite à 40% durant 1 mois et 80% jusqu'à env. fin août 2010. Tél. 079 326 09 47. 028-655439

CHERCHE PERSONNE DE CONFIANCE pour soutien à dame âgée. Le Locle. Tél. 079 851 35 12. 132-231917

TRANSFORMEZ EN FRANCS Votre vieil OR et BIJOUX

Paiement comptant
Eberl SA
Commerce 5-7
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 79 34

Véhicules d'occasion

A BON PRIX ACHÈTE AUTOS, BUS. Paie cash. Etat indifférent. Rapidité. Tél. 079 240 45 45. 028-654852

A BON PRIX, ACHÈTE autos, bus, camionnettes. Paiement cash. Tél. 079 440 35 13. 028-654163

A BON PRIX ACHÈTE AUTOS, BUS. Camionnettes. Rapidité. Paie cash. Tél. 079 502 53 54. 028-653085

ACHATS VÉHICULES camionnettes, bus. Dans l'état. Paiement cash. Tél. 079 716 64 55. 028-655215

Divers

AGB, dallage, pavage, massif (pierre, boulet, div. graviers), mur, clôture. Tél. 079 418 83 16. 130-245160

CHERCHE AIDE pour atteinte aux articles 3, 5, 8 de la convention européenne des droits de l'Homme. 1^{er} contact par sms Tél. 077 443 99 61 132-231768

ACTIF - DÉMÉNAGEMENTS - SERVICES / Maillard-Joliat. 079 213 47 27 scamer.ch 132-231163

DÉMÉNAGEMENTS SERVICES, débarras-nettoyages. Devis gratuit. Tél. 079 263 04 53. 028-653894

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS MARWIL. Débarras, nettoyage. Tél. 079 830 01 01. 028-655256

FENÊTRES, PORTES, PVC, bois, alu. A votre service: Jodry Habitat Sàrl, tél. 079 460 04 04. 132-231844

MESSE EN SI MINEUR DE J.-S. BACH, vendredi 30 avril à 20h au Temple du Bas de Neuchâtel par le Choeur de l'Université de Neuchâtel, sous la direction de Sylvain Muster. Location Théâtre du Passage. 028-655405

PARENTS-INFORMATION: pas toujours facile d'être parents! Des questions, des préoccupations? Vous pouvez appeler le Tél. 032 725 56 46. Anonymat et confidentialité garantis. www.parents-information.ch 028-653409

PENDULIER DIPLÔMÉ, répare vos pendules anciennes et modernes. Qualité garantie. Prix modéré. Cherche à domicile. Tél. 032 842 63 44. 028-655293

PETIT TRANSPORT EXPRESS, jusqu'à 1500 kg, toute la Suisse. 7/7. Tél. 079 543 22 78. 132-231733

TRAVAUX DE RENOVATIONS et de construction, Jean-Jacques Locher. Maçonnerie - carrelage - isolation - peinture - façade de tout type. Sur devis au Tél. 079 643 55 62. 132-231908

STORES, VOLETS, STORES DE TERRASSE. A votre service: Jodry Habitat Sàrl, tél. 079 460 04 04. 132-231843

2 quotidiens + 1 site internet = 3 chances de succès!



PILOTE.CH

Minie

A la date de votre choix, du lundi au samedi dans L'Express et L'Impartial, puis 14 jours en ligne sur pilote.ch.

Bulletin à découper

Commande Minie annonce

	Privé	Commercial
	Fr. 18.00	Fr. 37.00
	Fr. 24.50	Fr. 53.00
	Fr. 31.00	Fr. 69.00
	Fr. 37.50	Fr. 85.00
	Fr. 44.00	Fr. 101.00
	Fr. 50.50	Fr. 117.00
	Fr. 57.00	Fr. 133.00
	Fr. 63.50	Fr. 149.00
	Fr. 70.00	Fr. 165.00
	Fr. 76.50	Fr. 181.00
	Fr. 83.00	Fr. 197.00
	Fr. 89.50	Fr. 213.00

Letres, ponctuations et espaces: chacune une case. Délai de parution: 2 jours avant 12 h. Les abréviations ne sont pas acceptées. (TVA en sus.)

Cochez la rubrique qui convient: Immobilier à vendre. Immobilier à louer. Demande de location. Demande d'achat. Véhicules d'occasion. Animaux. Cherche à acheter. Perdu/trouvé. Rencontre. Divers. A vendre. Vacances. Demande d'emploi. Offre d'emploi.

Cochez si nécessaire: Sous chiffres: 2 lignes + taxe de Fr. 37.—

Date(s) de parution: _____

Entreprise: _____ Nom: _____ Prénom: _____

Rue/No: _____ NPA/Localité: _____ Signature: _____

publicitas Neuchâtel: rue Saint-Maurice 4, téléphone: 032 729 42 42 La Chaux-de-Fonds: rue Neuve 14, téléphone: 032 910 20 50

Cherchez le mot caché!

Un métier, un mot de 8 lettres

La solution de la grille se trouve en page 31

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

C	N	A	B	S	I	D	E	M	R	H	E	E	B	E
E	E	O	E	O	B	R	N	E	A	E	N	O	R	D
E	T	C	A	P	U	O	I	M	P	R	I	M	E	R
E	C	N	A	R	E	G	U	S	O	A	M	N	V	O
A	R	R	E	G	A	P	R	C	R	T	R	I	E	H
C	M	E	E	L	U	E	A	E	O	E	E	O	T	E
E	A	I	P	R	N	F	N	L	I	G	V	F	L	E
L	P	P	A	O	I	P	U	T	M	N	R	A	O	E
N	O	I	T	C	A	O	E	T	R	I	P	E	R	B
F	R	R	E	E	B	M	L	N	N	O	E	E	A	T
E	A	F	T	I	U	L	B	G	A	P	P	R	R	D
C	T	U	C	O	A	R	A	L	A	T	B	I	D	A
R	I	O	N	N	A	L	P	G	E	U	E	O	E	I
A	O	G	G	E	E	B	A	V	U	R	E	S	I	M
F	N	E	T	S	A	C	C	B	G	E	E	R	P	S

- | | | | | |
|----------|---------|----------|----------|----------|
| A | Abside | Carton | Gnou | Pied |
| | Accès | Caste | Horde | Piège |
| | Action | Ciboulot | I | Imprimer |
| | Agape | Corne | L | Lange |
| | Amble | D | Lente | Plan |
| B | Balai | E | Marmite | R |
| | Banc | Entropie | Métier | Ration |
| | Barbu | Étape | N | Reine |
| | Bavure | Etripier | Noir | Ruine |
| | Blague | Etui | Nord | S |
| | Blague | F | Opale | Soirée |
| | Bois | Farce | Opéré | T |
| | Bouc | Faune | Pacte | Travers |
| | Bougre | Fringale | Palmier | Trier |
| | Brevet | Fripier | Parme | V |
| C | Capable | Fugace | Parole | Vermine |
| | Capteur | Géranche | Pénates | |
| | | Gloire | | |



KEYSTONE

DOPAGE

Le cycliste de BMC Thomas Frei a avoué

Thomas Frei a reconnu s'être dopé. Le Soleurois de 25 ans est passé aux aveux devant son employeur, la formation BMC financée par Andy Rihs. Celle-ci a immédiatement congédié le coureur, dont le contrôle positif à l'EPO avait été rendu public jeudi dernier. /si

La championne de ski alpin Anja Pärson rempile pour un an

La Suédoise Anja Pärson a annoncé qu'elle poursuivra sa carrière l'hiver prochain. «Tout est en place, je suis pleinement motivée pour continuer», a déclaré la septuple championne du monde, qui a eu 29 ans dimanche. /si

CYCLISME

Marco Pinotti remporte un prologue royal à Porrentruy

Le 64e Tour de Romandie a pris un départ royal à Porrentruy. L'Italien Marco Pinotti a remporté le prologue et pris le maillot jaune. Il espère le conserver ce soir à Fleurier. Belle performance de Christophe Moreau.

PORRENTUAY
JULIÁN CERVIÑO

Après 2008 avec Mark Cavendish à Genève et 2009 avec Frantisek Rabon à Lausanne, l'équipe Columbia a encore fait main basse sur le prologue du Tour de Romandie (TdR). Cette fois, Marco Pinotti, quadruple champion d'Italie du contre-la-montre, a été le plus rapide dans les rues de Porrentruy.

«Je suis un peu surpris par ma victoire», déclare ce coureur complet, troisième du TdR en 2008. «J'ai tout de suite apprécié ce parcours technique et je me sentais bien. Cependant, il y avait beaucoup de bons coureurs au départ et j'ai dû attendre longtemps pour fêter mon succès.» Parti à la 74e place, Marco Pinotti a patienté une bonne heure avant de jubiler.

Le jeune Slovaque Peter Sagan (20 ans), du Team Liquigas, fut le rival le plus menaçant pour le Transalpin avec un débours d'une petite seconde. Roman Kreuziger (à 6") et Alejandro Valverde (à 8") sont restés un peu en retrait.

L'adversaire le plus dangereux de Pinotti est peut-être son coéquipier Michael Rogers,



À L'HEURE Marco Pinotti a été le plus rapide sur le parcours technique et exigeant tracé autour et dans Porrentruy.

(KEYSTONE)

voire Mark Cavendish capable de lui ravir le maillot jaune grâce aux bonifications sur les sprints. «Si le maillot reste chez nous, ça me va aussi», lâche le sympathique Bergamasque. «J'espère le conserver le plus longtemps possible. J'adore le Tour de Romandie. C'est une très belle course et je vais tout faire pour bien y figurer. Avec le chrono de vendredi à Moudon (23 km), je peux défendre mes chances.»

On risque de voir ou de revoir Marco Pinotti (34 ans) sur le podium ces prochains jours. L'Italien est en pleine forme, épanoui. «Je me bonifie chaque année», remarque-t-il. «Je m'en-

traîne certainement mieux qu'auparavant. Je suis également heureux dans ma vie privée, je viens de fêter la naissance de mon premier fils, Davide. Je suis en bonne santé et ma passion pour mon métier est restée la même. C'est un tout.»

Ce coureur racé (176 cm, 67 kg) semble capable de se battre avec les meilleurs ces prochains jours. Il lui faudra avoir plus de chance que l'année passée, lorsqu'il avait chuté dans la Lorrette. «Remporter le Tour de Romandie serait un rêve», avoue celui qui espère prolonger sa carrière jusqu'au JO de Londres en 2012. /JCE

«Remporter le Tour de Romandie serait un rêve»

Marco Pinotti

Les frissons de Moreau

La fête annoncée de Christophe Moreau a eu lieu et elle a été totale. Très sollicité tout au long de l'après-midi, l'Ajoulot d'adoption a su conserver l'influx nécessaire pour réaliser un excellent prologue en terminant sixième à 5" du vainqueur Marco Pinotti «Je visais une place dans les dix premiers et j'ai réalisé une belle performance», lançait-il. «C'était très émouvant. J'ai eu des frissons au départ et dans la vieille ville. J'ai heureusement réussi à conserver ma concentration pour réussir un bon chrono.» Chapeau!

Steve Morabito (21e à 9") a été le meilleur Suisse de la journée. «Avec un peu plus de fraîcheur, j'aurais pu perdre quatre à cinq secondes de moins», regrettait le Valaisan. «J'avais la force, mais pas le petit plus pour accélérer. On verra si je récupère ou si j'accuse la fatigue ces prochains jours. L'étape d'aujourd'hui s'annonce piègeuse. J'espère que les équipes de sprinters vont contrôler la course.» Probable... /jce

Pignons sur roue

- **Bovay présent** Tout récent retraité du vélo, Steve Bovay participe à sa façon au TdR. Le sympathique Vaudois est, en effet, assistant de Corinne Baume, responsable administrative de la boucle romande. Belle reconversion.
- **Chauffeur de luxe** Les invités de la direction du TdR ont de la chance. Ils sont véhiculés par le Neuchâtelois Georges Probst, grand connaisseur et amoureux du cyclisme.
- **Filles à Moudon** Le Grand Prix de Suisse féminin aura lieu vendredi à Moudon en ouverture du contre-la-montre du TdR. Comme de coutume, le plateau féminin pour cette course UCI 1.1 est relevé avec la présence de Emma Pooley, Jeannie Long-Ciprelli et Pascale Schnider. La Jurassienne Emilie Aubry sera également au départ.
- **Valverde défait** Le recours d'Alejandro Valverde contre la décision prononcée par le Tribunal arbitral du sport (TAS) en mars a été rejeté. L'Espagnol et ses avocats contestaient la nomination d'un des arbitres du TAS, qui avait travaillé pour l'Agence mondiale antidopage (AMA). Caramba, encore raté!
- **Wyss en plus** Un dixième Suisse s'est ajouté à l'armada helvétique présente sur le TdR. Il s'agit du jeune et prometteur Marcel Wyss (23 ans) aligné par l'équipe à licence suisse Cervélo. Hier, il a terminé au 55e rang.
- **Hôtels** Les hôtels de la région ont été bien occupés par les équipes ces deux dernières nuits. A La Chaux-de-Fonds, aux Reussilles, à Saignelégier et à Tramelan, des établissements ont reçu plusieurs teams. Par contre, ce soir aucun hôtel neuchâtelois ne recevra de coureurs, malgré l'arrivée à Fleurier. Les hôtels du Val-de-Travers et de la région seront occupés par la direction du Tour de Romandie et les bénévoles. /jce

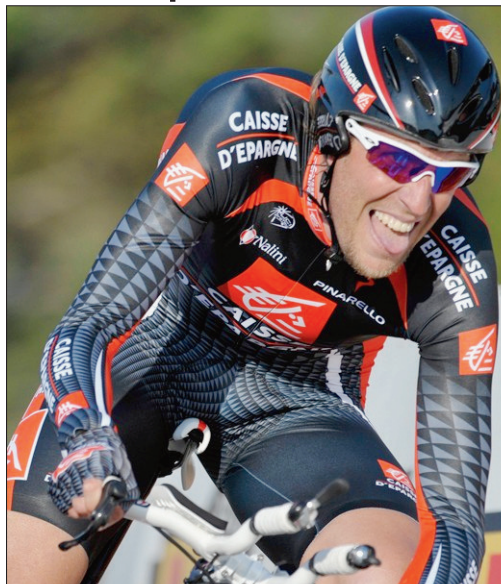
«C'est une grande victoire pour nous»

«Ce fut une grande, grande journée de vélo», se réjouissait Christophe Moreau. «C'est un prologue de référence pour tout le monde. Les Jurassiens sont des gens persévérants et ont démontré qu'ils étaient capables d'organiser le départ d'une telle course. Maintenant, place au Tour de France!»

Dans l'enchaînement, Jean-Claude Salomon, chef de l'Office des sports du canton du Jura, ne trouvait pas d'ombre à jeter sur cette journée baignée par le soleil. «C'est une grande victoire pour nous», se réjouissait le président du comité d'organisation. «Il n'y a pas eu de problèmes ou d'incidents majeurs. Il y avait un monde fou sur le parcours et dans la zone d'arrivée-départ. Même plus qu'en 2006.»

Seul bémol, le dernier virage du parcours un peu tortueux et dangereux. Deux coureurs ont chuté à cet endroit, l'Espagnol Joaquin Novoa, qui ne partira certainement pas ce matin, et Chris Froom. «Nous avons refait le revêtement à cet endroit», notait Jean-Claude Salomon. «Christophe Moreau nous a dit que cela pouvait passer.»

Concernant la rumeur d'un éventuel départ d'étape du Tour de France en 2011 (en direction de Crans-Montana), le responsable jurassien



QUEL PIED Christophe Moreau a vécu une magnifique journée sur ses routes. (KEYSTONE)

est étonné. «La seule chose dont nous ayons parlé avec le directeur du Tour l'année passée à Martigny, c'est d'une arrivée en 2012 ou en 2015», affirme-t-il. A suivre... /jce

En bref

■ HOCKEY SUR GLACE Philippe Rytz quitte Berne pour Fribourg

Philippe Rytz portera le maillot de Fribourg Gottéron lors des deux prochains exercices. Le défenseur de 26 ans s'est engagé avec le club de Saint-Léonard après trois saisons passées à Berne avec qui il vient de fêter le titre de champion de Suisse. /si

Weibel remplace Scheidegger au LHC

Le nouveau conseil d'administration du LHC est composé du notaire Patrick de Preux, du directeur des ressources humaines de Rolex Christophe Bally, de l'ancien joueur Sascha Weibel et de Barry Alter. Ce dernier, qui est l'un des propriétaires du LHC, assumera la présidence tandis que Weibel remplacera Gérard Scheidegger au poste de directeur du club. /si

Un gardien sur deux reste à Bienne

Bienne a prolongé jusqu'en avril 2011 le contrat de son gardien Reto Berra (23 ans). En revanche, l'autre portier seelandais Pascal Caminada (23 ans) ne s'est pas vu proposer un nouveau bail. /si

■ FOOTBALL Metzelder à Schalke

Christoph Metzelder (29 ans) a signé un contrat de trois ans avec Schalke 04, a annoncé le club de la Ruhr. Le défenseur allemand aux 47 sélections avait rejoint le Real Madrid en 2007. /si

■ ATHLÉTISME Fernandez suspendu pour deux ans

L'Espagnol Francisco Fernandez (33 ans), vice-champion olympique du 20 km marche à Athènes en 2004, a été suspendu deux ans (jusqu'au 10 février 2012) par la Fédération internationale pour détention de produits dopants. /si

Une Russe pincée

La Russe Anna Alminova, championne d'Europe en salle 2009 à Turin sur 1500 m, a fait l'objet d'un contrôle antidopage positif à un stimulant lors des Mondiaux en salle en mars dernier à Doha. /si

EN VRAC

Cyclisme

Tour de Romandie
Prologue, Porrentruy - Porrentruy (contre-la-montre individuel de 4,3 km): 1. Marco Pinotti (It/HTC-Columbia) 5'17. 2. Peter Sagan (Slo) à 1". 3. Jérémie Roy (Fr) à 3". 4. Michael Rogers (Aus), même temps. 5. Rick Flens (PB) à 4". 6. Christophe Moreau (Fr) à 5". 7. Greg Henderson (Aus) à 6". 8. Roman Kreuziger (Tch). 9. Ruben Plaza Molina (Esp). 10. Haimar Zubeldia (Esp), tous même temps. 11. Fabio Felline (It) à 7". 12. Juan Jose Oroz Ugaldé (Esp) à 8". 13. Alejandro Valverde (Esp). 14. Artem Ovechkin (Rus). 15. Gustav Larsson (Su). 16. Danilo Hondo (All). 17. Adam Hansen (Aus), tous même temps. 18. Mark Cavendish (GB) à 9". 19. Frantisek Rabon (Tch). 20. Tom Stamsnijder (PB). 21. Steve Morabito (S), tous même temps. Puis, les autres Suisses: 42. Alexandre Moos (S) à 23". 44. Martin Elmiger (S), même temps. 55. Marcel Wyss (S) à 13". 72. Michael Schär (S) à 16". 93. Mathias Frank (S) à 19". 96. David Loosli (S), même temps. 113. Oliver Zaugg (S) à 23". 127. Danilo Wyss (S) à 26". 156. Noe Gianetti (S) à 44". 159 coureurs au départ, à l'arrivée et classés.
Meilleur jeune: 1. Sagan (Liquigas) 5'18. 2. Kreuziger à 5". 3. Felline à 6".

PORRENTROY - FLEURIER

Une étape où le vent pourrait jouer des tours



Le Tour de Romandie va de nouveau parcourir la région. La première étape arrive aujourd'hui à Fleurier. Trois jeunes cyclistes de la région l'ont reconnue pour vous. Selon eux, le vent va influencer le déroulement de la course.

«Si le vent souffle de face, comme aujourd'hui, entre Les Reussilles et Fleurier, je vois mal comment une échappée pourrait arriver au bout.» Raymond Kuenzli assène cette vérité après avoir reconnu le parcours de cette première étape du Tour de Romandie (TdR) avec Mathieu Jacot et Nadège Matthey.

Ces trois jeunes cyclistes se sont retrouvés mercredi dernier aux Reussilles pour reconnaître les 116 derniers kilomètres de cette étape. Sous un soleil généreux et un vent soutenu venu de l'ouest, ils ont emprunté les routes que les professionnels traverseront aujourd'hui. «C'est sympa, l'expérience était intéressante», avouaient-ils en se quittant au sommet du Cernil. Mathieu Jacot et Raymond Kuenzli ont regagné leur domicile ensemble. La Vallonnaire Nadège Matthey était très près de chez elle.

L'habitante des Bayards a parfois eu de la peine à suivre les garçons. «J'ai fait un bon entraînement derrière moto», rigolait-elle. Malgré deux crevaisons – «Alors que je n'avais jamais crevé», assure-t-elle – elle a tenu à rouler avec ses deux compagnons du jour. «C'était un bon entraînement. J'ai aussi vu comment on changeait une chambre à air.»

Dépanneur du jour, Raymond Kuenzli (25 ans), le plus expérimenté, a le plus souvent dicté l'allure. Sur un rythme soutenu, le Mont-Crosin et les Pontins ont été avalés en moins d'une heure – dépannages compris. La descente vers Fleurier n'a pas été de tout repos avec le vent de face. N'empêche, les deux derniers kilomètres (la montée vers La Côte-



EN ROUTE Mathieu Jacot, Nadège Matthey et Raymond Kuenzli en pleine reconnaissance.

aux-Fées et celle vers le Cernil n'ont pas fait peur à nos amis.

«Il n'y a rien de très difficile pour des pros, même avec la montée entre Glovelier et Lajoux», estime Raymond

Kuenzli. «C'est long», souffle le jeune Mathieu Jacot (18 ans). «Les pros vont quand même souffrir. Surtout si le vent souffle de face.» Petite indication: Météosuisse prévoit un léger vent du nord-est (10 km).

«Cette dernière montée vers le Cernil est quand même rude. En fait, je la fais rarement au complet», renchérit Nadège Matthey. «Je me réjouis de voir comment les coureurs vont la franchir.» Il a fallu 15 minutes à Raymond Kuenzli et à Mathieu Jacot pour arriver au sommet depuis Les Bayards.

«Je vois bien une arrivée en sprint avec un petit peloton», pronostique Raymond Kuenzli. «Mais encore une fois, le vent va jouer un rôle déterminant.» Une chose est certaine, l'expérience fait rêver ces jeunes cyclistes. «Bien sûr, le rêve serait de participer pour de vrai au Tour de Romandie», avouent Raymond Kuenzli et Mathieu Jacot. Un jour, peut-être... /JCE



DÉPANNAGE Raymond Kuenzli (en orange) répare la roue de Nadège Matthey.



LES BAYARDS La dernière montée fait mal aux jambes.



LES REUSSILLES C'est parti pour nos trois amis.



MONT-CROISIN Mathieu Jacot et Raymond Kuenzli en pleine ascension.

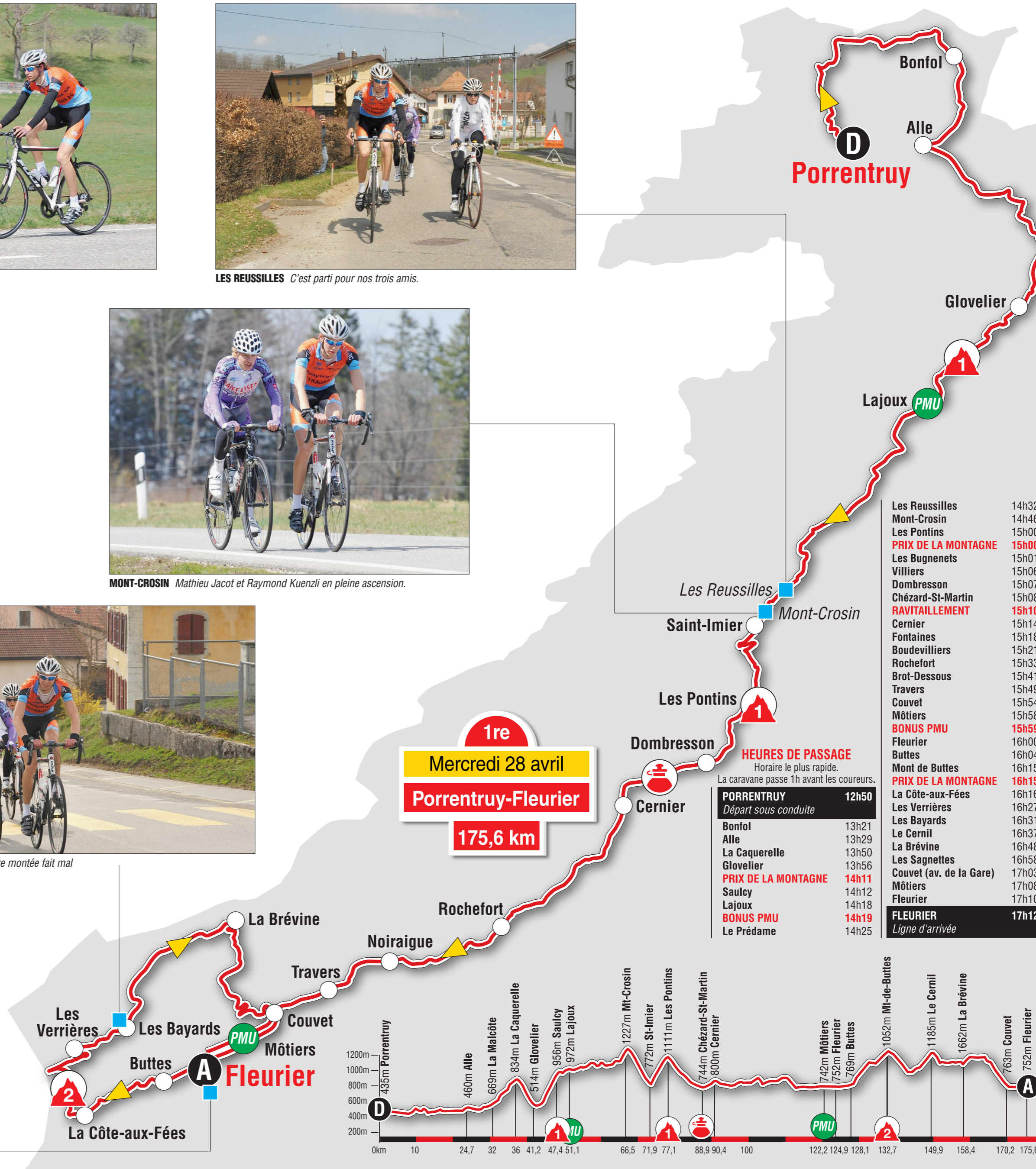
Palmarès à Fleurier

- 1962 11 mai: deuxième étape Montana - Fleurier (254 km), victoire d'Henry Anglade (France).
- 12 mai: troisième étape Fleurier-Porrentruy (135 km), victoire de Federico Bahamontes (Espagne).
- 1999 5 mai: première étape Genève-Fleurier (165,4 km), victoire de Giuliano Figueras (Italie).
- 6 mai: deuxième étape Môtiers-Molésion (171,3 km), victoire de Laurent Jalabert (Fr).
- 2003 30 avril: première étape Genève-Fleurier (181,9 km), victoire de Simone Bertoldi (Italie).
- 1er mai: deuxième étape Couvet-Lucens (178,2 km), victoire de Yuriy Krivstov (Ukr).
- 2005 28 avril: troisième étape Fleurier-Fleurier (171 km), victoire d'Alessandro Petacchi (Italie).

Textes: Julián Cerviño
Photos: Richard Leuenberger
Infographies et mise en page: François Allanou



FLEURIER Le premier passage sur la ligne, mais pas la fin du parcours...



PORTRAITS DES CYCLISTES

Raymond Kuenzli



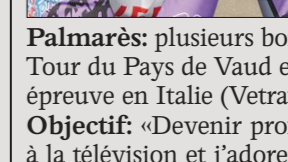
Date de naissance: 1er septembre 1984.
Domicile: Sonvilier.
Etat civil: célibataire.
Formation et profession: diplôme d'employé de commerce, travaille dans le magasin de vélo familial.
Club: VC Franches-Montagnes.
Equipe: Team Bürgi-Fidi BC depuis 2008.

Carrière: deuxième année en élites, deux saisons en juniors, deux en amateurs. «J'ai commencé le vélo par moi-même, personne n'en faisait dans la famille. J'ai essayé et ça m'a plu.»
Palmarès: deux victoires au Gäu-Rundfahrt en 2008 et 2009, une victoire au Länder-Tour en Autriche en 2009, premier de Sierre-Nax, vainqueur du cyclocross de Villers-le-Lac, troisième du championnat de Suisse élites à Nyon. Environ 10 podiums dans les courses nationales amateurs. En 2010: quatrième de la course de Schwarzhäusern, huitième du Tour de Majorque.

Objectifs: «Gagner un maximum de courses, accumuler de l'expérience pour essayer de passer professionnel».

Entraîneurs: Paul Köchli et Kurt Bürgi.

Mathieu Jacot



Date de naissance: 27 sept. 1991.
Domicile: La Chaux-de-Fonds.
Etat civil: célibataire.

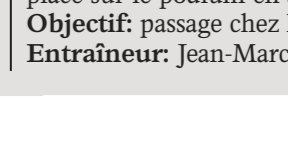
Formation et profession: étudiant au Cifom.
Club: le Zeta Cycling Club, aussi son équipe.
Mensurations: 176 cm, 62 kg.
Carrière: première saison en amateurs, une en juniors. «J'ai d'abord commencé par le VTT, puis je me suis dirigé sur le cyclisme sur route. J'adore ça.»

Palmarès: plusieurs bons résultats en juniors, participation au Tour du Pays de Vaud en 2009 avec l'équipe romande et à une épreuve en Italie (Vetrava). Divers podiums sur piste.

Objectif: «Devenir professionnel. J'adore regarder les courses à la télévision et j'adorerais y participer un jour».

Entraîneur: Jean-Marc Divorne.

Nadège Matthey



Date de naissance: 9 janvier 1989.
Domicile: Les Bayards.
Etat civil: célibataire.

Formation et profession: laborantine en biologie.
Club: Zeta Cycling Club.
Equipe: Team Bike Import.ch, après le Giant-Club. Membre des cadres nationaux.
Mensurations: 165 cm, 59 kg.
Carrière: première saison en élites, une en amateurs, une en juniors. «J'ai d'abord commencé par le ski nordique et je me suis tournée vers le cyclisme sur route. J'ai vite pris goût à la compétition.»
Palmarès: championne romande juniors, championne de Suisse du contre-la-montre avec le Giant-Club en 2009, une place sur le podium en amateurs. Divers podiums sur piste.
Objectif: passage chez les pros.
Entraîneur: Jean-Marc Divorne.

Infographie: François Allanou - Source: Tour de Romandie

PORRENTROY - FLEURIER

Une étape où le vent pourrait jouer des tours



Le Tour de Romandie va de nouveau parcourir la région. La première étape arrive aujourd'hui à Fleurier. Trois jeunes cyclistes de la région l'ont reconnue pour vous. Selon eux, le vent va influencer le déroulement de la course.

«Si le vent souffle de face, comme aujourd'hui, entre Les Reussilles et Fleurier, je vois mal comment une échappée pourrait arriver au bout.» Raymond Kuenzli assène cette vérité après avoir reconnu le parcours de cette première étape du Tour de Romandie (TdR) avec Mathieu Jacot et Nadège Matthey.

Ces trois jeunes cyclistes se sont retrouvés mercredi dernier aux Reussilles pour reconnaître les 116 derniers kilomètres de cette étape. Sous un soleil généreux et un vent soutenu venu de l'ouest, ils ont emprunté les routes que les professionnels traverseront aujourd'hui. «C'est sympa, l'expérience était intéressante», avouaient-ils en se quittant au sommet du Cernil. Mathieu Jacot et Raymond Kuenzli ont regagné leur domicile ensemble. La Vallonnaire Nadège Matthey était très près de chez elle.

L'habitante des Bayards a parfois eu de la peine à suivre les garçons. «J'ai fait un bon entraînement derrière moto», rigolait-elle. Malgré deux crevaisons – «Alors que je n'avais jamais crevé», assure-t-elle – elle a tenu à rouler avec ses deux compagnons du jour. «C'était un bon entraînement. J'ai aussi vu comment on changeait une chambre à air.»

Dépanneur du jour, Raymond Kuenzli (25 ans), le plus expérimenté, a le plus souvent dicté l'allure. Sur un rythme soutenu, le Mont-Crosin et les Pontins ont été avalés en moins d'une heure – dépannages compris. La descente vers Fleurier n'a pas été de tout repos avec le vent de face. N'empêche, les deux derniers kilomètres (la montée vers La Côte-



EN ROUTE Mathieu Jacot, Nadège Matthey et Raymond Kuenzli en pleine reconnaissance.



LES REUSSILLES C'est parti pour nos trois amis.



MONT-CROSSIN Mathieu Jacot et Raymond Kuenzli en pleine ascension.



DÉPANNAGE Raymond Kuenzli (en orange) répare la roue de Nadège Matthey.



LES BAYARDS La dernière montée fait mal aux jambes.

Palmarès à Fleurier

- 1962 11 mai: deuxième étape Montana - Fleurier (254 km), victoire d'Henry Anglade (France).
- 12 mai: troisième étape Fleurier-Porrentruy (135 km), victoire de Federico Bahamontes (Espagne).
- 1999 5 mai: première étape Genève-Fleurier (165,4 km), victoire de Giuliano Figueras (Italie).
- 6 mai: deuxième étape Môtiers-Molésin (171,3 km), victoire de Laurent Jalabert (Fr).
- 2003 30 avril: première étape Genève-Fleurier (181,9 km), victoire de Simone Bertoretti (Italie).
- 1er mai: deuxième étape Couvet-Lucens (178,2 km), victoire de Yuriy Krivstov (Ukr).
- 2005 28 avril: troisième étape Fleurier-Fleurier (171 km), victoire d'Alessandro Petacchi (Italie).

Textes: Julián Cerviño
Photos: Richard Leuenberger
Infographies et mise en page: François Allanou



FLEURIER Le premier passage sur la ligne, mais pas la fin du parcours...



PORTRAITS DES CYCLISTES

Raymond Kuenzli

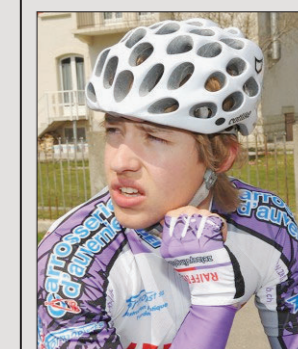


Date de naissance: 1er septembre 1984.
Domicile: Sonvilier.
Etat civil: célibataire.
Formation et profession: diplôme d'employé de commerce, travaille dans le magasin de vélo familial.
Club: VC Franches-Montagnes.
Equipe: Team Bürgi-Fidi BC depuis 2008.

Carrière: deuxième année en élites, deux saisons en juniors, deux en amateurs. «J'ai commencé le vélo par moi-même, personne n'en faisait dans la famille. J'ai essayé et ça m'a plu.»
Palmarès: deux victoires au Gäu-Rundfahrt en 2008 et 2009, une victoire au Länder-Tour en Autriche en 2009, premier de Sierre-Nax, vainqueur du cyclocross de Villers-le-Lac, troisième du championnat de Suisse élites à Nyon. Environ 10 podiums dans les courses nationales amateurs. En 2010: quatrième de la course de Schwarzhäusern, huitième du Tour de Majorque.
Objectifs: «Gagner un maximum de courses, accumuler de l'expérience pour essayer de passer professionnel».

Entraîneurs: Paul Köchli et Kurt Bürgi.

Mathieu Jacot



Date de naissance: 27 sept. 1991.
Domicile: La Chaux-de-Fonds.
Etat civil: célibataire.
Formation: étudiant au Cifom.
Club: le Zeta Cycling Club, aussi son équipe.
Mensurations: 176 cm, 62 kg.

Carrière: première saison en amateurs, une en juniors. «J'ai d'abord commencé par le VTT, puis je me suis dirigé sur le cyclisme sur route. J'adore ça.»
Palmarès: plusieurs bons résultats en juniors, participation au Tour du Pays de Vaud en 2009 avec l'équipe romande et à une épreuve en Italie (Vetrava). Divers podiums sur piste.
Objectif: «Devenir professionnel. J'adore regarder les courses à la télévision et j'adorerais y participer un jour.»

Entraîneur: Jean-Marc Divorne.

Nadège Matthey



Date de naissance: 9 janvier 1989.
Domicile: Les Bayards.
Etat civil: célibataire.
Formation et profession: laborantine en biologie.
Club: Zeta Cycling Club.
Equipe: Team Bike Import.ch, après le Giant-Club. Membre des cadres nationaux.

Mensurations: 165 cm, 59 kg.
Carrière: première saison en élites, une en amateurs, une en juniors. «J'ai d'abord commencé par le ski nordique et je me suis tournée vers le cyclisme sur route. J'ai vite pris goût à la compétition.»
Palmarès: championne romande juniors, championne de Suisse du contre-la-montre avec le Giant-Club en 2009, une place sur le podium en amateurs. Divers podiums sur piste.
Objectif: passage chez les pros.
Entraîneur: Jean-Marc Divorne.



KEYSTONE

INFORMATIQUE

Les Suisses surfent de plus en plus

Davantage de Suisses utilisent souvent Internet. Trois quarts d'entre eux y vont au moins une fois par semaine, alors que près de 40% (16% en 2000) y ont recours quotidiennement, indique une étude d'Univox. Le fossé concerne toujours les retraités et les personnes n'ayant suivi que l'école obligatoire. Il n'y a pas de différence entre hommes et femmes. /ats

INITIATIVE

Punition plus sévère pour les chauffards?

La fondation RoadCross, avec un comité représentant tous les partis, lance son initiative «Protection contre les chauffards». But: la prévention des accidents par l'effet dissuasif des retraits de permis.

FRANÇOIS NUSSBAUM

Il y a des cas choquants, comme ce conducteur qui cause la mort d'une jeune fille (perte de maîtrise par excès de vitesse), dont on apprend qu'il a déjà subi sept retraits de permis pour conduite dangereuse, mais qui conserve l'usage de son véhicule jusqu'au procès – où il écope de quelques mois avec sursis. La cousine de la victime est venue dire hier que ça n'était plus admissible.

C'est la fondation RoadCross (issue de l'Association des familles de victimes de la route) qui s'était engagée à lancer une initiative populaire à ce sujet. Pour le coup d'envoi de la récolte de signatures, la fondation était entourée d'un large panel de députés fédéraux: Luc Recordon (Verts), Daniel Jositsch (PS), Ruth Humbel (PDC), Peter Malama (PLR), Adrian Amstutz (UDC).

Le but, c'est bien sûr de réduire au maximum les accidents de la route. Mais l'initiative vise en particulier cette minorité de conducteurs (qu'on peut estimer à 2000 en Suisse), qui prennent des risques délibérés au volant de leur véhicule, soit par de graves excès de vitesse, soit en s'adonnant à des courses-poursuites et autres «rodéos».



DRAME Le but de l'initiative vise à réduire au maximum les risques que prennent les chauffards au volant, pour sauver des vies.

(KEYSTONE)

Bref, la catégorie des chauffards.

Face à ces fous du volant, le discours rationnel, voire moralisateur, ne prend pas, constate le comité d'initiative. La perspective même de peines de prison ne suffit pas, d'autant moins qu'elles ne sont pas pleinement appliquées. «Il y a banalisation de la vitesse et de ses conséquences potentielles», note Luc Recordon. Il faut donc y adjoindre des mesures administratives ciblées.

Ainsi, à côté de peines qui iraient jusqu'à quatre ans de prison ferme dans certains cas (mort ou blessures graves), il faut prévoir la confiscation du véhicule et un retrait de permis

de deux ans à la première infraction, et de dix ans au minimum en cas de récidive (et pas de restitution avant les résultats positifs d'une expertise de psychologie routière). Ce devrait être dissuasif.

Mais quand est-on «chauffard»? L'initiative répond: quand on «enfreint intentionnellement les règles les plus élémentaires de la circulation et qu'on s'accommode d'un fort risque d'accident pouvant entraîner des graves blessures ou la mort». Plus précisément, lorsqu'on commet des excès de vitesse importants, des dépassements téméraires ou des courses-poursuites interdites.

L'initiative fixe même des valeurs: est chauffard celui qui roule à 70 km/h en zone limitée à 30, à 110 km/h dans les agglomérations ou à 200 km/h sur l'autoroute. Voilà de quoi rassurer ceux qui craignent qu'on s'en prenne aux conducteurs qui dépassent parfois un peu, par mégarde, les vitesses autorisées.

C'est bien le souci exprimé hier par la Fédération routière suisse: qu'on «criminalise inutilement la grande majorité des usagers de la route qui se comportent correctement». En outre, ajoute-t-elle, le type d'accidents auquel on se réfère (dus à des chauffards) serait plutôt en diminution. /FNU

FORFAITS FISCAUX

Le National ne veut pas d'abolition

L'abolition des forfaits fiscaux pour les riches étrangers n'est pas pour demain. Par 16 voix contre neuf, la commission de l'économie du Conseil national refuse de donner suite à une initiative du canton de Saint-Gall. Elle ne veut pas non plus fixer des conditions plus strictes.

Pour la majorité, l'imposition forfaitaire de près de 5000 étrangers nantis est un élément essentiel du fédéralisme, une manière pratique de taxer une catégorie particulière de contribuables, a affirmé le président de la commission Hansruedi Wandfluh (UDC, BE). Son abolition entraînerait des pertes fiscales de 577 millions et les communes.

La majorité recommande donc au plénum d'enterrer la demande saint-galloise. Le Conseil des Etats a lui aussi déjà posé son veto. Par douze voix contre neuf, la commission rejette aussi une proposition plus mesurée de Susanne Leutenegger Oberholzer (PS, BL).

Par le biais d'une initiative, la socialiste voudrait limiter le pouvoir d'appréciation des au-

torités de taxation en matière de forfaits fiscaux. Elle prévoit par exemple de fixer un montant d'impôt minimal pour accorder ce système d'imposition ou d'exiger que les intéressés n'exercent aucune activité lucrative.

Une minorité soutient les deux initiatives, au nom de l'égalité de traitement avec les contribuables suisses. Elle fait valoir aussi la concurrence fiscale douteuse à laquelle se livrent certains cantons. La majorité se prévaut, quant à elle, de l'avis des cantons.

Fin janvier, la Conférence des directeurs cantonaux des finances a suggéré d'opérer un tour de vis dans les conditions d'application de l'imposition forfaitaire, a rappelé Hansruedi Wandfluh. La dépense minimale considérée devrait être de sept fois la valeur locative au lieu de cinq, et de 400 000 francs au minimum pour l'impôt fédéral direct.

Les cantons seraient libres d'adapter ce montant minimum pour l'impôt cantonal. De plus, le troisième critère ne serait plus le train de vie en Suisse, mais mondial. /ats

En bref

■ THURGOVIE

Fatal accident de chaise roulante

Un homme âgé de 87 ans s'est tué hier dans un accident à Schlattingen (TG). Le malheureux a chuté dans un ruisseau avec sa chaise roulante électrique. Il est décédé sur les lieux de l'accident. Accompagné de deux personnes, il a soudainement fait un mouvement avec sa chaise, qui a fini sa course dans l'eau, a indiqué la police thurgovienne. /ats

■ ENFANT TUÉ PAR SON PÈRE

La mère réclame de l'argent à la commune

La mère de l'enfant de 4 ans tué par son père fin février dans un hôtel à Winterthur réclame une importante somme d'argent à la commune de Bonstetten (ZH). Selon elle, la commune porte une part de culpabilité dans la mort de son enfant. Le responsable du service juridique de Bonstetten n'est pas au courant de la demande de l'avocat. La mère reproche à la commune d'avoir confié la garde de l'enfant au père alors qu'il a tenté de tuer un autre de ses enfants dans les années 1990. /ats

■ MÉTÉO

Même si avril a été sec, les maraîchers sont contents

Le mois d'avril a été beaucoup trop sec en Suisse. Au nord, à peine un tiers des précipitations courantes ont été enregistrées tandis qu'au sud elles n'ont atteint que 40% en moyenne et même pas 10% de la normale dans la vallée du Rhône. Mais la météo a été idéale pour l'agriculture jusqu'ici. Les paysans ont pu labourer les champs sans que les tracteurs s'enfoncent et le bétail n'a pas piétiné les prairies. «Il doit maintenant impérativement pleuvoir en grande quantité», a indiqué Hans Rüsi, de l'Union suisse des paysans. Les températures idéales et l'abondante lumière ont comblé les maraîchers. La plupart de ces derniers ont d'ailleurs des systèmes d'arrosage des champs. Seuls les producteurs de céréales manifestent un brin d'inquiétude, car leurs cultures commencent à souffrir de la sécheresse. Même son de cloche du côté de l'Office fédéral de l'environnement. Les nappes phréatiques se situent toutefois à des niveaux limites pour la saison. Ce sont les régions au nord des Alpes jusqu'au Jura qui sont essentiellement touchées. /ats

■ ARMEMENT

Une commission des Etats prête à dépenser plus

Le programme d'armement 2010 pourrait coûter plus que les 529 millions de francs prévus. La commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats veut davantage de matériel pour améliorer l'équipement de la troupe et rendre cette dernière plus opérationnelle. /ats

DRAME DE BOCHUZ

Le rapport sera soumis au Grand Conseil

Le rapport d'enquête de l'expert indépendant sur le décès d'un détenu à Bochuz sera soumis au Grand Conseil vaudois. Le conseiller d'Etat Philippe Leuba l'a déclaré hier devant le parlement cantonal. Le Grand Conseil pourra ainsi évaluer «de manière circonstanciée» les ajustements nécessaires pour éviter qu'un tel drame se reproduise, a ajouté le magistrat. L'ancien juge fédéral Claude Rouiller a été chargé de cette enquête. Il devra examiner «l'ensemble des circonstances qui ont conduit au drame» et si les gardiens et les policiers ont respecté les règlements en vigueur.

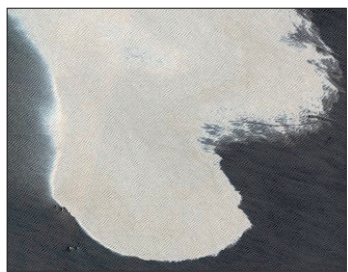
La gauche s'est déclarée satisfaite de la désignation de Claude Rouiller. L'interpellation déposée par les socialistes, les Verts et A gauche toute réclamait justement qu'un audit soit mené par un expert indépendant.

«Ceci rend caduques une partie des questions que nous posions la semaine dernière», a constaté Cesla Amarelle (PS). Les interrogations concernant l'étendue du mandat d'enquête ou les moyens mis à disposition de l'enquêteur restent cependant d'actualité, a-t-elle estimé.

Le gouvernement y répondra ultérieurement, ainsi qu'à l'interpellation de François Brélaz. Le député UDC demandait si plainte pénale serait déposée après la transmission à la presse d'enregistrements des conversations entre les gardiens et la police. Ces éléments montrent notamment que le détenu est resté trop longtemps dans sa cellule après avoir mis le feu à son matelas. Le prisonnier a reçu des soins alors qu'il était inconscient depuis 25 minutes. L'homme étant considéré comme dangereux, les directives impo-

saient la présence du groupe d'élite de la police cantonale.

Hier toujours, une vingtaine de détenus de la prison du Bois-Mermet, à Lausanne, ont refusé de regagner leur cellule après leur promenade peu avant 8h, en signe de solidarité avec la famille du détenu décédé à Bochuz. La situation est rentrée dans l'ordre, sans violence, vers 16h30. Dans un premier temps, les négociations ont été menées par les gardiens. En vain. Vers 15h30, un détachement de gendarmes, soit une quarantaine de policiers, est intervenu dans l'enceinte de la prison. Le conseiller d'Etat Philippe Leuba et le chef de la police cantonale, Jacques Antenen, étaient sur place. Après les négociations, les détenus ont regagné leur cellule sans aucune violence. Personne n'a été blessé. /ats



GOLFE DU MEXIQUE
Un couvercle pour pomper la marée noire

Un gigantesque couvercle sous-marin destiné à endiguer la fuite du puits de pétrole de la plateforme qui a sombré jeudi dans le golfe du Mexique est en construction, ce qui pourrait prendre de deux à quatre semaines. Onze personnes sont toujours portées disparues et les chances de les retrouver sont quasi nulles. /ats-reuters

LA QUESTION D'HIÉR

Le directeur de l'Office fédéral des migrations a-t-il dérapé?

OUI 28%
NON 72%

L'EXPRESS L'Impartial

Participation: 301 votes

DETTE

Le compte à rebours a commencé pour la Grèce

La Grèce n'a plus que trois semaines pour honorer une dette de neuf milliards d'euros. Les marchés doutent de l'efficacité du plan d'aide à long terme.

Le compte à rebours a commencé pour la Grèce. Celle-ci risque de ne pas pouvoir honorer une dette de neuf milliards d'euros (12,9 milliards de francs) le 19 mai car les hésitations de l'Allemagne sur le plan d'aide ont rendu ses taux d'emprunt prohibitifs.

«L'heure de vérité est arrivée: il faut tout changer en Grèce pour rendre l'économie viable, Etat, habitudes, mentalités, comportements», a reconnu hier le premier ministre grec Georges Papandréou.

Mais le gouvernement a besoin pour cela «de temps et de sérénité», a-t-il ajouté, en référence à la pression des marchés à laquelle le pays, croulant sous une dette de 300 milliards d'euros, est soumis depuis plusieurs mois.

Sur le marché obligataire, où se négocie la dette des Etats, les taux à dix ans évoluaient encore hier à des niveaux record pour la Grèce, au-dessus de 9,5 pour cent.

Si Athènes peut toujours théoriquement emprunter, cela va lui coûter très cher, les conditions de marché étant devenues «totalement prohibitives», a prévenu le ministre des Finances Georges Papaconstantinou, dans un appel implicite à l'UE à débloquer au plus



EQUILIBRE PRÉCAIRE Tout comme le Parthénon, la Grèce est dans une situation instable... (KEYSTONE)

vite l'aide promise, soit au total 45 milliards d'euros.

Les travaux de la mission de l'UE et du FMI, chargée de définir, en collaboration avec Athènes, un programme d'économies budgétaires pour 2011 et 2012, avancent «bien» et s'achèvent comme prévu «début mai», a indiqué le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn.

Les marchés doutent cependant de l'efficacité du plan à résoudre les problèmes d'endettement du pays à long terme, d'autant que le recul du PIB grec, attendu à 2% en 2010,

pourrait être supérieur, a prévenu la Banque de Grèce.

La fièvre des marchés, qui n'épargne plus désormais le Portugal, pesait aussi sur l'euro hier, en recul face au dollar.

La hausse du coût de l'emprunt est également entretenue par les réticences de l'Allemagne à prêter 8,5 milliards d'euros à la Grèce, avant des élections régionales, le 9 mai, qui s'annoncent risquées pour la coalition au pouvoir.

Les deux chambres du Parlement allemand pourraient toutefois décider d'ici au 7 mai le déblocage de l'aide à la Grèce

par Berlin. Une majorité d'Allemands (57%) estime qu'une aide financière à la Grèce est une «mauvaise décision», selon un sondage. Pas d'hésitation en revanche en France, où le Parlement examinera les 3 et 4 mai sa participation au plan européen (6,3 milliards d'euros).

Georges Papandréou a semblé donner raison à l'Allemagne lorsqu'il a critiqué l'utilisation des «fonds publics» et «des subventions européennes» qui, «au lieu d'être utilisés pour le développement, ont fréquemment servi à acheter des mai-

«L'heure de vérité est arrivée: il faut tout changer en Grèce pour que l'économie soit viable»

Georges Papandréou

sons, des voitures, et à vivre dans le farniente».

Sur le front social, le syndicat de la fonction publique a appelé à une manifestation hier soir. Et le grand syndicat du secteur privé appellera à une grève pour la semaine prochaine.

Une majorité de Grecs (61%) désapprouve la décision du gouvernement de faire appel à l'aide de l'UE et du FMI, selon un sondage publié hier. Le fonds fait particulièrement figure d'épouvantail, au point que 70,2% des Grecs ne veulent pas de son argent. /ats-afp-reuters

FRANCE

Zones frontalières spéciales?

Pour préserver l'emploi, une mission parlementaire française veut créer des «zones à statut spécial» aux frontières de l'Hexagone, notamment avec la Suisse. Une entreprise qui viendrait s'implanter dans une telle zone pourrait choisir l'application du droit fiscal et social du pays voisin.

«On exporte des travailleurs dans des métiers qualifiés pour créer de la richesse ailleurs», a déploré le secrétaire d'Etat aux affaires européennes Pierre Lellouche. «Près de 300 000 frontaliers vont travailler dans les pays voisins de la France (réd: dont 100 000 vers la Suisse), 10 000 de ces pays font le chemin inverse.»

Contenue dans un rapport d'étape qui sera soumis prochainement au premier ministre François Fillon, la création de zones à statut spécial permettrait de «développer des modules transfrontaliers dans les domaines de la fiscalité et du droit social», a-t-il estimé.

La disparition à terme de l'industrie horlogère en Franche-Comté au profit de la Suisse ou l'accès aux services de santé et de formation dans les pays voisins ont aussi été évoqués. /ats-afp

En bref

MER DE BARENTS
Accord entre la Norvège et la Russie

La Russie et la Norvège ont trouvé un accord sur un différend frontalier en mer de Barents qui ouvre la voie à une délimitation définitive de la zone contestée, riche en hydrocarbures. Le premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg, a annoncé que l'accord serait signé dans le courant 2010. /ats-afp

FRANCE
Céréaliers en colère

Près de 11 000 céréaliers français, certains juchés sur 1500 tracteurs, ont envahi les grands axes parisiens. Ils ont dénoncé la baisse de leurs revenus et fait part de leur inquiétude sur l'avenir de la Politique agricole commune, dont ils sont les grands bénéficiaires. /ats-afp

GOLDMAN SACHS
Un e-mail accablant dévoilé devant le Sénat

La banque d'affaires Goldman Sachs a vendu délibérément des «affaires de merde» à ses clients, selon un courriel interne dont le contenu a été commenté lors de l'audition de plusieurs responsables de la banque d'affaires devant le Sénat américain. La SEC, le gendarme de la Bourse américaine, accuse la banque d'avoir trompé des investisseurs en leur faisant faire des placements sur des titres risqués, sans les informer qu'elle-même pariait sur la baisse des produits qu'elle leur faisait acheter. /ats-afp-reuters

ÉTATS-UNIS

Manuel Noriega a été extradé en France

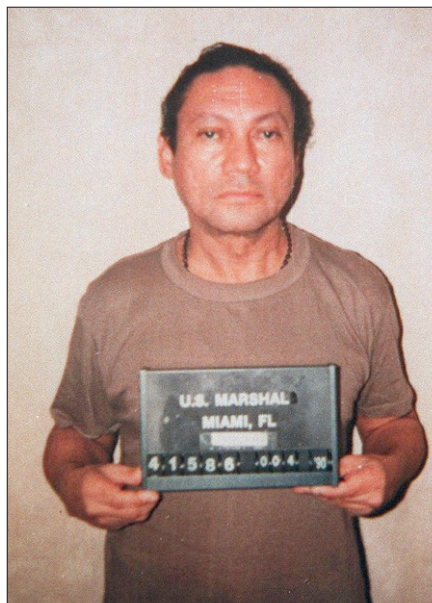
L'ancien dictateur panaméen Manuel Noriega a été placé hier en détention préventive par la justice française, quelques heures après son extradition des Etats-Unis. L'Hexagone veut le juger pour blanchiment d'argent de la drogue à la fin des années 1980. L'ex-homme fort du Panama est arrivé tôt en matinée à Paris, à bord d'un vol d'Air France, en provenance de Miami. Il a passé 17 ans en prison aux Etats-Unis pour trafic de drogue.

La justice française a ordonné le placement en détention provisoire du général. Le juge des libertés et de la détention a demandé qu'il soit incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Les avocats de l'ancien dictateur ont annoncé qu'ils faisaient appel. Ils vont parallèlement déposer une demande de mise en liberté. De son côté, Manuel Noriega a exigé son rapatriement au Panama. «Comme prisonnier de guerre, j'ai droit à tout ce que la convention de Genève prévoit, comme le rapatriement à la fin de la captivité», a-t-

il déclaré. Cheveux de jais coiffés en arrière, chemise blanche et blouson de toile noir, l'homme, dont les traits sont tirés et le dos voûté, est apparu physiquement diminué, mais son regard était vif.

L'ex-dirigeant panaméen est âgé de 76 ans, selon ses avocats, mais certains documents judiciaires lui donnent deux ans de moins. Toujours selon ses avocats, son état de santé fragile justifiait qu'il ne soit pas incarcéré en France.

Manuel Noriega avait déjà été jugé en France en 1999 et condamné par défaut à dix ans de prison. La justice l'avait reconnu coupable d'avoir blanchi en France plusieurs millions d'euros, présumés provenir du cartel de la drogue de Medellin (Colombie). Une vingtaine de comptes avaient été ouverts également à Paris et à Marseille. Manuel Noriega avait affirmé que l'argent investi en France provenait de sa fortune personnelle et de la CIA, dont il fut un informateur.



MANUEL NORIEGA L'ancien dictateur panaméen a passé 17 années dans une prison floridienne. (KEYSTONE)

Longtemps allié des Etats-Unis, Manuel Noriega était tombé en disgrâce à Washington pour son implication dans un trafic de stupéfiants. Il avait été capturé en 1989, lors de l'intervention américaine au Panama. L'ancien dictateur de ce pays d'Amérique centrale avait ensuite été condamné à 40 ans de prison aux Etats-Unis pour trafic de drogue, mais avait vu sa peine réduite à 17 ans pour bonne conduite. Enfin, quelques jours avant la date prévue pour sa libération, en septembre 2007, un juge américain avait approuvé son extradition vers Paris.

Le gouvernement panaméen a fait savoir qu'il respectait la décision des Etats-Unis d'extrader l'ancien dictateur vers la France. Il a néanmoins demandé qu'il soit rapatrié pour être aussi jugé dans son pays. Le général Noriega a été condamné au Panama à 54 ans de prison pour son implication dans la disparition et le meurtre d'opposants entre 1968 et 1989. /ats-afp-reuters

Indices

SLI 1031.4-2.30%	SMI 6667.4-2.00%	SPI 5913.9-2.00%
Nasdaq Comp. 2471.4-2.04%	DJ Euro Stoxx 50 2838.7-3.67%	CAC 40 3844.6-3.82%
DAX 30 6159.5-2.72%	FTSE 100 5603.5-2.61%	Nikkei 225 11212.6+0.41%

Les plus grandes variations sur le marché suisse

Plus fortes hausses		Plus fortes baisses	
Phoenix Mecano P	+7.7%	Intersport N	-10.6%
Jungfraubahn N	+2.8%	Addex Pharma	-7.0%
Interroll Hold. N	+2.5%	Raetia Energie P	-6.8%
Emmi N	+2.4%	Baloise N	-6.7%
Starrag N	+2.3%	AFG P	-5.2%
Energiedienst N	+2.2%	Voegele Charles P	-5.1%

Change

	Devises		Billets		avec CHF 1-j'achète
	achat	vente	achat	vente	
Euro (1)	1.4176	1.4516	1.406	1.466	0.682 EUR
Dollar US (1)	1.0668	1.0916	1.025	1.093	0.914 USD
Livre sterling (1)	1.636	1.674	1.5675	1.6875	0.592 GBP
Dollar canadien (1)	1.0582	1.0828	1.016	1.094	0.914 CAD
Yens (100)	1.14	1.1668	1.0965	1.1885	84.13 JPY
Cour. suédoises (100)	14.786	15.1288	14.15	15.45	6.47 SEK

En bref

ÉRUPTION EN ISLANDE

L'économie suisse a passablement souffert
Machines stoppées faute de composants indispensables à la production, denrées alimentaires ou poissons absents des étalages: l'interdiction de vols en Europe la semaine dernière a démontré à quel point l'économie suisse était dépendante du transport aérien. Par ailleurs, le personnel des agences de voyage helvétiques se souviendra longtemps de l'éruption du volcan Eyjafjöll et de son nuage de cendres. A cette occasion, les employés de la branche ont fourni près de 100 000 heures supplémentaires. /ats

CONSUMMATION

Forte reprise en mars en Suisse
L'indicateur UBS de la consommation est monté en flèche en mars. Il est passé en un mois de 1,20 à 1,71, retrouvant son niveau d'avant-crise, de l'été 2008. La progression est due surtout à la reprise dans l'industrie automobile. Le nombre d'immatriculations n'avait plus été aussi élevé depuis l'été 2008. /ats

UBS AUX ÉTATS-UNIS

Le PDC pose ses conditions

Le PDC n'approuvera l'accord UBS signé avec les Etats-Unis que si la banque reprend ses «actifs toxiques». Il veut aussi freiner les bonus.

CHRISTIANE IMSAND

L'accord Suisse - Etats-Unis sur UBS est sur le fil du rasoir. Combattu par l'UDC et contesté par le PS, cet accord, par lequel la Suisse s'engage à traiter en un an la demande d'entraide administrative concernant 4450 cas de fraude fiscale éventuelle, ne fait pas non plus l'unanimité au sein du PDC. Celui-ci a émis hier deux conditions à son soutien. «L'UBS doit prendre en charge les coûts de toute la procédure et reprendre d'ici à la fin de l'année les 23 milliards de francs d'actifs toxiques détenus par la Banque nationale», indique le chef du groupe parlementaire, Urs Schwaller. Ces exigences accentuent la pression sur le Conseil fédéral, qui discute aujourd'hui même de mesures destinées à faciliter l'adoption de l'accord par le Parlement. La limitation des bonus et la problématique du «too big to fail» (trop grand pour faire faillite) sont au cœur du dispositif.

L'accord sera soumis aux deux Chambres lors de la session d'été. Alors que la commission

de politique extérieure du Conseil national avait émis un préavis négatif, celle de l'économie et des redevances a décidé hier de suspendre ses travaux jusqu'au 21 mai, dans l'attente des propositions du Conseil fédéral. Seule l'UDC s'est opposée à ce report, ce qui laisse penser qu'il subsiste une certaine marge de négociation entre les autres formations.

Le 31 mars, le Conseil fédéral avait annoncé que l'accord avec les Etats-Unis serait appliqué provisoirement, ce qui n'a pas manqué de susciter une certaine grogne. Le PDC admet qu'il n'y a pas lieu de protéger les fraudeurs du fisc, mais cela ne l'empêche pas de subordonner son feu vert à deux conditions. La première devrait passer facilement: elle impute à l'UBS les 40 millions de francs de coûts de procédure. La banque ne s'y oppose pas et le Conseil fédéral a déjà décidé de soumettre cette proposition aux Chambres. La seconde dépend avant tout de la BNS: le PDC exige que l'UBS reprenne cette année encore les actifs toxiques qui avaient été confiés à la BNS pour décharger son bilan. Une variante serait que la BNS vende ces titres «pourris» à d'autres investisseurs. «Le Conseil fédéral ne peut pas prendre cette décision à la place de la BNS,



UBS Selon le PDC, la banque doit notamment prendre en charge les coûts de la procédure. (KEYSTONE)

mais il peut émettre une recommandation», note le président du PDC Christophe Darbellay. Celui-ci attend par ailleurs un geste supplémentaire de la grande banque. «Le président du conseil d'administration Kaspar Villiger doit examiner la possibilité de déposer une plainte civile contre les anciens membres du conseil d'administration et de la direction concernés. L'UBS doit aussi constituer un groupe d'experts indépendants pour informer la population.» Il

suggère de le faire présider par un ancien conseiller fédéral, comme par exemple les PDC Joseph Deiss ou Arnold Koller. Au-delà de l'UBS, le PDC demande des mesures ciblées contre les bonus excessifs. Alors que le PS veut fixer la limite à un million, le PDC estime que les rémunérations qui excèdent trois millions de francs par personne et par année doivent être traitées juridiquement comme des répartitions de bénéfices et donc soumises au fisc. «Cette li-

mite de trois millions est arbitraire», reconnaît Christophe Darbellay. «Il s'agit surtout de mettre des freins au système de rémunération.» Pour résoudre le problème de la taille des grandes banques dont la faillite risque de mettre en danger l'ensemble de l'économie, le PDC est sur la même ligne que le groupe d'experts du Conseil fédéral. Il veut durcir les exigences concernant les fonds propres, mais pas séparer les domaines d'activité. /CIM

LA BOURSE

Source: THOMSON REUTERS | Sponsor: SIX SWISS EXCHANGE

www.six-swiss-exchange.com

ware

Cours sans garantie

P = action au porteur
N = action nominative
BJ = bon de jouissance
d = cours demandé
o = cours offert

Marché suisse (cours en CHF)

	27/4	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
SMI				
ABB Ltd N	21.58	22.44	24.08	15.35
Acelion N	44.36	45.80	66.20	44.40
Adecco N	64.35	66.15	66.50	41.60
CS Group N	50.45	51.75	60.90	41.70
Holcim N	82.60	84.80	85.00	48.60
Julius Baer N	37.74	38.80	43.00	30.65
Lanza Group N	83.75	85.10	115.40	71.30
Nestlé N	53.00	53.55	54.65	36.68
Novartis N	55.30	56.05	60.40	41.44
Richemont P	40.45	42.17	42.46	19.43
Roche BJ	169.70	171.80	187.40	139.20
SGS N	1437.00	1498.00	1516.80	1167.70
Swatch Group P	324.20	332.90	346.30	152.90
Swiss Life N	134.40	138.00	159.30	79.32
Swiss Re N	49.13	50.80	53.85	24.72
Swisscom N	385.10	393.80	403.60	291.25
Syngenta N	267.30	269.10	305.50	221.10
Synthes N	127.50	129.80	146.50	102.60
UBS N	16.89	17.59	19.65	12.50
Zurich FS N	243.00	249.80	273.10	177.70

	27/4	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
AUTRES VALEURS				
Calida N	425.00	425.50	442.00	230.00
Charles Voegelé P	51.10	53.90	57.40	30.09
Cicor Tech N	33.25	33.95	38.15	14.58
Cie Fin. Trad. P	120.00	123.00	145.00	97.83
Clariant N	14.50	15.03	15.44	5.51
Edipresse N	55.00d	55.00	74.00	49.00
EPG Intl N	19.35	19.35	20.45	10.80
EMS Chemie N	150.90	152.70	156.50	83.80
Feintool N	335.00	335.00	342.00	161.20
Galenica N	418.00	416.50	424.00	302.00
GAM N	13.42	13.81	14.50	7.85
Geberit N	186.50	188.60	197.40	117.70
Genolier SMN N	17.50	17.50	18.30	11.25
Georg Fischer N	393.00	395.00	406.75	170.10
Givaudan N	844.50	843.00	1012.00	585.00
Gurit P	606.00	612.00	728.00	424.00
Helvetia N	331.75	338.00	387.75	259.00
Implenia N	31.00	31.00	32.70	19.88
Kudelski P	32.25	32.95	35.00	14.80
Kühne & Nagel N	113.20	117.30	118.30	78.30
Kuoni N	382.50	391.25	426.25	294.75
Lem Holding N	365.00	363.50	370.00	185.00
LD Holding N	1465.00	1485.00	1450.00	975.00
Logitech N	18.44	18.76	20.36	13.36
Meyer Burger N	27.90	29.20	29.20	14.50
Micronas N	6.07	6.10	6.80	2.93
Mikron N	6.90	6.90	7.25	4.05
Mindset P	3.62	3.80	10.90	1.70
Nationale Ass. N	31.70	32.85	34.55	22.30
Nobel Biocare N	29.89	30.09	36.15	20.06
OC Derlikon N	48.00	48.30	36.75	34.50
Panalpina N	93.40	94.30	96.35	59.60
Pargesa P	89.90	92.45	95.45	60.00
Petroplus N	19.60	20.15	28.80	13.98
PSP N	64.25	64.80	68.00	48.24
PubliGroup N	110.50	110.50	126.90	65.90
Rieter N	335.00	338.00	348.00	154.75
Romande Energie N	1880.00	1901.00	2175.00	1730.00
Schindler N	93.70	95.80	98.00	56.10
Schweiter P	590.00	607.00	640.00	347.25
Sonova N	135.30	136.30	139.80	72.55
Straumann N	267.50	271.50	311.50	183.60
Sulzer N	109.10	110.70	114.80	57.65
Swatch Group N	60.40	62.15	64.60	31.60
Swissmetal P	11.00	10.80	13.80	6.33
Swissquote N	44.75	46.90	58.85	44.95
Tecan N	73.00	75.10	82.30	33.70
Temenos N	28.45	29.35	30.35	15.40
Tornos Holding N	8.97	9.20	9.25	5.70
Valora N	277.25	290.00	294.25	185.50
Vaudoise Ass. N	235.00	239.00	251.00	153.70
Vetropack P	1926.00	1980.00	2055.00	1190.00

Taux de référence (en %)

	dernier	préc.
Rdt oblig. CH 10 ans	1.82	1.88
Rdt oblig. US 30 ans	4.55	4.65
Rdt oblig. All 10 ans	2.92	3.05
Rdt oblig. GB 10 ans	3.96	3.99
Rdt oblig. JP 10 ans	1.30	1.32

Matières premières

	dernier	précédent
Prix du brut (NYME \$ par baril)	81.89	84.20
Huile de chauffage par 100 litres (prix indicatif 3000 à 6000 litres)	95.80	96.40

ASSURER VOTRE SUCCÈS

BCN Plus forts ensemble

www.bcn.ch

Métaux précieux

	OR	ARGENT	PLATINE
	achat	vente	achat
Once/USD	1155.55	1159.55	18.05
Kg/CHF	40144	40394	625.4
Vreneli 20-	229	260	-

Swibor

	SWIBID	SWIBOR
2 ans	0.76	0.82
3 ans	1.06	1.12

Marchés européens (cours en EUR)

	27/4	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
Akzo-Nobel	45.84	47.70	48.07	29.52
Alcatel-Lucent	2.48	2.58	3.39	1.46
Allianz	86.95	89.40	95.99	61.13
Axa	15.63	16.68	19.37	10.67
Carrefour	37.12	38.46	39.22	28.51
Daimler	38.15	39.66	39.73	23.51
Danone	44.00	45.35	46.88	32.29
Deutsche Bank	52.75	55.41	60.50	36.80
Deutsche Telekom	9.74	9.94	10.60	7.84
E.ON AG	27.72	28.28	30.45	22.42
Ericsson LM (en SEK)	84.10	86.90	88.55	65.90
France Telecom	16.50	17.01	18.78	15.45
Heineken	36.21	36.54	38.88	20.20

	27/4	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
L'Oréal	80.50	83.16	83.76	50.72
Lufthansa	12.41	12.76	13.36	8.27
L.V.M.H	86.30	90.37	92.36	52.75
Nokia	9.23	9.35	11.82	8.78
Royal Dutch Shell A	23.17	23.06	23.24	16.56
Sanofi-Aventis	52.11	54.09	58.90	40.31
Siemens	73.13	75.71	76.34	45.78
Société Générale	41.04	43.67	54.27	32.01
Telefonica	16.75	17.34	18.85	14.35
Total	41.55	42.68	46.74	35.75
Unilever	22.89	23.37	23.42	14.30
Vivendi	20.00	20.66	21.66	16.30
Vodafone (en Gbp)	142.90	148.30	153.80	132.10

Marchés nord-américains (cours en USD)

	27/4	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	
3M Company	87.97	87.44	87.79	55.23
Altria Group	20.92	21.25	21.60	16.06
Am. Express Co	45.66	47.14	49.19	22.00
AT & T	25.90	26.27	28.47	23.19
Baxter Intl Inc	47.37	47.59	61.88	45.46
Boeing	72.27	74.34	76.00	37.88
Caterpillar Inc	68.35	71.65	72.83	30.82
Chevron	80.11	82.59	83.14	60.08
Citigroup Inc	4.35	4.61	5.42	2.55
Coca-Cola Co	52.89	53.73	59.45	42.00
Dell Computer	16.55	1		

TSR1 



21.15
Esprits criminels

7.00 Le journal
7.05 EuroNews
7.35 Quel temps fait-il ?
7.55 Mon oncle Charlie
8.20 Dolce vita
8.50 Top Models
9.15 Roswell
10.40 EuroNews
11.10 Les Feux de l'amour
11.50 Le Rêve de Diana
12.15 Plus belle la vie
12.45 Le journal
13.25 Toute une histoire
14.30 Arabesque
15.35 7 à la maison
16.20 Las Vegas
17.05 Plus belle la vie
17.35 Dolce vita
18.05 Le court du jour se met au vert
18.15 Top Models
18.35 Tapis rouge
18.55 Couleurs locales
19.30 Le journal
20.10 Passe-moi les jumelles
Un forgeron dans la lune.

21.15 Esprits criminels
Série. Policière. 2 ép. inédits. Le bon et le méchant. Avec : Joe Mantegna. Hotch revient dans la brigade. Pendant ce temps, Prentiss est blessée au cours de l'évasion du prisonnier qu'elle escortait. Morgan la conduit à l'hôpital.

22.50 Dollhouse
Série. Fantastique. Inédit. Avec : Eliza Dushku, Fran Kranz, Dichen Lachman, Tahmoh Penikett. Post-mortem. Pour sa nouvelle mission, Echo est programmée avec la mémoire d'une amie d'Adelle, assassinée. Cependant, Topher programme Sierra pour une affaire secrète.
23.45 Le journal
23.55 Kidnapped
0.40 Couleurs locales

TSR2 



20.40
Ligue des champions

6.30 Mabule
12.35 tsrinfo
12.50 Quel temps fait-il ?
13.20 Le journal
13.50 Météo
13.55 Mabule
14.50 Lire Délire
15.20 Un p'tit tour chez vous
16.00 Tour de Romandie 2010
Cyclisme. 1re étape: Porrentruy - Fleurier. En direct.
17.50 Grand Plateau
18.10 Les Simpson
18.40 Kyle XY
Camaraderie masculine. Kyle finit par rompre avec Amanda. Le voyant complètement abattu, Declan et Josh décident de lui remonter le moral en l'emmenant passer la soirée dans un bar.
19.30 Le journal
20.00 Banco Jass
20.10 Magazine de la FIFA

20.40 FC Barcelone (Esp)/ Inter Milan (Ita)
Football. Ligue des champions. Demi-finale retour. En direct. L'Inter Milan de Wesley Sneijder est en ballottage favorable après sa victoire obtenue au match aller. Mais rien n'est joué pour la qualification en finale.

23.00 Une femme de Damas
Documentaire. Société. Syr. 2008. Réal.: Diana El Jeiroudi. 1 heure. En personnifiant les traditions sociales, la célèbre poupée arabe Fulla a réussi à détrôner Barbie en Syrie, mais aussi dans tout le monde arabe.
0.00 Pardonnez-moi
Invité: Philippe Leuba, conseiller d'Etat vaudois.
0.25 Dieu sait quoi
Passeur d'éveil.

TF1 



20.45
New York, section...

6.05 Zoé Kézako
Inédit. 2 épisodes.
6.30 TFou
11.10 Beverly Hills, 90210
La victoire.
12.00 Attention à la marche !
Spéciale parents / ados.
13.00 Journal
13.40 Petits plats en équilibre
Papaye.
13.55 Julie Lescaut
Film TV. Policier. Fra. 2006. Réal.: Daniel Janneau. Ecart de conduite.
15.35 Le Coeur chocolat
Film TV. Sentimental. All. 2008. Réal.: Olivier Dommengin. Inédit.
17.35 Monk
Monk se cache.
18.30 A prendre ou à laisser
19.05 Le juste prix
20.00 Journal
20.35 C'est ma Terre

20.45 New York, section criminelle
Série. Policière. 3 ép. dont 2 inédits. Ambition dévorante. La compagne d'un célèbre chef cuisinier meurt assassinée: elle était partie prenante dans la gestion commerciale du nouveau restaurant de son petit ami.

23.15 Les Experts : Manhattan
Série. Policière. 2 épisodes. Avec : Gary Sinise, Hill Harper, Carmine Giovinazzo. Le repas des fauves. Mac et Danny cherchent à comprendre comment un homme a pu être attaqué par les tigres d'un zoo, Hawkes et Stella enquêtent sur le meurtre d'une femme.
0.50 L'Empreinte du crime

France 2 



20.35
Chateaubriand

6.25 Point route
6.30 Télématin
9.05 Des jours et des vies
Inédit. Cassie tente d'obtenir un travail en tant qu'hôtesse au Club Echelon. Bo et Hope retrouvent la trace de l'escroc qui a volé leur voiture.
9.30 Amour, gloire et beauté
C'est au programme
11.00 Motus
11.30 Les z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.10 Comment ça va bien !
16.15 Le Renard
17.25 Rex
18.15 En toutes lettres
19.00 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal

20.35 Chateaubriand
Film TV. Biographie. Fra. 2009. Réal.: Pierre Aknine. Inédit. Avec : Frédéric Diefenthal, Armelle Deutsch. Venu à Saint-Malo pour choisir sa future sépulture, Chateaubriand se souvient des grandes étapes de sa vie.

22.25 Panique dans l'oreillette
Divertissement. Prés.: Frédéric Lopez. En direct. 2 heures. Invités: Noémie Lenoir, Guy Carlier.
0.30 Journal de la nuit
0.40 CD'aujourd'hui
0.45 Des mots de minuit
Inédit. Invités: Béatrice Uria Monzon, Claire Diterzi, Marcial Di Fonzo Bo, Christophe Blain, Lionel Duroy, Naïf.
2.15 Toute une histoire

France 3 



20.35
Des racines et des ailes

6.00 EuroNews
6.45 Ludo
11.10 Plus belle la vie
11.40 12/13
13.00 Nous nous sommes tant aimés
Inédit. Bernard Loiseau.
13.30 En course sur France 3
Depuis Agen.
13.45 Inspecteur Derrick
La troisième victime.
15.00 Questions au gouvernement
16.05 C'est pas sorcier
Rencontre avec les gorilles.
16.35 Culturebox
16.40 Slam
17.15 Des chiffres et des lettres
17.50 Questions pour un champion
18.30 18:30 aujourd'hui
18.45 19/20
20.00 Tout le sport
20.10 Plus belle la vie

20.35 Des racines et des ailes
Magazine. Reportage. Spéciale Tunisie. A l'occasion du 265e numéro de l'émission, Louis Laforge installe son plateau au musée du Bardo, à Tunis, puis dans le palais du baron d'Erlanger à Sidi Bou Saïd.

22.25 Soir 3
22.50 Les survivants d'Haïti
Documentaire. Société. Fra. 2010. Réal.: Edouard Bergeon, Michaëlle Gagnat et Eléonore Gay. 1 h 15. Inédit. Retour sur le séisme qui a secoué Haïti le 12 janvier 2010, à travers le quotidien des survivants dans les jours qui ont suivi la catastrophe.
0.05 Tout le sport
0.10 Outremers

M6 



20.40
Nouvelle star

6.00 M6 Music
6.35 M6 Kid
7.30 Disney Kid Club
9.05 M6 boutique
10.00 Absolutment stars
11.10 Un gars, une fille
11.40 Charmed
Le pacte.
12.43 Météo
12.45 Le 12.45
12.50 Charmed
Le triangle maléfique.
13.45 Vol 714 : au bout de l'enfer
Film TV. Catastrophe. All. 2009. Réal.: Thomas Jauch. Inédit.
15.45 Maman à 16 ans
Film TV. Drame. Fra. 2001. Réal.: Didier Bivel.
17.20 Malcolm
La jambe de grand-mère.
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 100% Mag
19.45 Le 19.45
20.05 Un gars, une fille

20.40 Nouvelle star
Divertissement. Prés.: Virginie Guillaume. En direct. 2 h 20. Anna-belle n'a pas réussi à le convaincre avec sa reprise de «Hot Stuff» de Donna Summer. Pourtant, c'est Marine qui a été éliminée par les téléspectateurs.

23.00 «Nouvelle Star», ça continue
Divertissement. En direct. Un autre regard sur ce défi artistique: que se passe-t-il derrière le plateau? Comment les jeunes chanteurs ont-ils travaillé leur chanson? Autant de questions auxquelles Estelle Denis tente de répondre avec le concours des artistes.
0.15 Capital
2.05 M6 Music/
Les nuits de M6

F5 ARTE 



20.35
1983 : au bord...

6.50 Ludo Zouzous
8.50 Bienvenue chez les p'tits
8.55 Les maternelles
10.00 Allô Rufo
10.15 Planète sous influence
11.10 Le rapace à l'oeil d'or
12.00 Ludo
13.35 Le magazine de la santé
14.30 Allô, docteurs !
15.00 Urgences véto
15.30 A la poursuite des pierres précieuses
16.30 Zoo nursery
17.25 C l'info
17.30 C à dire ?
17.45 C dans l'air
19.00 Arte journal
19.30 Globalmag
19.50 Les aventures culinaires de Sarah Wiener dans les Alpes
Inédit. Le canton de Vaud.

20.35 1983 : au bord de l'apocalypse
Documentaire. Histoire. GB. 2007. Réal.: Henry Chanceller. Inédit. En 1983, un exercice militaire à grande échelle de l'OTAN alarme les dirigeants soviétiques : ceux-ci pensent que l'attaque est bien réelle.

21.50 Mystères d'archives
Documentaire. Histoire. Fra. 2009. Inédit. 1963: John F. Kennedy à Berlin. Le 26 juin 1963, le président américain John Fitzgerald Kennedy se rend en visite officielle à Berlin-Ouest, où il prononce un discours resté célèbre.
22.15 Le dessous des cartes
L'Internet est-il géopolitique? (n°1).

TV5MONDE 

18.00 TV5MONDE, le journal. **18.20** Le journal de l'éco. **18.25** L'invité. **18.35** Rumeurs. **19.00** Les Boys. **19.30** Tout le monde veut prendre sa place. **20.30** Journal (France 2). **21.00** Un village français. **22.50** TV5MONDE, le journal. **23.05** Journal (TSR).

AB1 

17.10 Premiers Baisers. **17.40** Hélène et les Garçons. **18.35** Extreme Make Over : Home Edition. **19.20** La Vie de famille. **20.40** Imagine 17 ans. Film TV. Sentimental. Can - EU. 2002. Réal.: Jeffrey Porter. **22.15** Culture pub. **22.45** Fear Factor (saison 4)

ZDF 


18.50 Lotto, Ziehung am Mittwoch. **19.00** Heute
19.25 Küstenwache. **20.15** London, Liebe, Taubenschlag. Film TV. Sentimental. Inédit. Klapprad oder Klapperschwein. **21.45** Heute-journal. **22.15** Abenteuer Wissen. **22.45** Auslandsjournal XXL

RTPI 

16.00 O preço certo. **17.00** Portugal no Co-ração. **19.00** Portugal em directo. **20.00** O olhar da serpente. **21.00** Telegenal. **21.30** Contra Informação. **22.00** Grande Reportagem-Sic. **22.30** Jogo duplo. **23.30** A Alma e a gente. **16.15** La vita in diretta.

TMC 

15.25 Cauchemar sur le chantier. **17.10** Alerte Cobra. **18.50** MacGyver. **20.40** 90' Faits divers. Inédit. Grégory Lemarchal: le combat d'une vie. **22.20** 90' Enquêtes. Inédit. Ecolo, en bois, en kit: une maison moins chère? **0.00** 90' Faits divers

RTL 9 

15.15 George de la jungle. Film. Comédie. **16.50** Explosif. **17.15** Les Destins du coeur. **18.15** Top Models. **18.40** K 2000. **19.35** Friends. **20.35** La Nuit du jugement. Film. Suspense. **22.30** Jeune Fille partagerait appartement. Film. Suspense.

Canal Alpha 

8.00 Boucle, journal du lundi, mardi, le Canal sportif, clin d'oeil **19.00** Journal régional **19.20** Météo régionale, clin d'oeil: images fortes de rencontres à travers le pays neuchâtelois, conseil jardinage **19.30, 20.20, 21.20, 22.20** Rétrodiffusion en boucle de la tranche 19h/19h30 **20.00, 21.00, 22.00** Magazine Comme chez vous

EUROSPORT 

11.00 Championnat du monde 2010. Snooker. Quarts de finale. En direct. A Sheffield (Angleterre). **14.00** Tournoi WTA de Stuttgart. Tennis. 3e jour. En direct. En Allemagne. **15.45** Championnat du monde 2010. Snooker. Quarts de finale. En direct.

RSI1 

18.00 Telegiornale flash. **18.10** Zerovero. **19.00** Il Quotidiano. **19.40** Contesto. **20.00** Telegiornale. **20.35** Météo. **20.40** Attenti a quei due. **21.05** The Good Wife. **21.55** Lie to Me. **22.40** Criminal Minds. **23.25** Lotto Svizzera. **23.35** Telegiornale notte.

RSI2 


18.00 Leoni nelle notti d'Africa. **18.40** Le sorelle McLeod. **19.30** Numb3rs. **20.15** FC Barcelone (Esp)/ Inter Milan (Ita). Football. Ligue des champions. Demi-finale retour. En direct. **23.00** Verso il Sudafrica. **23.30** Palla al centro.

RAI1 

18.50 L'eredità. **20.00** Telegiornale. **20.30** Rai sport. Présentation du match. **20.45** FC Barcelone (Esp)/ Inter Milan (Ita). Football. Ligue des champions. Demi-finale retour. En direct. **22.45** 90° Minuto Champions. **23.25** TG1. **23.30** Porta a porta.

SAT1 

18.00 Eine wie keine. **18.30** Anna und die Liebe. **19.00** Das Sat.1 Magazin. **19.30** K 11, Kommissare im Einsatz. **20.00** Sat.1 Nachrichten. **20.15** Titanic. Film. Catastrophe. **23.55** Universal Soldier : Blutiges Geschäft. Film TV. Action.

TVM3 


16.00 TVM3 Music. **16.30** Playlist. **17.05** Génération TVM3. **18.00** CinéTVM3. **18.20** MGMT Best of. **18.30** Altitudes + M3 Pulse en direct. **20.00** Les clefs de l'avenir. **22.15** Référence R'n'B. **22.55** Pas si bête. **23.00** Collectors + M3 Love en direct.

TÉLÉ OBJECTIF RÉUSSIR 

Boucles à **12.00 - 14.00 - 16.00 - 18.00 - 20.00 - 22.00**. Magazine, interviews, reportages sur la culture et le social du canton

CANAL+ 

18.40 Le JT de Canal+ (C). **19.05** Le grand journal (C). Invités: Catherine Frot, Lambert Wilson. **20.30** La grande soirée Champions League (C). **20.45** FC Barcelone (Esp)/ Inter Milan (Ita). Football. Ligue des champions. Demi-finale retour. En direct.

SF1 

19.00 Schweiz aktuell. **19.25** SF Börse. **19.30** Tagesschau. **19.55** Météo. **20.05** Deal or no Deal. **20.50** Rundschau. **21.40** Ziehung des Schweizer Zahlenlotos. **21.50** 10 vor 10. **22.20** Reporter. **22.50** Kulturplatz. **23.40** Tagesschau Nacht.

SF2 

17.50 Mein cooler Onkel Charlie. **18.15** Scrubs, Die Anfänger. **18.45** Chuck. **19.30** Tagesschau. **20.00** FC Barcelone (Esp)/ Inter Milan (Ita). Football. Ligue des champions. Demi-finale retour. En direct. **22.50** Fringe : Grenzfälle des FBI.

RAI2 

18.00 Météo. **18.05** TG2 Flash L.I.S. **18.10** Rai TG Sport. Magazine. Sportif. **18.30** TG2. **18.50** L'isola dei Famosi. Télé-réalité. **19.40** Squadra Speciale Cobra 11. Série. Policière. **20.30** TG2. **21.05** L'isola dei Famosi. Télé-réalité. **0.15** TG2. **0.30** E-Ring. **1.15** TG Parlamento.

MTV 

19.20 Les Soeurs Kardashian à Miami. **20.10** Ma maison de ouf. **20.40** Le Sexe, mes parents et moi. **21.05** Bienvenue à Jersey Shore. **22.50** South Park. **22.50** The Osbournes. **23.10** Les Las-cars. **23.15** MTV Crispy News. **23.25** Making the Commercial.

SWR 

19.45 Aktuell. **20.00** Tagesschau. **20.15** Be-triff, Hauptsache billig. **21.00** Reisewege, Al Andalus. **21.45** Aktuell. **22.00** Laible und Frisch, Liebe, Brot und Mächen-schaften. **22.30** Auslands-reporter. **23.00** Im Juli. Film. Comédie sentimentale.

RADIOS

La Première
9.30 Médialogues **10.06** Rien n'est joué **11.06** Les dicodeurs **12.06** Chacun pour tous **12.09** Les Zèbres **12.30** Journal **13.03** A première vue **14.06** Un dromadaire sur l'épaule **15.06** Histoire vivante **16.06** Aqua concert **17.06** Sur le Tour **18.00** Forum **19.06** Radio Paradiso **20.03** Devine qui vient dîner **21.03** Drôles d'histoires **22.03** La ligne de cœur **22.30** Journal

PLANETE 

16.25 Les peuples du soleil. **17.20** Le retour des bonobos. **18.15** Au bout de la terre. **19.05** Le clan des suricates. **19.35** Planète pub. **20.40** Ne dites pas à ma mère... **21.35** Han, le prix de la liberté. **22.35** Faites entrer l'accusé. **23.50** 1 euro 60.

ARD 

19.20 Das Quiz mit Jörg Pilawa. **19.45** Wissen vor 8. **19.55** Börse im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Die Auflehnung. Film TV. Sentimental. All. 2009. Réal.: Manfred Stelzer. Inédit. **21.45** Hart aber fair. **23.00** Tagesthemen. **23.30** Geboren im KZ.

TVE I 

16.00 Saber y ganar. **16.25** Amar en tiempos revueltos. **17.15** España en 24 horas. **18.00** Noticias 24 horas Telediario internacional. **18.30** Aguila Roja. **20.00** Gente. **21.00** Telediario 2a Edición. **22.00** El tiempo. **22.10** Comando Actualidad.

MEZZO 

17.00 Il Faraone Sommerso. Opéra. **18.40** Enregistrer Vivaldi Uptown. Documentaire. **19.40** Ensemble Stradivaria : concerto pour deux violons et cordes de Vivaldi. **20.30** Orfeo. Opéra. **22.30** La Monnaie/De Munt.

BBC E 

16.00 Doctors. **16.30** EastEnders. **17.00** Silent Witness. **18.00** Coast : Series 01. **19.00** The Weakest Link. **19.45** Doctors. **20.15** EastEnders. **20.45** Jane Hall's Big Bad Bus Ride. Inédit. **21.30** Doctor Who Confidential. **21.45** Casualty. **22.35** Casualty.

RTL D 

17.00 Betrugsfälle. **17.30** Unter uns. **18.00** Explosiv. **18.30** Exclusiv. **18.45** RTL aktuell. **19.03** RTL aktuell, das Wetter. **19.05** Alles, was zählt. **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten. **20.15** Die Super Nanny. **21.15** Raus aus den Schulden. **22.15** Stern TV.

Espace 2
9.06, 19.06 Babylone 10.06 L'humeur vagabonde 10.30 A vue d'esprit 11.06 Entre les lignes 12.06 Dare-dare 12.35 Le mange-disques 13.00 Journal 13.30 Méridienne 14.06 Musique en mémoire 15.06 Des masters sur les ondes 17.06 D'un air entendu 18.03 La plage 20.00 Concert 22.30 Journal 22.42 Jazzz 2.03 Musique en mémoire 1.03 Les nuits d'Espace 2

Adresses RÉGION

- **Alcoolisme**
La Croix-Bleue, 032 725 02 17
SOS Alcool 24h/24, 0848 805 005
- **ANAAP (psychiatrie)**
Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale, après-midi: Neuchâtel, Plan 19; La Chaux-de-Fonds, Beau-Site 29. Groupes d'entraides, groupe des proches, 032 721 10 93
- **ANPP (psychologie)**
Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 032 767 93 03. E-mail: info@anpp.ch
- **Asloca - Neuchâtel**
Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, répondeur, 724 54 24, fax 724 37 26
- **Aspedah**
Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9-12h, je 14-16h. 021 703 24 20
- **Association Alzheimer**
032 886 83 59; tij 8h-11h30/14h-16h30, sauf ve am. Groupes de contact, lieux de rencontre, présence à domicile, séminaires, groupe d'entraide pour jeunes proches, www.alz.ch/ne
- **Association boulimie anorexie ABA**
Antenne neuchâteloise, av. de La Gare 39. Permanence téléphonique: lu 19h30-21h30, me 9-12h, ve 13-15h, 032 725 05 82
- **Association Dyslexie**
Antenne neuchâteloise. Permanence ve ma 032 725 38 92
- **Association Antenne Handicap Mental**
Numa-Droz 68, La Chaux-de-Fonds. Aide et conseil aux personnes handicapées et leurs proches. 032 914 10 10 - www.antenne-handicap.com
- **Association lecture et compagnie.**
Lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution. Case postale, 2035 Corcelles. 032 731 70 41 ou 751 57 57
- **Assoc. neuch. de services bénévoles**
Rue Louis-Favre 1, Neuchâtel, tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30; information, formation dans les domaines des visites, transports.
- **Assoc. suisse maladie de Parkinson**
Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les 2 mois. 032 753 10 61. Parkinson: ligne gratuite 0800 80 30 20 ouverte

- chaque 3e mercredi du mois de 17h à 19h
- **Autorité de conciliation**
En matière de santé. Difficultés entre patients et soignants. Rue du Château 12, Neuchâtel, 032 889 51 41. Demandes à adresser par écrit
- **Cancer**
Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25. Vivre comme avant, cancer du sein; d'anciennes opérées à votre écoute. Visite sur demande. 032 721 23 25/032 751 18 13/032 724 32 19
- **Caritas Neuchâtel**
Service social et administration. Vieux-Châtel 4, Neuchâtel, 032 886 80 70
- **Cartons du cœur**
Littoral et VDR 032 731 48 38. Montagnes 032 964 17 27. VDT 032 861 30 30
- **Centre psycho-social neuchâtelois**
La Chaux-de-Fonds, consultations, rue Sophie-Mairet 29, 032 967 20 61, lu-ve 8-12h/14-18h, sa 8-12h, di médecin de service et hôpital. Neuchâtel, Verger-Rond, 032 722 12 21
- **Centrevue**
Interventions sociales et réadapt. pour personnes handicapées de la vue. Rue de Corcelles 3, 2034 Peseux, 032 731 46 56 sur rdv. Expos articles, ma 14-17h.
- **Chambre immobilière neuchâteloise**
Association de défense des propriétaires, sur rendez-vous, 729 99 90, fbg du Lac 2, Neuchâtel
- **COLIN**
Centre d'examen des orthophonistes /logopédistes indépendants neuchâtelois. 079 336 17 45. www.lecolin.ch
- **Croix-Bleue**
032 725 02 17
- **Espace des Solidarités**
Lieu d'accueil et repas à domicile. Louis-Favre 1, Neuchâtel, 032 721 11 16
- **Insieme Neuchâtel**
Association de parents de personnes mentalement handicapées. Av. L.-Robert 128, La Chaux-de-Fonds, 032 926 85 60. Fermé le mercredi. Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel. 032 544 40 16. Lu 8h30-

- 12h. Ma 7h30-11h30. www.insieme-ne.ch info@insieme-ne.ch
- **Job Service**
Serv. public gratuit, spécialisé dans l'insertion professionnelle des jeunes. Quai Philippe-Godet 18, 2000 Neuchâtel, 032 725 35 55
- **Ligue neuchâteloise**
Contre le rhumatisme. Conseil social, c/o Pro Infirmis, rue de la Maladière 35, tél 032 722 59 60, fax 032 722 59 70. Secrétariat administratif et cours 032 913 22 77
- **MédiaNE**
Association de médiation. Permanence, je 17h30-19h, Hôtel des Associations, L.-Favre 1, Neuchâtel. 032 725 18 18. www.medialogue.ch mediane@mediane.ch
- **Mouv. de la condition paternelle**
Conseils dans les cas de séparation et divorce. CP 261, 2034 Peseux
- **Pro Senectute Arc Jurassien**
Au service des aînés: conseil social, 032 886 83 40; service des repas. 032 886 83 30
- **Sages-femmes à domicile**
Pour tout le canton, les Franches-Montagnes et le Jura bernois tous les jours de 8h à 20h, 079 280 48 28.
- **Sclérose en plaques**
Centre romand, Lausanne, 021 614 80 80; lu-ve 8-12h/14-17h
- **Serei**
Service d'entraide pour handicapés, lu-ve, Ronde 30, La Chaux-de-Fonds, 032 886 81 00, fax 032 722 07 44 ou 032 426 13 65 Bassecour
- **Savc**
Service pour les auteurs de violence conjugale, 032 886 80 08.
- **Solidarité-femmes**
032 968 60 10
- **SOS Racisme**
0800 55 44 43.
- **TIM**
Ton infirmière à la maison. Association neuchâteloise de soins pédiatriques à domicile. Permanence 24h/24h, 079 476 66 33
- **Vivre sans fumer**
Prévention et aide à l'arrêt. 032 724 12 06, lu-ve 8-12h/13h30-17h

Adresses LA CHAUX-DE-FONDS

- **Accompagnement**
des personnes en fin de vie. Service bénévole: 079 483 73 93
- **Accueil familial de jour**
Région des Montagnes, CP 2317. Permanence 032 968 27 48
- **Alcoolisme**
CENEAE, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 889 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques. 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h)
- **Amicale des malentendants**
Séances de lecture labiale. Yves Borboën, CP 68, La Chaux-de-Fonds malentendants.cdf@hotmail.com
- **Avivo.**
Association suisse des rentiers AVS-AI, et préretraités. La Chaux-de-Fonds, 032 926 01 75
- **Caritas Neuchâtel**
Espace des Montagnes. Collège 11, La Chaux-de-Fonds. Programme d'insertion et lieu d'accueil. Lieu d'accueil: lu et me 14h-17h. 032 886 80 60. Epicerie. Collège 13. Lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Sa 8h30-16h. 032 964 12 70
- **Centre social protestant**
Consultations sociales, juridiques, conjugales. Temple-Allemand 23, lu-ma-je-ve 8-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutiques du CSP, Puits 1, ouvert lu-ve 14h-18h
- **Chômeurs**
Association pour la défense des chômeurs, rue du 1er Mars 15. Lu-ma 8h30-12h/13h30-17h30. Me 8h30-12h. Je 8h30-12h/13h30-17h30. Ve 8h30-12h. www.adc-ne.ch
- **Club des loisirs**
Pour personnes du 3e âge, 968 16 72 ou 968 15 22
- **Centre de consultations Lavi**
Aide aux victimes d'infractions. Av. Léopold Robert 90, 032 889 66 52 ou La main tendue (143) ou la police (117)
- **Centre de consultation**
et informations sociales, Bureau du délégué aux étrangers. Av. Léopold-Robert 90. Tél. 032 889 74 42 pour rdv. Ma-me-je 14-17h30 sans rdv.
- **Centre de santé La Comète**
Rue du Pont 25. Ligue pulmonaire neuchâteloise, 032 886 82 60. Pro Senectute, 032 886 83 00, repas à domicile 032 886 83 30. SGMMD Croix-Rouge, lu

- matin, ve matin 032 886 82 35. Centre d'ergothérapie, 032 886 82 70
- **Nomad**
Rue du Pont 25, Aide et soins à domicile, 032 886 82 10, lu-ve 8h-12h/14h-18h. Stomatologie, 032 886 83 50, lu-ve
- **Consultations conjugales**
032 886 80 10.
- **Consultations juridiques**
Serre 62, je 16-19h
- **Crêches.**
Arc-en-Ciel, Charrière 4, 032 968 99 85. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h 30-18h, 913 00 22
- **Croix-Rouge**
Paix 71, 032 913 34 23, 8h-11h30, services bénévolat, transports, baby-sitting, diététique. Vestiaire, vente de vêtements 2e main, Paix 73, me-je 14h-18h, dernier samedi du mois, 9h30-11h30. Centre de puériculture, La Chaux-de-Fonds, Paix 71, lu 9h-11h; ma et ve 14h-17h30; Le Locle, Envers 1, je 14h-17h30, permanence téléphonique, 8h-9h, 079 904 50 58/59. Service de garde-malade à domicile, Pont 25, 032 886 82 35. Formation et promotion de la santé, 032 886 88 61.
- **Ecole des parents**
Jardinière 15. Inscriptions pour garde-rie ma/ve: 914 53 07
- **Groupe de maintenance**
Cardio-vasculaire, 032 853 33 14 ou 079 347 34 87.
- **Information diabète**
Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55
- **Intégration des migrants**
Conseils et informations. Service de la cohésion multiculturelle. Av. L.-Robert 90, 032 889 74 42 pour rdv. Ma, me, je 14h-17h sans rdv
- **Ligue neuch. contre le rhumatisme**
Conseil social, c/o Pro Infirmis, Marché 4. Secrétariat administratif et cours, 032 913 22 77
- **MCPJN**
Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9, rez-de-chaussée
- **Médiation familiale**
(Association neuchâteloise). Rue du Collège 11, 032 886 80 15

- **Parents anonymes**
Groupe d'entraide pour parents, 032 926 89 94
- **Planning familial**
Sophie-Mairet 31. Lu 12h-18h. Ma 15-18h. Me 13h30-18h. Je fermé. Ve 15h-18h. 032 967 20 91
- **Prévention pour jeunes et adultes**
La Balise. Accompagnement, soutien et écoute en matière d'addictions. Daniel-JeanRichard 5, La Chaux-de-Fonds. Lu, ma 17-19h. Me 14-18h. 032 913 12 28 ou 079 520 02 52
- **Procap**
La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél. 032 968 00 33. Permanence téléphonique: lu, ma et je 14-17h. Entretiens et conseils en matière d'assurances sociales uniquement sur rendez-vous
- **Pro Infirmis**
Marché 4, lu-ve 8h-12h/14h-17h. Service social régional sur rendez-vous, 032 967 86 20
- **Samaritains**
Jacob-Brandt 78, La Chaux-de-Fonds. Cours sauveteurs, inscriptions, 032 968 92 79. Pour tout autre renseignement, 032 913 83 66
- **Service de la jeunesse**
Renseignements et inscriptions aux activités: secrétariat, 032 967 64 90, lu-ve 8h30-11h30
- **Sida**
Groupe sida Neuchâtel: tests anonymes, sur rendez-vous au 032 737 73 37
- **Société protectrice des animaux**
rue de l'Est 8, 032 968 64 24, lu-ve 8h45-11h30, ma 14h15-17h15, me 16h30-18h, sinon sur rendez-vous
- **SOS Futures mamans**
Numa-Droz 181, 24/24h, 079 772 16 90
- **Toxicomanie**
Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-15h, ma 10-21h, me 10-14h, je 10-14h30, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi
- **La trottinette**
Espace de rencontre parents et enfants (0-4 ans), Serre, 24. Lu 15h-17h, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60
- **Violences - Solidarité femmes**
Violences conjugales. Rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds. Tél. 968 60 10.

Adresses JURA/JURA BERNOIS

- **Accord service**
Service de relèvement du Jura bernois. Accompagnement auprès de personnes handicapées ou malades, 032 493 51 14
- **Association des diabétiques**
du Jura bernois, St-Imier. Perm. tél. ma 13-17h, je 8-12h. tél. et fax 032 941 41 21
- **Centre social protestant**
Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 032 493 32 21
- **Cartons du cœur, Jura bernois**
Lundi à jeudi, 493 70 60.

- **Consultations conjugale et familiale**
Rte de Tramelan 10, 2710 Tavannes: sur rdv au 032 422 54 29. Saignelégier: rue Bel-Air 2, sur rdv au 032 422 54 29
- **Fondation Contact Jura bernois**
Information et consultation pour questions de dépendance, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Tél. 032 481 15 16, fax 032 481 15 93. www.fondation-contact.ch
- **Planning familial**
Les Fontenays 27, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55
- **Pro Senectute**
Information et action sociale pour per-

- sonnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20
- **Service psychologique**
Pour enfants et adolescents et service pédo-psychiatrique, Saint-Imier, 941 13 43; Tavannes, 481 40 41
- **Services sociaux**
Moutier, 032 494 11 34; Tavannes, 032 482 65 70; Malleray, 032 491 60 45; Reconvilier, 032 481 52 78; Courtelary, 032 945 17 10; St-Imier, 032 942 44 94; Tramelan, 032 487 62 22; La Neuveville, 032 752 45 24

ADRESSES UTILES

URGENCES

- **Urgences sanitaires et ambulance: 144**
- **Urgences pédiatriques (enfants jusqu'à 16 ans) 032 713 38 48**
- **Police: 117**
- **Feu: 118**
- **Intoxication: 145**

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie de garde**
Pharmacie de la Gare, place de la Gare. Lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h/15h-19h. En dehors de ces heures, le 144 renseigné
- **Dépannage eau, gaz, électricité**
032 843 90 00
- **Bibliothèque de la ville**
Service de prêt, discothèque et salle de lecture. Lu 13h-20h. Ma 10h-20h. Me-je 10h-19h. Ve 13h-19h. Sa 10h-16h
- **Bibliothèque des jeunes I**
Ronde 9. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h
- **Bibliothèque des jeunes II**
Président Wilson. Lu-ve 13h45-18h. Sa 10h-12h
- **Ludothèque**
lu/je 15h30-18h; ma 15h30-19h
- **Bibliothèque chrétienne**
«Le Papyrus». Jardinière 90, ma, je 16h-18h30
- **Piscine des Arêtes**
Lu 9h-16h, ma 9h-20h, me 9h-21h, je 9h-18h, ve 9h-21h, sa 10h-12h/14h-20h, di 9h-18h

LE LOCLE

- **Pharmacie de garde**
Pharmacie Amavita Pont, rue du Pont 6, jusqu'à 19h30, en dehors de ces heures: 144
- **Dépannage eau, gaz, électricité**
032 843 90 00
- **Bibliothèque de la ville**
Lu-ma-me-ve 14h30-18h30, je 14h30-20h, sa 10-12h
- **Bibliothèque des jeunes**
lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h
- **Ludothèque**
lu 15h30-18h. Ma 15h30-19h. Je 15h30-18h

JURA BERNOIS

- **Médecins de garde**
de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55
- **Pharmacies de garde**
Saint-Imier: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Tramelan, Pharmacie AmaVita SA, 058 851 30 29
- **Ludothèque**
je 16-17h30
- **Médiathèque**
CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h

SAINT-IMIER

- **Bibliothèques**
Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes. Je/ve 9h-11h, me/je/ve 14h-18h
- **Mémoires d'ici**
Saint-Imier, place du Marché 5, lu/je 14-18h ou sur rendez-vous au 032 941 55 55
- **Ludothèque**
me/ve 15-18h.

SONVILIER

- **Bibliothèque communale**
lu 17h30-19h30, me 16-18h

RENAN

- **Bibliothèque communale**
lu 17h30-19h, ma/je 15h30-17h

VILLERET

- **Bibliothèque communale**
lu 18h-19h, ma 9h-10h/15h-16h, je 18h-19h

CORMORET

- **Bibliothèque communale**
ma 17h30-18h30, je 17h-18h

COURTELARY

- **Bibliothèque communale**
lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h. Tramelan: bibliothèques communales, lu 17-19h

LA NEUVEVILLE

- **Bibliothèque communale**
lu-je 16-18h, sa 9-11h
- **Ludothèque**
ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

JURA

- **Pharmacies**
Saignelégier, Pharmacie des Franches-Montagnes, tél. 032 951 12 03.
Le Noirmont, Pharmacie Saint-Hubert, tél. 032 953 12 01
- **Dépannages**
Centrale, tél. 032 955 14 12.

SAIGNELÉGIER

- **Ludothèque**
(Hôtel de ville): ma 15h15-17h30, et le dernier jeudi du mois 18-19h
- **Piscine**
Centre de Loisirs: lu 13h30-21h, ma-ve 10h-21h, sa 10h-20h, di et jours fériés 10h-20h

LE NOIRMONT

- **Bibliothèque**
Lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30
- **Ludothèque**
(Nouveau collège): ma 15h-17h

LES BOIS

- **Ludothèque**
(Ancien bureau communal): le 1er lundi du mois, 15h-17h et le premier mardi du mois, 19h-20h

LES GENEVEZ

- **Ludothèque**
(Ancienne halle): le premier jeudi du mois, 16h30-19h

LES BREULEUX

- **Ludothèque**
(Ecole primaire): le 4e mardi du mois 19h30-20h et le 4e mercredi du mois, 13h30-16h30

NEUCHÂTEL

- **Pharmacie de service**
de la Gare, jusqu'à 20h30, (en dehors de ces heures, le 144 renseigne)
- **Bibliothèque publique et universitaire**
Lecture publique: Lu 12h-19h, ma 10h-19h, me 12h-19h, je 10h-19h. Fonds d'étude: Lu-ve 10h-12h/14h-19h, sa 9h-12h. Salle de lecture: ma-ve 8h-22h, sa 8h-17h. Salle Rousseau: Lu, ma, je, ve sur demande; me, sa 14h-17h

LITTORAL-OUEST

- **Pharmacie de garde**
le numéro gratuit 0800 832 800 renseigne
- **Médecin de garde**
079 387 21 00. Je-sa-di 8-8h. Lu-ma-me-ve 12h-14h/18h-8h

LITTORAL-EST

- **Pharmacie de garde**
no d'appel unique 0844 843 842
- **Permanence médicale**
0900 501 501 (2.-fr./min)

VAL-DE-RUZ

- **Hôpital de Landeyeux**
032 854 45 45. Polyclinique chirurgicale: lu-ve 8h-18h30
- **Pharmacie de service**
Pharmacie Marti, Cernier 032 853 21 72 dès 18h30
- **Médecin de garde**
Cabinet de Fontainemelon, 032 853 49 53, 18h-8h

VAL-DE-TRAVERS

- **Médecin de garde**
032 888 90 00
- **Pharmacie de service**
032 888 90 00

Adresses LE LOCLE

- **Alcoolisme**
CENEAE, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15
- **Avivo**
931 76 27 et 931 57 30
- **Crèche**
Les Diablotins, Albert-Piguet 70, 032 931 18 52, lundi au vendredi de 6h30 à 18h

- **Croix-Rouge**
Envers 1, centre de puériculture, je 14h-17h30, permanence téléphonique, 8-9h, 079 904 50 58/59. Service des transports, 8h-11h30, 032 913 34 23.
- **Club des loisirs**
Pour personnes du troisième âge, 931 57 80
- **Nomad, Le Locle et environs**
Aide et soins à domicile. Pour le district du Locle et la commune de La Sagne:

- Grand-Rue 16, 2400 Le Locle. 032 886 81 80.
- **Pro Senectute**
032 933 00 04. Lu/ve 8h-11h30/14h-16h
- **Samaritains**
Cours, renseignements et inscriptions: 032 931 41 70. Pour toutes autres informations: 032 931 57 50
- **Société protectrice des animaux.**
032 931 63 62 et 931 80 03

AVIS MORTUAIRES

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdue
Mais soyons reconnaissants de l'avoir eue.

Ses enfants
Madeleine et Willy Jean-Mairet-Graf
Marina et Rémy Junod-Graf

Ses petits-enfants
Olivier et Myriam
Siméon et Valérie
Lise-Marie et Yves-Gabriel
Corinne et Patrice
Catherine et Sébastien

Ses arrière-petits-enfants
Valentin, Alicia, Priscilia,

AVIS MORTUAIRES

T'aimer c'était facile, t'oublier sera difficile.

Et par-dessus tout, sois fidèle à toi-même. Alors, il s'en suivra comme la nuit suit le jour, que tu ne sauras être déloyal à personne.

La famille de

Monsieur
Charles BREGUET
«dit Charly»

a la tristesse de faire part de son décès survenu dans sa 88e année.

Saint-Imier, le 26 avril 2010

Adresse de la famille: Charlotte Breguet, Dr. Schwab 14, 2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu aura lieu jeudi 29 avril à 14 heures à la chapelle du cimetière de Saint-Imier.

Charly repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La vie n'est qu'une longue perte de tout ce que l'on aime.
(Victor Hugo / L'homme qui rit)

Son épouse

Isabel Dalmau en Espagne

Ses enfants et belles-filles

Carmelo et Carmen Dalmau-Gallardo en Espagne

Pedro et Damienne Dalmau-Laville en Suisse

Enrique et Sonia Dalmau-Scisizzi en Suisse

Ses petits-enfants

Matteo

Pablo

Jean

Lais

Les familles Dalmau et Toledo parentes, alliées et amies en Espagne et en Suisse font part du décès dans sa 78e année de

Monsieur
Carmelo DALMAU

qui s'en est allé rejoindre cela que l'on nomme Dieu de par le monde.

Notre papa s'en est allé en gardant le souvenir reconnaissant des 36 années vécues dans notre région avec sa famille.

L'enterrement s'est déroulé à Cattaroja-Valence en Espagne.

Nous remercions les personnes qui seront en pensées avec Lui.

Domicile de la famille: Progrès 73a, à La Chaux-de-Fonds

132-231977

Une étoile s'est éteinte ici pour briller là-haut

Monsieur
José GOMEZ
1970 – 2010

S'en est allé, accompagné dans l'intimité de sa famille.

Merci à tous ceux qui sont en pensée avec nous.

Famille J., L., N., Gomez Fumasoli

132-231967

FONTAINEMELON

Ma grâce te suffit, car ma puissance se déploie dans la faiblesse.
II Corinthiens 12 : 9

Monsieur Claude Lüthi, son amie Gisèle, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Madame et Monsieur Suzanne et Jean-Claude Robert-Lüthi, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame André Moret et famille,

Monsieur et Madame Gilbert Lüthi et famille,

Ses filleules Paule et Mary-Jeanne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

font part avec tristesse du décès de

Madame
Hélène LÜTHI
née Cuche

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, arrière-arrière-grand-maman, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 26 avril 2010, dans sa 100e année.

Dieu est amour.

La cérémonie aura lieu au Temple de Fontainemelon, vendredi 30 avril à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Adresses de la famille: Claude Lüthi
Chemin du Verger 5
2052 Fontainemelon

Suzanne Robert-Lüthi
Montavaux 2
2063 Saules

Un grand merci au personnel du Home Mon Foyer à Dombresson pour sa gentillesse et la qualité de son accompagnement.

Si vous souhaitez honorer la mémoire de notre maman, vous pouvez penser à l'Association Communication NonViolente à Colombier, CCP 17-251336-9 (mention Hélène Lüthi).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

NÉCROLOGIE

Jean Courvoisier (1922-2010)

A la fois archiviste, historien et historien de l'art, la disparition, la semaine dernière, de l'ancien archiviste de l'Etat Jean Courvoisier constitue une grande perte pour la communauté des historiens et pour tous les passionnés de la conservation du patrimoine historique et monumental neuchâtelois.

Issu d'une famille d'horlogers de La Chaux-de-Fonds qui compte parmi ses membres Fritz Courvoisier, figure emblématique de l'histoire neuchâteloise, Jean Courvoisier décroche sa licence ès lettres en 1944, il complète ensuite sa formation à Bâle en y étudiant l'histoire de l'art, puis à Paris où il suit les cours Louis Hautecoeur. Il fréquente également les Archives nationales afin d'y réunir une partie de la documentation qui servira à l'élaboration de sa thèse consacrée au maréchal Berthier, prince de Neuchâtel (1806-1814) et qui lui vaut le grade de docteur ès lettres en 1959. Il entre en qualité d'archiviste adjoint aux archives de l'Etat en 1948, service qu'il dirigera de 1977 à 1987.

C'est dans le cadre de ses activités d'archiviste que le Conseil d'Etat lui confie la rédaction des trois volumes consacrés au canton de Neuchâtel par la Société de l'histoire de l'art en Suisse et qui paraissent entre 1955 à 1968. On se rend difficilement compte ce qu'une telle œuvre représente de dépouillements d'archives tant aux Archives de l'Etat que dans les archives communales: toutes ces notes sont conservées aux Archives de l'Etat dans la prodigieuse série des «Notes Courvoisier» qui compte près de 4000 notices sur des monuments neuchâtelois, classés par localité, puis par rue; elles sont fréquemment utilisées par des chercheurs de tous horizons. Sans ce travail gigantesque de défrichage archivistique, qui va bien au-delà de la simple érudition, il ne fait pas de doute que le travail de vulgarisation réalisé avec bonheur par Jean Courvoisier n'aurait jamais vu le jour: en écrivant ceci nous pensons surtout aux magnifiques volumes intitulés «Neuchâtel et ses vieilles tours», «Belles demeures neuchâteloises» et «Neuchâtel: aquarelles du XIXe siècle» qui parurent de 1959 à 1976. C'est donc à juste titre que son auteur fut honoré du prix de l'Institut neuchâtelois en 1976 ainsi que du Prix annuel des architectes suisses en 1990. Les autres travaux de classement accomplis aux Archives de l'Etat sont également considérables et s'étendent aussi bien aux séries anciennes que contemporaines: ainsi les pièces annexes aux manuels du Conseil d'Etat sont reclassées et munies de 104 inventaires.

A un moment où s'impose la nécessité de conserver les archives électroniques du futur – et il en va de l'avenir de la sécurité juridique de l'Etat et du citoyen, pour ne pas parler de sa mémoire historique –, il ne fait pas de doute que l'œuvre d'archiviste de Jean Courvoisier, faite de rigueur et d'honnêteté intellectuelle, n'a pas peu contribué à éclaircir les données du problème.

Maurice de Tribolet

En bref

■ A5 À GORGIER Accrochage dans le tunnel: recherche de conducteur et appel aux témoins

Samedi 24 avril à 23h45, un conducteur inconnu a circulé sur l'A5 dans le tunnel de Gorgier en direction de Lausanne. A un moment donné, il se déporta sur la gauche et heurta un véhicule conduit par un habitant de Ecublens (VD), âgé de 28 ans, qui circulait sur la voie de gauche afin d'effectuer un dépassement. Sans se soucier des dégâts causés, le conducteur inconnu a quitté les lieux. Ce dernier ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la Police neuchâteloise à Neuchâtel, tél. 032 889 90 00. /comm

■ TRAVERS Auto contre moto: témoins, svp!

Vendredi à 7h50, un accident de la circulation impliquant une moto et une voiture s'est produit sur la route principale H10 à Travers, au lieu dit «Sur-le-Vau». Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la Police neuchâteloise à Fleurier, tél. 032 889 62 27. /comm

Sociétés locales

LE LOCLE

■ **CAS-SOMMARTEL**
Vendredi 30 avril, assemblée mensuelle, 20h, au restaurant de la Jaluse. Samedi 1er et dimanche 2 mai, escalade à Cormot, Jean Chèvre, 079 287 06 92. Gardiennages, au Fiottet: au gré des clubistes; à Roche-Claire, Laurent Droz, Max Vogt.

■ **CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES**
Samedi 1er mai, Le Doubs, Remonot – Villers-le-Lac. Départ Place Bournot, 8h. Mardi 4 mai, Mont de la Chevanne (Gd-Combe-Châteaux/France). Départ, Place Bournot, 17h15.

L'ÉTAT CIVIL

Montagnes neuchâteloises

Mariages. – 22.04. Shehu, Jeton et Ibrahim, Merita. 23. Aerny, Laurent et Fauser, Nathalie; Galli, Brice Daniel et Noyer, Maillys Aurore Marie; Perret, Johny et Kobel, Stéphanie.

Décès. – 16.04. Hadorn, Edouard Albert, 1924. 18. Imhof, Nancy Denise, 1921; Berberat, Michel Léon, 1925, époux de Berberat, Anne-Marie Marguerite; Rieder, Berthe Olga, 1924. 19. Lambert, Jacqueline, 1931; Krebs, Berthy, 1916. 20. Boichat, Gabriel Marc Illide, 1930; Gambetta, Silvio, 1933, époux de Gambetta, Enza. 23. Arm, Madeleine Ida, 1917.

Le mot caché

SOLUTION

Le mot caché à former de la grille avec les lettres inutilisées est:

HORLOGER

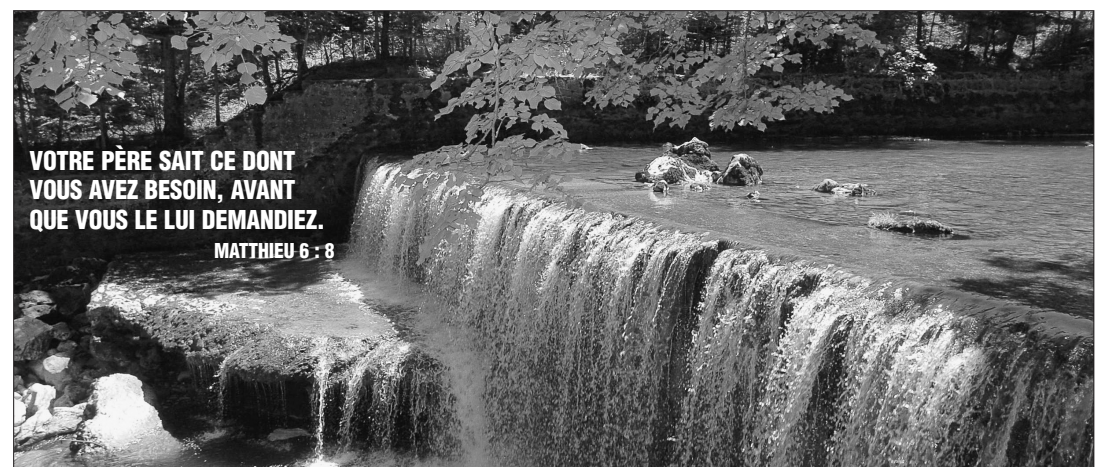
Délai jusqu'à 19 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures
du lundi au vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032 910 20 50
fax 032 910 20 59

dès 17 heures, week-end
et les jours fériés:
BUREAU DU JOURNAL
tél. 032 723 53 97
fax 032 723 53 09

e-mail: carnet@l'impartial.ch



VOTRE PÈRE SAIT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN, AVANT QUE VOUS LE LUI DEMANDIEZ.
MATTHIEU 6 : 8

REMERCIEMENTS

Nous nous associons à

Monsieur
Joseph LANFRANCHI
Maître menuisier

pour vous remercier de toutes vos attentions lors de son départ.

Avec le concours de l'Impar, nous exprimons en particulier notre gratitude aux personnes qui lui ont rendu hommage par leur présence lors de la cérémonie religieuse, mais que nous n'avons pas reconnues.

La famille, les amis proches

AIR DU TEMPS
NICOLE HAGER



Conseil gratuit pour des commandes impossibles

En principe, ça arrive toujours quand on est super occupé pour nous dire qu'on a une chance de cocu qu'il s'agit de ne pas laisser filer. Imaginez les œuvres complètes de Pascal Sevran, un calculateur de vitesse d'escargot ou encore un lot de canards WC senteur d'écurie pour presque rien. Pourquoi hésiter? A chaque fois, à peu près la même rengaine. D'abord, la sonnerie énervée du téléphone, un appel en numéro caché, puis, au milieu des bruits de fond d'une ruche téléphonique, une voix qui

écorche votre nom, ce qui ne l'empêche aucunement de s'adresser à vous comme si vous vous étiez quittés la veille. Le dilemme est de ne pas raccrocher violemment au nez de mon interlocuteur, payé une misère pour baratiner le chaland une centaine de fois par jour. Alors, comment se débarrasser paisiblement de ces démarcheurs insistants et résistants qui semblent ne pas saisir le sens de la phrase «Merci, mais je ne suis pas intéressée»? J'ai

cherché des solutions. Et constaté qu'à force de recevoir ce type d'appels, beaucoup ont développé des stratégies sans besoin aucun de hausser le ton. Ma parade préférée? Celle de ce quidam qui accepte sans rechigner tout, mais vraiment tout ce que les harceleurs téléphoniques tentent de lui refiler et qui finit toujours par conclure son marché d'un déstabilisant: «Et pour le paiement, on fait comment? Parce que je suis un peu aux poursuites.»

MÉTÉO

Mercredi
28 avril 2010
Saint Vital

Ils sont nés à cette date:
Jessica Alba, actrice
Jacques Dutronc, chanteur

Lever: 6 h 22
Coucher: 20 h 38

Lever: 21 h 10
Coucher: 5 h 48
Pleine lune: 14 h 19

Du soleil, du soleil et encore du soleil

par Jean-François Rumley



Situation générale. Le printemps aime montrer sa diversité et va vous servir chaque jour une spécialité. Le plus bleu aujourd'hui, le plus chaud demain, le plus lourd vendredi puis les plus moches le week-end avec pluie et fraîcheur. L'anticyclone est pile poil sur le continent et ne fait qu'une bouchée des nuages.

Prévisions pour la journée. Le bleu ne domine pas, il occupe outrageusement la voûte céleste et pas l'ombre d'un enquinqueur. Le plus mauvais que vous puissiez apercevoir est des voiles d'altitude ténus et de rares cumulus riquiqui. Vous avez connu pire, d'autant que le mercure ne joue pas au hérisson, 22 degrés.

Les prochains jours. Estival demain puis dégradation orageuse puis pluvieuse.

	Aujourd'hui	Demain	Vendredi	Samedi	Dimanche
En montagne (1000 m)	18 / 3	20 / 7	16 / 9	12 / 6	8 / 5
En plaine (500 m)	22 / 9	24 / 12	20 / 13	17 / 10	13 / 8

HIER À 14 HEURES

En Suisse		En Europe		Dans le monde	
Bâle	beau 21°	Sion	très nuageux 21°	Madrid	beau 28°
Berne	peu nuageux 19°	Zurich	très nuageux 18°	Moscou	beau 13°
Genève	beau 21°	Berlin	très nuageux 14°	Nice	beau 21°
Locarno	très nuageux 15°	Lisbonne	très nuageux 29°	Paris	très nuageux 19°
Nyon	beau 21°	Londres	très nuageux 19°	Rome	très nuageux 17°
				Vienne	peu nuageux 17°

INSOLITE

Violon sans papiers confisqué

Les douaniers ne font pas d'exception, pas même pour le violon de la soliste moldavo-autrichienne Patricia Kopatchinskaja. D'une valeur de 4,5 millions d'euros, l'instrument a été saisi samedi à l'aéroport de Zurich car les papiers exigés pour l'introduire en Suisse faisaient défaut. La célèbre violoniste qui habite Berne risque une amende de 700 000 francs, a indiqué Daniel Tschudin, inspecteur-adjoint à la douane de l'aéroport. De retour de Rotterdam, elle est

restée bloquée durant deux heures à Zurich-Kloten avant de pouvoir poursuivre son chemin. La musicienne a toutefois dû remettre son violon aux douaniers car ces derniers réclamaient une caution de 400 000 francs. Patricia Kopatchinskaja ne possédait aucun sésame international pour transporter le violon avec elle. L'instrument est en fait propriété de la Banque nationale autrichienne, qui a prêté à la musicienne ce joyau datant de 1741. /ats

LA PHOTO DU JOUR



AFRIQUE DU SUD Une mante religieuse enceinte grimpe vers une fleur de fynbos dans la région de Cape Town. (KEYSTONE)

BEN ROETHLISBERGER

Nouvelle agression sexuelle

Ben Roethlisberger, une des plus grandes stars de la NFL, est suspendu pour six matches après avoir été accusé d'agression sexuelle sur une jeune femme ces dernières semaines. Le quarterback de Pittsburgh aux lointaines origines suisses ne fera pas appel.

«Big Ben», double vainqueur du Superbowl avec les Steelers (2006, 2009) est au cœur d'une polémique aux Etats-Unis, depuis qu'une étudiante de 20 ans l'a accusé de l'avoir agressé sexuellement dans les toilettes d'une boîte de nuit, fin mars à Milledgeville, en Géorgie, alors qu'elle était ivre. Il a toujours nié avoir commis ce crime et s'est excusé auprès de ses coéquipiers et de ses supporters pour son comportement dans ce bar. Dans un communiqué, il a décidé «de ne pas faire appel de sa suspension et de se conformer à ce qu'on attendait de lui et même plus».

La semaine dernière, le parquet de Géorgie avait décidé de ne pas inculper Roethlisberger faute d'éléments probants.

«Ces accusations n'ont certes pas débouché sur une inculpation mais je ne base pas ma décision sur le fait de savoir si vous avez enfreint la loi», avait indiqué le patron de la NFL Roger Goodell dans une lettre à Roethlisberger. «En tant que joueur NFL, vous êtes tenus à des standards élevés et il n'y a rien qui concerne votre comportement



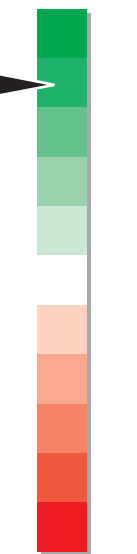
NFL Le quarterback de Pittsburgh aux lointaines origines suisses ne fera pas appel de la décision de justice. (KEYSTONE)

à Milledgeville qui soit cohérent avec les valeurs de la NFL», a-t-il poursuivi. «Je vous enjoins de profiter de cette suspension pour remettre votre vie et votre carrière sur la bonne voie.» La suspension représente une perte de 2,8 millions de dollars de salaire pour le joueur et son

absence à plus d'un tiers des matches de saison régulière de son équipe (16 rencontres disputées de septembre à janvier). Roethlisberger avait déjà été accusé d'agressions sexuelles par une femme, l'an passé dans le Nevada. /si-afp

Qualité de l'air

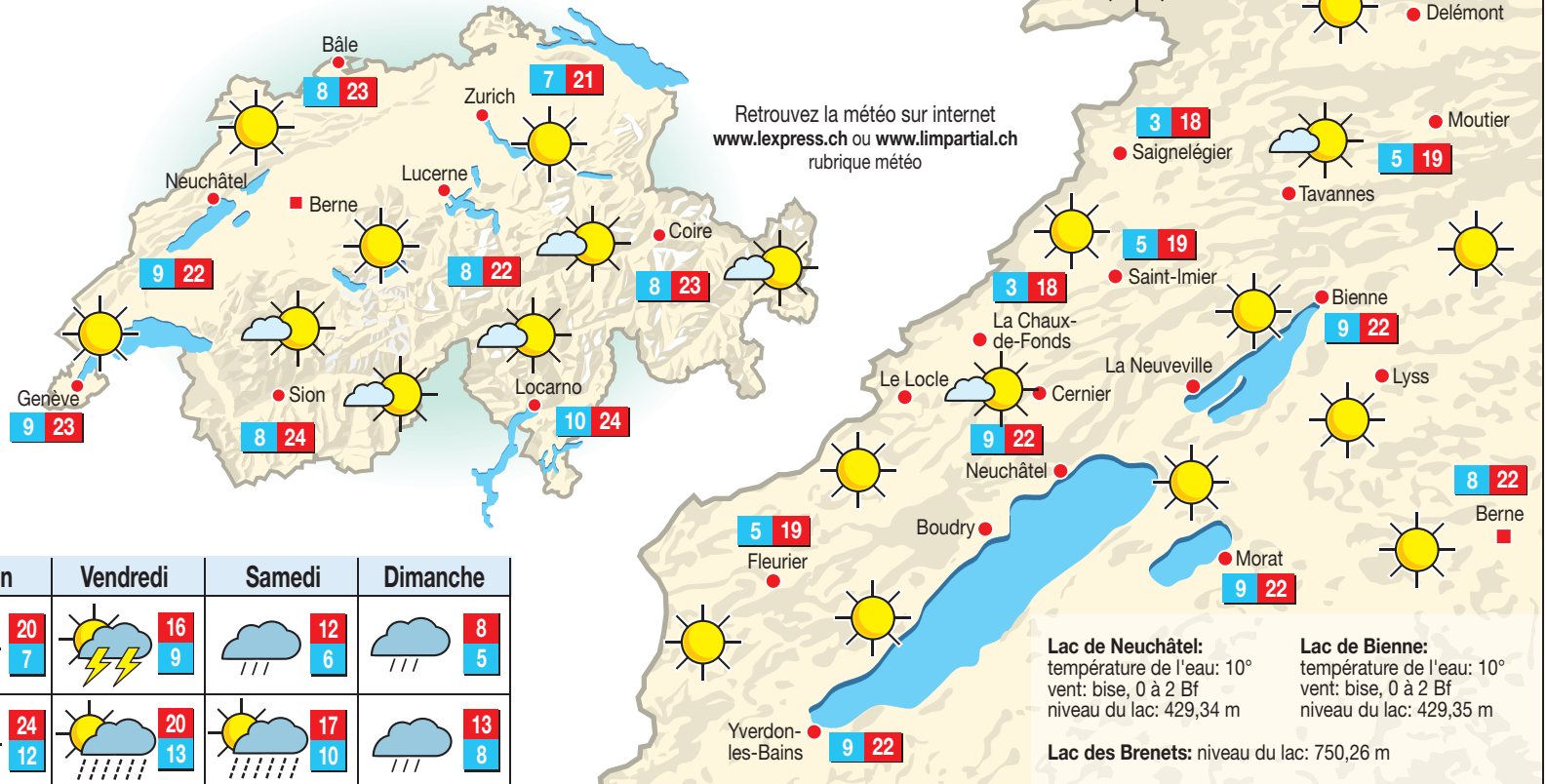
Favorable



Défavorable

Même sans gri-gri, vous pouvez compter sur le bleu et une inondation de rayons dorés à souhait.

Retrouvez la météo sur internet
www.lexpress.ch ou www.limpartial.ch
rubrique météo



Lac de Neuchâtel:
température de l'eau: 10°
vent: bise, 0 à 2 Bf
niveau du lac: 429,34 m

Lac de Bielle:
température de l'eau: 10°
vent: bise, 0 à 2 Bf
niveau du lac: 429,35 m

Lac des Brenets: niveau du lac: 750,26 m